



JANVIER
FÉVRIER

2021

#21

Cause

COMPRENDRE LE MONDE
AGIR POUR LE CHANGER

commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p. 12 DOSSIER

CONFINEMENT ANNÉE ZÉRO ?

p. 6 LE GRAND ENTRETIEN
Laurence Cohen :
Un modèle innovant
pour la santé publique

p. 74 CONTROVERSE
L'Institut Montaigne,
ou le cabinet fantôme

p. 89 PRODUCTION
DE TERRITOIRES
Une micro-géographie
du squat

p. 62 MILITER

**Des initiatives pour créer du lien
et construire dans la durée**

Parti communiste français

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie L'heure du complot ?

6 POÉSIES

Katherine L. Battaiellie KHAL TORABULLY

7 REGARD

Laura Verdugo BRUCE CLARKE Fantômes de la mer

8 LE GRAND ENTRETIEN

Laurence Cohen Un modèle innovant pour la santé publique

12 LE DOSSIER

CONFINEMENT, ANNÉE ZÉRO ?

Corinne Luxembourg, Marine Miquel Que ferons-nous des confinements ?

Francis Wurtz Peut-on parler d'une « géopolitique du confinement » ?

Thalia Denape Quelles sont les conséquences économiques du confinement ?

Fanny Gallot Confinements : reconfigurations du travail
• Enquête UGICT

Johanna Dagorn, Corinne Luxembourg

Après le printemps, les feuilles mortes

Dominique Lhuillier Covid, confinement et santé mentale

Ghada Hatem Conséquences du confinement sur la violence au sein des couples

Violette-Ghislaine Lorion-Bouvreuil Confinement et aménagement de l'espace

Nathalie Simonnet Solidarité concrète et construction politique

Stéphane Bonnéry Covid-19 : l'occasion de la stratégie du choc pour l'école

Lucas Lartigue Sciences sociales et confinement ou l'incertitude de la recherche

• Quatre-vingts propositions pour l'enfance et la jeunesse

Pierre Verquin « Qu'il est dur d'avoir 20 ans en 2020 ! »

Samuel Gauthier Milieu carcéral et confinement

Compagnie Jolie Môme Des acteurs entre confinement et solidarité

Gérard Streiff Épidémie, confinement et littérature.

• Impressions dans une banlieue populaire du Rhône

62 MILITER

Delphine Miquel Des initiatives pour créer du lien et construire dans la durée

68 CHRONIQUE EUROPÉENNE

Vincent Boulet Réformer l'OTAN ? Non ! La quitter et la dissoudre

70 PARLEMENT-ÉLUS

Groupe GDR, Assemblée nationale Mise à contribution des géants du numérique et du e-commerce

74 CONTROVERSE

Gérard Streiff L'Institut Montaigne, ou le cabinet fantôme

76 CRITIQUE DES MÉDIAS

ACRIMED Après Conflans, toujours moins de pluralisme

79 FÉMINISME

Pauline Delage, Fanny Gallot Féminismes dans le monde : une révolution en cours

82 PHILOSOPHIQUES

Jean-Michel Galano Hegel, une fécondité encore inépuisée

85 HISTOIRE

Guillaume Debat La guillotine et le théâtre de l'échafaud

88 CENTENAIRE DU PCF

89 PRODUCTION DE TERRITOIRES

Céline Bergeon Une micro-géographie du squat

92 SCIENCES

Cyril Schultz La pensée biologique d'Engels après Lyssenko

95 DROIT

Barbara Gomes « Ubérisation » : l'ingénierie juridique d'un projet politique

98 SONDAGE

Gérard Streiff Paupérisation

99 STATISTIQUES

Fanny Charnière Seulement 14 % des victimes de menace ou de violence physique racistes portent plainte

100 HORS CADRE

Taylan Coskun « Il est difficile de ne pas écrire de satire »

104 LIRE

Marine Miquel Penser les luttes communes

107 CRITIQUES

• **Roger Martelli, Jean Vigreux, Serge Wolikow**

Le Parti rouge

• **Christophe Masutti** *Affaires privées*

• **Gérard Streiff** *L'Abécédaire amoureux du communisme*

• **Jean-Paul Jouary** *De l'effet papillon à l'effet pangolin.*

110 DU CÔTÉ DES REVUES...

111 EN DÉBAT

Aurélien Aramini, Florian Gulli *Le Lénine* de Stéphane Courtois : un livre d'histoire ?

Cause

commune

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Davy Castel

Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quétier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Hélène Bidard, Victor Blanc, Aurélien Bonnarel, Vincent Bordas, Saliha Bousseadra, Séverine Charret, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Jérémie Giono, Baptiste Giron, Florian Gulli, Nicolas Lambert, Élodie Lebeau, Gérard Legrip, Constantin Lopez, Corinne Luxembourg, Igor Martinache, Sophie Mazenot-Chappuy, Marine Miquel, Pierrick Monnet, Laura Moscarelli, Michaël Orand, Léo Purguette, Julien Rossi, Marine Roussillon, Sabrina Royer • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau - 75 167 Paris Cedex 19) • Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • Dépôt légal : ja 2020 - N°18 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 0924 G 93466.

L'heure du complot ?

Depuis des mois, à tout le moins, un procès en obscurantisme est fait à notre peuple. Crédule et naïf, il prendrait la première vessie venue pour une épatante lanterne. Il fallut même forger un mot nouveau pour désigner ce grand aliment populaire supposé : « l'infox ». (On disait jadis « fausse nouvelle » mais cela ne devait pas suffire pour exprimer correctement les ravages inédits.) On répéta donc à qui voulait l'entendre qu'au pays de Pasteur, on se défiait des vaccins, mû par on ne sait quel obscurantisme. Comment ne pas céder face à la netteté des sondages ? 50 % ne disaient-ils pas leur refus de se faire vacciner en novembre dernier et, pis, 58 % selon le sondage Odoxa/*Le Figaro* publié au début du mois de janvier 2021 ? Et chacun, en beaux lieux, de gloser à demi-mot sur ce peuple français bien bête qui ne mérite décidément pas ses élites éclairées.

« Qui ne se contente pas des gros titres
ne trouvera pas en France ce peuple
définitivement gagné à un irrationalisme foncier,
comme on tend à le dire ici ou là. »

Pourtant, si on creuse ce même sondage, il faut accepter que le diagnostic est un peu rapide... À la question « Vous, personnellement, vous ferez-vous vacciner ? », on obtient bien 58 % de NON mais le taux varie très considérablement selon l'âge. Il monte ainsi à 74 % chez les 18-24 ans. Quoi d'étonnant ou de pathologiquement irrationnel quand on ne cesse de dire (et de montrer) que le virus affecte en premier lieu les plus âgés d'entre nous ? Ceux-ci (les plus de 65 ans, selon la classification du sondage) répondent d'ailleurs fort majoritairement OUI à cette même question. Poursuivons : quand on propose aux sondés d'indiquer leur accord ou désaccord face à telle ou telle raison de ne pas se vacciner, ils sont nombreux à approuver l'énoncé « C'est une décision raisonnable face à une nouvelle maladie et un nouveau vaccin. » On est loin de la supposée hostilité systématique à tout vaccin. Sondage pour sondage, indiquons l'étude de Santé publique France du printemps 2019, selon laquelle plus de 90% des parents jugent importante pour la santé des enfants la vaccination des petits. Qui ne se contente pas des gros titres ne trouvera pas en France ce peuple définitivement gagné à un irrationalisme foncier, comme on tend à le dire ici ou là.

Appelons les choses par leur nom : ce récurrent procès en irrationalisme n'est à bien des égards que l'expression masquée d'un incurable mépris de classe. Qu'il est difficile de concéder au bas peuple la faculté de penser... ►►

- Pourtant, on n'épuise sans doute pas le sujet en apportant ces fortes nuances. La pandémie, par sa soudaineté, l'ampleur de ses conséquences, et ses origines encore inexplicables, n'a pas laissé de placer des milliards d'êtres humains devant des questions sans réponse. Comme souvent en pareil cas, un certain nombre d'explications trouvent force et dynamisme : la lecture religieuse (châtiment divin) ou ce qui ressemble à sa version laïcisée et appauvrie, la lecture complotiste (un petit groupe est à l'origine du fléau et tire les ficelles à son profit). La première comme la deuxième n'ont pas besoin de preuves ; la difficulté d'en trouver est même comprise dans le raisonnement (l'ordre divin n'est que très imparfaitement accessible aux humains ; le complot est, par principe, caché donc difficile à prouver). La première comme la deuxième sont des clés qui ouvrent toutes les portes avec une certaine cohérence et une extrême facilité. Qu'avons-nous de si solide à opposer face à ces systèmes qui éliminent si nettement toutes les zones d'ombre possibles ? Chaussez ces lunettes : il n'est plus de mystère. Prenez les nôtres : vous voici presque taupe et la tête pleine de questions. (Évidemment, il ne s'agit pas d'assimiler d'une manière générale religion et complotisme, phénomènes humains très différents l'un de l'autre.)

« Le caractère circulaire du raisonnement complotiste rend bien difficiles l'échange et l'argumentation. »

Cela n'a l'air de rien mais c'est assurément un enjeu politique, et peut-être pas le plus petit. Le caractère circulaire du raisonnement complotiste rend bien difficiles l'échange et l'argumentation. Si vous contestez le complot, c'est que vous êtes naïf ou, pire, complice. À vous de choisir : tocard ou salaud. Militant ou militante d'une organisation politique, vous aurez tôt fait d'être classé dans la deuxième catégorie, avec le risque que les oreilles se ferment absolument. À noter que la première option n'est guère plus enviable quand on engage une discussion politique... Une barrière de plus sur le chemin de la conscience de classe.

Frein à l'échange rationnel, le complotisme peut aussi être moteur d'actions désorientées. Quand *Hold up* vous serine que le confinement est inutile et le masque sans intérêt face à ce qui ne serait finalement qu'une petite grippe, des gestes s'ensuivent, pour le moins mal avisés. Si on quitte les rives du siècle pour prendre un peu de hauteur, on n'aura garde de sous-estimer la puissance de pareils phénomènes. Jadis, le grand historien Georges Lefebvre n'a-t-il pas consacré un livre majeur à la « Grande Peur » qui, dans les premiers temps de la Révolution, ébranla le pays ? Mais justement, plutôt que d'adopter un point de vue de surplomb ricaneur se rendant incapable de comprendre ceux qui crurent au « complot », il faut suivre la voie tracée par le lucide érudit : « Qu'est-ce que la grande peur sinon une gigantesque "fausse nouvelle" ? L'objet de ce livre est d'expliquer pourquoi elle a paru vraisemblable. » On n'aura bien sûr pas la prétention d'offrir dans ces quelques paragraphes quoi que ce soit qui approche le maître ouvrage cité (et qui gagnerait à être largement lu ou relu) ; on voudrait simplement pointer quelques pistes de réflexion.

Qu'y a-t-il derrière la plupart de ces complots ? L'idée qu'un petit groupe, cynique et menteur, profite des malheurs du grand nombre.

Pourquoi sont-ils crus par un nombre substantiel de personnes ? Il faudrait assurément citer mille et une raisons, ancrées dans la diversité des réalités biographiques des « croyants ». Mais tentons quelques hypothèses plus générales. Sans doute parce que l'expérience du mensonge venu d'en haut est communément partagée. Le « nuage de Tchernobyl » est proverbial ; le sang contaminé... Voici pour l'État et les autorités sanitaires. Pour ce qui est de l'industrie pharmaceutique, le Médiateur n'est qu'un scandale parmi d'autres ayant développé l'idée qu'on ne devait pas toujours croire sur parole ce qu'une grande entreprise de santé vous disait. Mais montons un peu en généralité.

« Ce qui manque le plus, c'est une *culture dialectique*.
Le complotiste voit des *individus* aux intentions mauvaises
mais manque complètement *système* et *contradictions*. »

Au fond, comment en vient-on à penser que certains industriels disent vouloir votre bien mais veulent en fait votre argent, quitte à vous tuer, dans le silence plus ou moins complice d'un personnel politique corrompu ? Ne serait-ce pas la traduction très confuse de la perception de la logique profonde du capitalisme et de la relative unité/solidarité de la bourgeoisie ? Autrement dit, pourquoi ça prend ? Parce que cela s'appuie sur des *éléments fondamentalement justes*. On pourrait presque dire que le complotiste comprend mieux certains aspects du monde que celui qui croit sur parole les déclarations fabriquées par quelque cabinet de conseil. Et pourtant, on l'a dit, rien ne va dans la pensée complotiste, foutraque et détraquée, foncièrement inopérante. Alors, qu'est-ce qui manque et qui transfigure ce qui pourrait être une esquisse prometteuse en une pensée aberrante et finalement dangereuse ? De la rationalité, comme on le dit souvent ? Sans doute. Un peu. Mais le problème premier est ailleurs. Ce qui manque le plus, c'est une *culture dialectique*. Le complotiste voit des *individus* aux intentions mauvaises mais manque complètement *système* et *contradictions*. C'est ce qui met tout par terre. C'est ce qu'il faut mettre debout. Patiemment. Résolument. ●

Guillaume Roubaud-Quashie,
directeur de *Cause commune*.

Précision...

En septembre 2017, *La Revue du projet* devenait *Cause commune*. Revue d'action politique du PCF. Bien sûr, l'association de ce substantif (Cause) et de cet adjectif (commune) ne naît pas en 2017. Un coup d'œil parmi les titres du catalogue de la Bibliothèque nationale de France mêle aussi bien mazarinades qu'adresses à la Convention nationale ou périodiques d'émigrés russes. C'est également le titre de collections chez certains éditeurs dans les années 1970, celui d'une maison publiant un magazine d'in-

formation bosniaque dans les années 1990, celui du bulletin de l'OPHLM du Haut-Rhin, celui d'un recueil de poèmes de l'ami Francis Combes, celui d'une revue des années 2000, d'une radio, etc. Pour autant, dans le domaine de la presse et de l'édition, à partir du moment où la revue a été lancée par le PCF, nous avons déposé le nom à l'Institut national de la propriété industrielle pour éviter tout usage malveillant. Cela ne concerne bien sûr que ce domaine et il n'était évidemment pas dans notre intention d'em-

pêcher de vivre la petite radio associative qui existait déjà avant notre création et a continué sa route depuis lors. Cependant, lorsque des bruits ont fait état du lancement d'un mouvement politique portant le nom de notre revue, il a vite été précisé ce que le PCF pensait de cette initiative très mal à propos (Fabien Roussel, Europe 1, 12 novembre 2020). À cette heure, il n'est plus question de ce mouvement, ce dont nous nous réjouissons pour la clarté du débat public. *Cause commune*. Revue d'action politique du PCF.

KHAL TORABULLY



Khal Torabully est né en 1956 à Port-Louis, capitale de l'île Maurice. Il est issu d'une famille de coolies, c'est-à-dire de parias indiens condamnés au silence. Il dit dans ses poèmes les cales infectées et les corps jetés par-dessus bord lors de l'exode de ses

ancêtres de leur terre natale, bétail « vendu avec outils » à l'arrivée. Cette douleur ancienne irradie dans sa poésie en « fragments d'histoire criée », même si « L'heure est enfin venue/de ne plus trembler/à l'appel de ton nom/ », même si l'île natale regorge de beautés, avec sa terre couleur caramel, ses parfums, ses paons et la mer omniprésente. Sur le modèle du concept de négritude, il forgera celui de coolitude, « partage d'une terre de giboyeuse parole ». Cette composante de la créolité propre aux îles de l'océan Indien, et destinée à augmenter « les mémoires différenciées de l'esclavage », sera saluée par Aimé Césaire. Il sera un des membres fondateurs du Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations, créé en 1999 à Paris.

En 1976, il vient s'installer à Lyon pour y faire des études de lettres, clôturées par un doctorat de linguistique (Sémiologie du poétique). Khal Torabully a publié une vingtaine d'ouvrages, parmi lesquels *L'Ombre rouge des gazelles*, inspiré par le drame sanglant de l'Algérie (la gazelle est dans la tradition littéraire arabe le symbole de la liberté), recueil auquel est attribué le prix Missives en 1998. Il emprunte avec un incroyable appétit à la langue créole ou crée son propre lexique, faisant aussi la part belle aux sons et aux rythmes.

Considéré comme une voix majeure de l'île Maurice, mais aussi grand voyageur, invité à de nombreux événements culturels dans le monde, Khal Torabully est également scénariste et réalisateur de documentaires distingués aussi par plusieurs prix. ●

Katherine L. Battaielle

Je ne suis pas d'ici comme on est *commis de seconde classe*.

Je suis père des métamorphoses
Après avoir longtemps courbé ma langue
Devant le saccage des cervelles.

On ne dira plus c'était un bon coolie,
Un coolie sucré qui se distrait de rien,
Un z'indien qui a la fragilité de l'horizon
À l'approche du cyclone glouton.

On ne dira plus que la gale de sa misère
Le ravale à l'insignifiance de sa présence.

Ni que son sang étrange
Imprégné d'épices rances

A le relent troublant de son costume de fakir.

On ne dira plus qu'il mange chien

Ou crapaud sans sel.

On dira qu'il a retrouvé l'appétit des mots

Au cri puissant de son humanité.

Khal Torabully, *Chair corail, Fragments coolies*,
Ibis rouge, 1999.

L'enfant que la main a épargné
a englouti le soleil de la fontaine.

Un vieillard inerte, imberbe, pur
avait glissé dans l'éternité avant l'aube.

Sont morts après lui :

sa femme enceinte,

son fils borgne,

sa fille timide,

son chien chétif,

sa brebis galeuse,

sa mère malade,

son grand-père amnésique.

L'enfant marche sur les cadavres,

éloigne les mouches,

et regarde le plafond aux couleurs glauques.

Quel temps reste-t-il

avant de glisser dans la douleur ?

Khal Torabully, *L'Ombre rouge des gazelles*,
Paroles d'aube, 1998.

BRUCE CLARKE

Fantômes de la mer



Fantômes de la mer, 2016 © Bruce Clarke.

L'artiste plasticien Bruce Clarke signe une œuvre aussi esthétique que politique avec la série des *Fantômes de la mer*. Artiste engagé dans les luttes anti-impérialistes, Bruce Clarke intègre ses questionnements sur l'ordre du monde dans sa recherche plastique, aussi délicate qu'éloquente. Ces toiles ont été conçues en 2016, année particulièrement meurtrière pour les migrants, dont plus de cinq mille ont disparu lors de naufrages au large de la Libye. Ce projet rend hommage aux victimes du trafic humain en mer Méditerranée, à celles et ceux qui fuient la guerre, la misère et la terreur constante qui font le quotidien de leur pays natal. Celles et ceux en quête de refuge et d'avenir, dont nombreux n'atteignent pas le rivage européen et périssent en mer, sous l'œil indifférent des États qui refusent toute aide aux bateaux de fortune qui dérivent sur leurs côtes. Celles et ceux qui, une fois arrivés, comprennent bien vite le mirage de l'accueil des réfugiés et n'en finissent pas d'être traqués.

Les personnages sont représentés grandeur nature, debout et la tête haute, marcheurs dignes à qui on refuse la condition humaine. Ces œuvres sont également pensées pour être reproduites en très grand format et être exposées en extérieur, pour interpeller les passants qui ne peuvent plus détourner le regard et rendre visibles celles et ceux dont l'existence est bafouée.

Fantômes de la mer, fantômes de la société, les migrants sont invisibilisés, humains sans droit ni reconnaissance, errant parmi les citoyens qui refusent de voir la misère d'en face et d'admettre la responsabilité de leur gouvernement, si ce n'est leur propre culpabilité.

Les *Fantômes de la mer* font partie de l'exposition *Invisible memories* qui a eu lieu au centre d'art Jean-Pierre-Jouffroy de Bonneuil-sur-Marne. Ces œuvres ont aussi été exposées à la galerie Art-Z à Paris. ●

Laura Verdugo



Un modèle innovant pour la santé publique

En pleine crise sanitaire, *Cause commune* a interrogé **Laurence Cohen**, sénatrice (PCF) du Val-de-Marne, sur la dégradation de notre système hospitalier, le Ségur de la santé, les causes de la défiance à propos du vaccin et les différentes propositions portées par les communistes dans le domaine de la santé, en particulier la création d'un pôle public du médicament.

— PROPOS RECUEILLIS PAR **LÉO PURQUETTE** —

© Vous avez fait partie des parlementaires communistes qui ont fait le tour des hôpitaux de France avant le déclenchement de la pandémie. Un an après le début de la crise sanitaire, dans quel état est notre système hospitalier ?

Sénatrice depuis 2011, je dénonce depuis près de dix ans l'asphyxie dans laquelle se trouvent les hôpitaux publics. Alors que notre système hospitalier était souvent cité en modèle, pour le nombre d'établissements présents sur le territoire et pour l'excellence de notre recherche, nous assistons, année après année, à un délitement de ses atouts.

Cette situation s'explique par les réformes successives : T2A (tarification à l'activité), pôles puis en 2009 la loi HPST (hôpital,

« Le pôle public a pour objectif de sortir les médicaments, les dispositifs médicaux et les vaccins du marché, de les considérer comme des biens essentiels, sur lesquels il ne peut être fait de profits. Il a également pour vocation de soutenir la recherche publique. »

patients, santé, territoires), qui ont profondément transformé le fonctionnement des hôpitaux. La droite au pouvoir à l'époque, dans une vision libérale et marchande, a calqué le modèle des entreprises privées sur les hôpitaux publics

avec un nouveau mode d'organisation du travail très managérial. De l'avis de toutes et tous, aujourd'hui, la T2A est l'un des principaux maux des hôpitaux qui conduit à la situation dramatique actuelle. La course à la rentabilité, à laquelle

« Nous opposons la coopération à la mise en concurrence et proposons de vivifier la démocratie sanitaire pour que les politiques de santé soient élaborées à partir des besoins de la population et en concertation. »

s'ajoutent des réductions budgétaires imposées aux établissements et l'existence du *numerus clausus*, ont mis à bout les soignantes et les soignants. C'est pour leur donner la parole, les écouter, et démontrer combien ce n'était pas une situation isolée propre à un hôpital mais bien une situation générale, liée aux politiques menées, que nous avons décidé, en janvier 2018, avec les députés communistes de mener ce tour de France des hôpitaux et des EHPAD. Pendant dix-huit mois, nous avons visité plus de cent-soixante établissements. Nous avons rencontré les organisations syndicales, les usagers et les directions. Et si, bien évidemment, il existe plusieurs exemples montrant des initiatives innovantes pour mieux prendre en charge les patients, ce qui nous a marqué et qui est commun à toutes nos visites, c'est la souffrance des personnels, épuisés par le manque de moyens, par la perte de sens de ce métier relationnel.

À l'issue de ce tour de France, nous avons déposé, au Sénat et à l'Assemblée nationale, une proposition de loi, comprenant plus de quarante mesures d'urgence. Nous les avons remises à l'ancienne ministre Agnès Buzyn, sans qu'elle en tienne compte, pas plus qu'Olivier Véran. Ces propositions étaient pourtant de nature à redresser le système qui, même sans pandémie, était à bout, d'où l'urgence d'agir !

« Quel regard portez-vous sur le Ségur de la santé ? »

Ce Ségur était inutile et a sonné comme une forme de provocation ! À quoi bon

perdre du temps à refaire les mêmes diagnostics qui sont connus depuis des années ?

Sur les conclusions elles-mêmes, effectivement, plusieurs milliards d'euros ont été débloqués, plus que les gouvernements précédents ne l'avaient fait. Le ministre Olivier Véran ne cesse de s'en enorgueillir mais cet argent n'est qu'un rattrapage des coupes drastiques faites depuis des années... Et encore, le compte n'y est pas !

Sur la revalorisation salariale, par exemple, certes le gouvernement a accordé une augmentation de 183 euros pour le personnel, mais, d'une part, elle est largement en deçà des revendications portées par les syndicats et, d'autre part, de nombreuses catégories de professionnels ont été oubliées ou exclues du dispositif. Le gouvernement refuse d'admettre que la faiblesse des salaires est

de personnel, et par conséquent, en bout de chaîne, les mauvaises conditions de travail.

Et puis ce Ségur, qui sert de vitrine au gouvernement, n'a absolument pas remis en cause le principe d'un ONDAM (objectif national de dépenses d'assurance maladie) beaucoup trop bas qui a engendré en dix ans plus de 7 milliards de restrictions budgétaires aux hôpitaux ! Le gouvernement n'a tiré aucun enseignement de la crise de la covid puisque, dans le budget de la Sécurité sociale pour 2021, plus de 4 milliards de réductions budgétaires vont être encore imposés au système de santé, dont 800 millions aux hôpitaux.

« Pourquoi selon vous, la France est-elle le pays le plus réticent au vaccin ? »

Il est vrai qu'au pays de Pasteur, cette réticence ou plutôt cette méfiance peut paraître surprenante. La vaccination, d'une manière générale, est indispensable, c'est une question de santé publique et une avancée scientifique incontournable. C'est vrai pour le vaccin anti-covid qui est très attendu.

Mais la crainte française peut s'expliquer par différents scandales sanitaires. Si les plus marquants tels que le Médiateur, la Dépakine, le Lévytyrox ne portaient pas sur des vaccins, je crois que ces scandales ont abimé la confiance des

« Nous proposons de soumettre à cotisation les revenus financiers des entreprises, de supprimer la taxe sur les salaires dans les établissements publics de santé ou bien encore d'appliquer l'égalité salariale. »

l'un des éléments clés du peu d'attractivité de ces professions difficiles. Cette absence de reconnaissance explique les difficultés de recrutement, le manque

Françaises et des Français, en particulier à l'encontre des agences sanitaires chargées d'effectuer la pharmacovigilance. Pour ma part, je milite aussi pour l'uti- ►►

► lisation d'adjuvants dans les vaccins, qui ne soient pas nocifs pour la santé. Dans ces scandales, il apparaît que très souvent ce sont les conflits d'intérêt et les profits de « Big Pharma » qui ont primé sur la santé de la population.

La non-transparence, le secret des affaires, brandi par les grands laboratoires pharmaceutiques, pour contrer le

Elle était d'ailleurs soutenue syndicalement ainsi que par plusieurs associations de patients et d'usagers.

Tout d'abord, la création d'un pôle public aurait pu répondre aux pénuries récurrentes de médicaments auxquelles est confronté notre pays. L'Agence nationale de sécurité du médicament, dans les auditions que j'ai menées en tant que

être pour nous une occasion de relocaliser la production et de mieux couvrir les besoins. Il faut donc élargir notre mobilisation pour l'imposer.

© Le gouvernement a annoncé son intention de vacciner 26 millions de Français en six mois, mais les débuts de la campagne de vaccination sont chaotiques.

Pour quelles raisons selon vous ?

Deux semaines après le début de la campagne de vaccination, il semble effectivement que cela soit chaotique malgré les discours volontaristes du gouvernement. Maxime Combes, économiste à Attac, a montré que si la France poursuivait sur ce rythme, il lui faudrait 1927 années pour parvenir à son objectif de vacciner 60 % de la population !

Là encore, comme nous l'avons montré dans la commission d'enquête, il existe en France certaines lourdeurs administratives et technocratiques qui empêchent la réactivité et l'effectivité des décisions. Le gouvernement a ses propres responsabilités : aucune anticipation, pas d'élargissement des personnels pouvant vacciner en dehors des médecins traitants, les élus locaux ne sont pas associés... Tout est décidé en exécutif, la démocratie est bafouée, les citoyennes et les citoyens, de même que la représentation parlementaire sont méprisés. À ce jour, nous n'avons par ailleurs aucune garantie sur le nombre suffisant de doses ou si un risque de pénurie est probable. Si le gouvernement échoue sur cette étape essentielle pour lutter contre la propagation du virus, les conséquences seront dramatiques.

© Pour aujourd'hui comme pour demain des menaces importantes pèsent sur l'équilibre de la Sécurité sociale. Quelles solutions de financement préconisez-vous ?

Cela fait des années que les gouvernements successifs et les médias sont obnubilés par le trou de la Sécurité sociale et veulent faire culpabiliser les Français qui « consommeraient » trop de soins. Mais il faut bien comprendre que ce déficit

« La mauvaise gestion par le gouvernement, ses errements dans la communication ont semé le doute chez les Français dans la capacité de celui-ci à prendre les bonnes décisions et à réellement lutter contre le virus. »

droit à l'information et à la santé contribuent à cette crise de confiance dans la population et sont un obstacle à la généralisation de la vaccination contre la covid. D'autant que cette campagne, beaucoup moins bien engagée que dans les pays voisins fait suite aux fiascos de la production des masques et de la réalisation des tests. La mauvaise gestion par le gouvernement, ses errements dans la communication ont semé le doute chez les Français dans la capacité de celui-ci à prendre les bonnes décisions et à réellement lutter contre le virus.

© Vous avez présenté une proposition de loi pour la création d'un pôle public du médicament. Quels seraient ses avantages ? Serait-il de nature à restaurer la confiance ?

En effet, le 9 décembre dernier, notre proposition de loi a été examinée mais elle a été rejetée par le Sénat, la droite ayant voté contre, les socialistes s'étant abstenus. C'est très dommage, car même si c'est une proposition que nous portons depuis longtemps, elle était particulièrement d'actualité avec la crise sanitaire.

rapporteuse, a révélé que plus de 1 500 médicaments ont été signalés en rupture ou en risque de rupture en 2019, contre 404 en 2013. Le nombre de signalements de médicaments en tension devrait ainsi doubler en 2020 et pourrait avoisiner les 3 200 signalements.

Ces pénuries s'expliquent par le fait que les grands groupes pharmaceutiques abandonnent la production de certains médicaments, jugés peu rentables, notamment ceux qui sont commercialisés depuis plusieurs années. Notre pôle public a, au contraire, pour objectif de sortir les médicaments, les dispositifs médicaux et les vaccins du marché, de les considérer comme des biens essentiels, sur lesquels il ne peut être fait de profits. Il a également pour vocation de soutenir la recherche publique. Et surtout, nous souhaitons que la France retrouve, avec ce pôle public, la maîtrise de sa production, sa souveraineté. La crise sanitaire a largement montré que la mondialisation a rendu notre pays dépendant puisque de nombreux médicaments sont fabriqués par exemple en Chine, en Inde, là où la main-d'œuvre est moins chère. Ce pôle public devrait

est totalement et artificiellement entretenu puisque les recettes sont réduites à peau de chagrin à grands coups d'exonération de cotisations patronales, sans aucune compensation. D'après la cour des comptes, ces exonérations, allègements ou niches sociales représentent un manque à gagner de 90 milliards d'euros pour la Sécurité sociale. Ces choix permettent au gouvernement de justifier, *a posteriori*, la réduction des dépenses, la recherche de nouvelles coupes budgétaires ou bien encore l'obligation de mener la réforme des retraites pour soi-disant équilibrer le système !

Nous proposons, au contraire, non pas de réduire les dépenses, mais de redonner de l'ampleur aux recettes, en mettant un terme, en premier lieu, à ces exonérations exponentielles. Nous proposons également de soumettre à cotisation les revenus financiers des entreprises, de supprimer la taxe sur les salaires dans les établissements publics de santé ou bien encore d'appliquer l'égalité salariale. Selon la fondation Concorde, respecter l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes permettrait de réinsuffler 62 milliards dans l'économie française ! Nous venons de fêter les soixante-quinze ans de la Sécurité sociale, mise en place par le ministre communiste Ambroise Croizat, et la crise sanitaire que nous traversons a mis en lumière l'efficacité de ce système. Il faut donc le consolider en cessant notamment de fiscaliser et privatiser son financement, comme ce que vient de faire à nouveau le gouvernement avec la création d'une cinquième branche autonome et qu'on lui accorde de vrais moyens pour mener à bien sa mission.

C Parmi les enseignements à tirer de la crise sanitaire, faut-il aller vers une refondation de notre système de santé et de protection sociale ? Si oui, à quoi ressemblerait le modèle que vous défendez ?

La principale refondation est d'abroger les réformes mises en place depuis près de vingt ans. Aucune d'entre elles, que

ce soit la loi HPST, la loi Touraine ou la loi Buzyn, n'a conforté notre système public de santé, loin s'en faut ! Toutes ont justifié des réductions drastiques de moyens pour les hôpitaux publics et ont favorisé l'entrée du privé au nom de l'équité et de l'efficacité ! Toutes ont mis en avant l'urgence d'une réorganisation, d'une transformation en profondeur au nom de la modernisation. Or, pour répondre aux besoins en matière de santé pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire, il est indispensable d'y mettre des moyens considérables. Je pense notamment à la juste revendication des personnels qui réclament la création en urgence de 100 000 emplois dans les hôpitaux et de 300 000 dans les EHPAD en trois ans.

Et puis il faut prendre des mesures volontaristes pour combattre les déserts médicaux qui concernent les zones rurales comme urbaines. Nous demandons un moratoire sur les fermetures d'établissements, de lits, de services pour per-

opposons la coopération à la mise en concurrence et proposons de vivifier la démocratie sanitaire pour que les politiques de santé soient élaborées à partir des besoins de la population et en concertation.

À l'heure du développement de l'ambulance, nous refusons que ce soit un prétexte à la fermeture de lits d'hospitalisation (cent mille en vingt ans) et nous militons pour le développement de moyens en faveur d'une prise en charge multidisciplinaire à domicile avec des professionnels formés et en nombre suffisant. Enfin, pour mieux articuler la médecine de ville et la médecine à l'hôpital, désaturer les services des urgences, nous proposons de créer davantage de centres de santé publics. Ces structures pluridisciplinaires répondent aux attentes des jeunes professionnels, et offrent proximité et accessibilité des soins.

L'efficacité de ces propositions passe par un plan de formation et de recrute-

« Ce qui est commun à toutes nos visites, c'est la souffrance des personnels, épuisés par le manque de moyens, par la perte de sens de ce métier relationnel. »

mettre un réel accès aux soins et une offre diversifiée sur l'ensemble du territoire. Il faut également mettre en place le tiers payant généralisé pour qu'il n'y ait plus un tiers des Français qui renoncent à des soins pour des raisons financières, chiffre qui va exploser avec la crise économique. Il faut renoncer à cet ONDAM famélique, véritable outil austéritaire pour assécher notre système public de santé et supprimer véritablement la T2A. Il faut aussi en finir avec les GHT (groupements hospitaliers de territoire), les conseils de surveillance des hôpitaux qui fonctionnent sans contre-pouvoir des personnels et de leurs syndicats, des élus ou des usagers. Nous

mettent de personnels du secteur de santé et du médicosocial avec notamment des moyens pour les universités afin de rendre opérant la suppression du *numerus clausus* en médecine, par exemple.

Pour en finir avec les inégalités de santé et pour répondre aux besoins, nous pouvons aussi nous appuyer sur de nombreuses propositions alternatives, portées par les personnels, les syndicalistes, les associations d'usagers. Ce sont les enseignements que nous tirons de notre tour de France et qui ont nourri notre proposition de loi, point d'appui d'un modèle innovant. ●

CONFINEMENT ANNÉE ZÉRO ?

Que ferons-nous des confinements ?

PAR **CORINNE LUXEMBOURG** ET **MARINE MIQUEL**

« **P**rès de la moitié de l'humanité confinée » : la formule, reprise à l'envi par la plupart des médias au printemps dernier, faisait sans doute l'impasse sur le nombre des « travailleurs essentiels » – ou plutôt des « travailleuses essentielles », leurs métiers méprisés et sous-payés étant largement occupés par des femmes. Cette formule a permis de gloser sur une uniformisation mondiale de la crise sanitaire, qui n'a pas cependant résisté au temps car, si le « confinement » fut un même outil de prévention de la propagation des épidémies, les gestions politiques de la crise sanitaire ont été plus que diverses, selon les choix idéologiques ou pragmatiques de leurs dirigeants.

Sur ce point, les distinctions tracées par l'idéologie dominante entre démocraties occidentales et régimes autoritaires n'ont pas tenu longtemps : après avoir poussé quelques cris indignés, les « démocraties occidentales » ont rapidement recouru à des mesures comme le confinement imposé aux populations, le traçage *via* les smartphones, ou encore la fermeture des frontières. D'autres différences, cependant, seront à porter bien haut, lorsqu'il sera temps de faire les comptes : de l'imposition d'attestations de sortie à l'absence de masques, puis de tests et désormais de vaccins, il n'est pas sûr que la France y brille particulièrement. Faut-il y voir l'indifférence d'un pouvoir dont le souci est davantage d'assurer la sauvegarde du taux de profit du capital, ou le résultat d'une incapacité plus structurelle d'un État rendu exsangue par des décennies de casse des services publics ? Il reste que la situation commencée le 17 mars avec la décision d'un premier confinement est encore loin d'être terminée, laissant, pour nos vies partiellement arrêtées, une impression de « boucle temporelle », ressort scénaristique de la science-fiction. Dans cette dernière, toutefois, le héros, bloqué dans le temps et contraint à revivre la même journée,

« La fin de cette tranche temporelle marquée par les confinements laissera-t-elle des traces qui modifieront durablement nos sociétés ? »

parvient à améliorer, progressivement, le déroulement des faits, et voit sa personnalité et son action sur le monde modifiées. La fin de cette tranche temporelle marquée par les confinements laissera-t-elle, de même, des traces qui modifieront durablement nos sociétés ?

AFFRONTER LES CRISES QUI S'ANNONCENT

Si les épidémies sont rarement en elles-mêmes des moteurs historiques, les politiques de gestion sanitaire qui les accompagnent les ont toujours mises à profit pour mettre en place des changements majeurs, négatifs ou positifs, comme le contrôle des personnes ou la mise en place d'un système de santé, et l'on s'accordera, en regardant l'année qui vient de s'écouler, sur le fait que l'épidémie de covid-19 a mis en lumière de nombreux phénomènes déjà sous-jacents. La durée – non pas de la présence du virus, mais des dispositifs temporels et spatiaux réorganisant

perspectives (catégories sociales, professionnelles, etc.) et les domaines (sociologie, psychologie, géographie, littérature, etc.), si certains traits de cette période confinée subsisteraient dans un temps plus long ; une réflexion indispensable pour qui veut reprendre la maîtrise sur le cours des événements – dont la gestion fractionnée est suspendue aux annonces d'un président rendu omnipotent par une Constitution délétère – et affronter les crises qui s'annoncent : crise économique majeure dans l'année qui vient ; nouvelles crises sanitaires, dans le contexte d'une économie mondialisée et de destruction d'écosystèmes ; crise environnementale, entre les conséquences du réchauffement climatique et le manque de métaux rares. Le capitalisme vante la crise comme possibilité de se réinventer, quoi qu'il en coûte en pertes humaines. Pour nous, communistes, il s'agit moins d'une opportunité que d'une nécessité pressante, pour réussir à préserver l'humain et la planète. Espérons que ce dossier y contribue. ■

*Corinne Luxembourg et Marine Miquel

sont membres du comité de rédaction de *Cause commune*.

Elles ont coordonné ce dossier.

« Faut-il y voir l'indifférence d'un pouvoir dont le souci est davantage d'assurer la sauvegarde du taux de profit du capital, ou le résultat d'une incapacité plus structurelle d'un État rendu exsangue par des décennies de casse des services publics ? »

la vie quotidienne – est marquante et sert de révélateur à des tensions inégalitaires qu'il devient impossible de cacher. Pour autant, l'effet d'aubaine fonctionne efficacement, permettant d'instaurer, à des échelles qu'on n'aurait pas imaginées pour de simples tests, la dématérialisation intensive des échanges au sein des sociétés humaines, en en réduisant la substance physique à sa plus petite expression. Dans le même temps que les conséquences économiques apparaissent, les perspectives d'une justice sociale et spatiale appuyées sur la démocratie sont sévèrement contrariées. Nous avons voulu nous demander, dans ce dossier, en multipliant les



Peut-on parler d'une « géopolitique du confinement » ?

La désorganisation sans précédent de l'économie mondiale, consécutive au confinement de quelque quatre milliards de personnes, a affecté tous les pays. Cette crise inédite invite à repenser les rapports mondiaux dans l'interdépendance et la solidarité.

PAR FRANCIS WURTZ*

Qu'est-ce que la « géopolitique » ? Selon le géographe Yves Lacoste, « par géopolitique, il faut entendre toute rivalité de pouvoir sur ou pour du territoire ». C'est, par exemple, « le cas du conflit israélo-palestinien » est-il précisé. Accoler cette notion, prise au sens strict, à la gestion de la pandémie du coronavirus – et plus précisément au « grand confinement » que celle-ci a engendré – serait donc inapproprié. Cependant, nous vivons à une époque où le *soft-power* – cette capacité d'un pays à exercer son influence sur la scène internationale par des moyens non militaires – joue un rôle majeur dans les rapports de force. Il n'est, dès lors, pas sans intérêt de mesurer les effets du confinement

Rappelons que la Banque mondiale estime à quelque 150 millions le nombre de personnes supplémentaires menacées de basculer sous le seuil d'extrême pauvreté d'ici la fin de 2021. Il s'agit d'un brutal renversement de tendance par rapport à l'évolution observée sans discontinuer depuis plus de vingt ans ! Plus généralement, le chômage de masse, le renchérissement de la nourriture, la chute des revenus, les systèmes de santé débordés, la fermeture des écoles... touchent ou ont touché l'humanité tout entière. De même, tous les pouvoirs en place ont été, ponctuellement ou plus durablement, fragilisés par la crise. Cette fois, aucune région du monde n'est épargnée. Pourtant, si l'ordre hiérarchique international n'a pas été fondamentalement bouleversé par cette crise inédite, celle-ci laissera son empreinte sur les rapports de force entre les différents pôles de puissance.

« Le confinement a mis en lumière l'urgence qu'il y a à se libérer non de la mondialisation – processus irréversible –, mais de l'exploitation néolibérale de ce processus. »

sur la place et le poids – du point de vue économique, politique et en matière d'image – des différentes puissances dans le « concert des nations » et sur l'avenir de la mondialisation elle-même. De fait, certains pays en sortent plutôt gagnants, d'autres non.

Certes, la désorganisation sans précédent de l'économie mondiale, consécutive au confinement de quelque quatre milliards de personnes, a affecté tous les pays. Partout, la misère explose.

LA DÉFAITE DE DONALD TRUMP : UN CHOC GÉOPOLITIQUE

À tout seigneur tout honneur : arrêtons-nous tout d'abord sur le pays qui revendique avec une passion inextinguible son *leadership* mondial, les États-Unis. Les inévitables mesures de confinement dans de nombreux territoires du pays ont, de fait, privé Donald Trump de son principal atout électoral : son bilan flatteur en matière de croissance et d'emplois. Pire que cela : en choisissant de privilégier le rétablissement de l'économie à la protection de la population – notamment en s'opposant, partout où il le pouvait, au confinement rendu indispensable par la perte de contrôle de la situation –, il a précipité sa défaite. Il est, en effet, plausible d'imaginer qu'une frange non négligeable de l'électorat, initialement tentée par le vote pour celui

qui avait promis de rendre l'Amérique *great again*, ait finalement changé d'avis sous le double effet de la récession et de la cataclysmique crise sanitaire. On peut dire, en quelque sorte, que Donald Trump a été vaincu tant par l'effet du confinement que par son opposition à celui-ci. Sa défaite constitue bien un choc géopolitique. Même si les « fondamentaux » invariables – notamment l'*hubris* (démessure) – de la « seule nation indispensable » (Bill Clinton) ne disparaîtront pas avec son successeur, le départ forcé du leader le plus irresponsable de l'histoire de son pays changera, dans plus d'un domaine d'importance, la donne internationale.

USA-CHINE : UN « EFFET CISEAUX »

Inversement, la Chine, qui recourut la première (le 23 janvier 2020) à ce qu'on appelle alors pudiquement une « mise en quarantaine » stricte de 18 millions d'habitants de Wuhan et de sa région, semble désormais avoir vaincu l'épidémie et renoué avec la croissance. Mieux, elle se présente comme championne de la coopération internationale en matière de santé. Cet « effet ciseaux » entre les deux principaux rivaux stratégiques du siècle est bel et bien un événement géopolitique de grande portée. Et ce d'autant qu'au début de cette année cet aboutissement n'avait rien d'évident. Plus d'un haut responsable politique américain ou, plus généralement, occidental savourait alors en silence ce qui pouvait passer pour un coup d'arrêt porté à l'insolente ascension de l'Empire du milieu. Au même moment, l'hôte de la Maison-Blanche, quant à lui, choisissait – malgré de nombreuses mises en garde de ses conseillers – d'ignorer les risques que pourrait représenter ce virus pour « l'Amérique ». La première puissance mondiale était au-dessus de ces contingences, dignes des pays arriérés. Aujourd'hui, si les États-Unis demeurent, et pour longtemps encore, le pôle le plus puissant de la planète, le danger suprême qu'ils ont cru conjurer se révèle plus réel que jamais : aimée ou non, la Chine passe désormais pour l'inéluctable future puissance dominante sur la scène mondiale.

EUROPE : L'ESPOIR TÊNU D'UN TOURNANT GÉOPOLITIQUE

En Europe aussi, la crise sanitaire et le confinement sans précédent qu'elle a rendu nécessaire ont fait bouger les lignes. Au mois de mars 2020, l'Italie, pays fondateur de la Communauté euro-

péenne, se débat désespérément contre les effets dévastateurs de la pandémie. Mais « l'Europe » ne réagit pas. La raison de cette attitude inqualifiable tient notamment à une obsession de la classe dirigeante allemande, partagée par d'autres adeptes de l'ordolibéralisme dans l'Europe du Nord : pas question d'aller vers une « union de transferts », autrement dit la solidarité budgétaire des pays riches vers les pays en difficulté. Hier, la Grèce, aujourd'hui l'Italie. Le Premier ministre italien, Giuseppe Conte, a beau appeler l'UE à « aider à lutter contre l'épidémie », quitte à s'engager à « rendre des comptes sur la manière dont sont dépensées les ressources », rien n'y fait. Il aura fallu, fin mars, une révolte sans précédent de l'Europe du Sud en plein Conseil européen – « répugnant », « mesquinerie récurrente », « inconscience absolue », « radins », « comportement de châtelain »... sont quelques-uns des qualificatifs échangés à cette occasion entre les principaux « partenaires » de l'UE! – pour débloquer la situation. Bruno Le Maire, qui ne passe pas pour un détracteur de « Bruxelles » ni de Berlin, résume alors la situation en ces termes : « Si on dit à l'Italie de se débrouiller toute seule, l'Europe ne s'en relèvera pas. » Près de deux mois plus tard, alors que toute l'Europe est désormais aux prises avec la pandémie, l'Allemagne accepte pour la première fois de s'engager en faveur d'une forme de solidarité financière : un gros emprunt mutualisé des vingt-sept États membres et un important transfert d'argent aux pays les plus en difficulté. Il faudra attendre encore deux autres mois pour que le fameux plan de relance européen de 750 milliards d'euros, dont 390 milliards de subventions, soit officiellement décidé par l'ensemble des États membres.

Si ce plan finit par se concrétiser en monnaie sonnante et trébuchante pour les populations et les secteurs les plus éprouvés, il s'agira indubitablement d'un événement d'importance, mais ponctuel. Si, en revanche, cette nouvelle approche – une mutualisation de dettes et une solidarité financière renforcée – se pérennisait à l'avenir, au-delà de cette crise sanitaire dévastatrice, alors, on pourrait parler d'un tournant géopolitique, l'Union européenne commençant à ressembler à un acteur collectif, solidaire et efficace. Hélas, cet espoir est ténu, le capital allemand risquant de sortir de cette crise encore renforcé par rapport à ses partenaires et plus préoccupé de jouer la concurrence avec l'Asie que la solidarité avec l'Europe du Sud... À suivre. ►►

► LA MONDIALISATION ATTEINTE DANS SON ESSENCE MÊME

Plus généralement, la mondialisation a été, apparemment, atteinte dans son essence même par le confinement. L'ouverture des frontières? Celles-ci se sont fermées les unes après les autres. La mobilité des personnes? Les avions sont massivement cloués au sol, même les trains sont longtemps restés à quai. La globalisation de l'économie? L'on évoque avec insistance la nécessité de relocaliser des productions stratégiques pour réduire la dépendance à des pays tiers pour des produits ou des composants indispensables. Le triomphe du « marché »? On assiste au grand retour de l'État et des dépenses publiques... Certains en concluent que la « démondialisation » serait la rançon du confinement: ce n'est pas crédible au moment où l'usage d'Internet explose, les visioconférences se démocratisent, les réseaux sociaux triomphent... En revanche, il est permis de penser que l'expérience inédite, sinon traumatisante, du confinement laisse des traces profondes dans le comportement, la réflexion et l'imaginaire des sociétés. « Il va y avoir un conflit entre ceux qui voudront la continuité et ceux qui voudront changer de civilisation », analyse le psychiatre Boris Cyrulnik, pour qui « nous assistons à une vraie révolution de la pensée, une révolution dans la hiérarchie des valeurs morales, dans l'*ethos* » (entretien dans *La Provence* du 30 mars). Voilà qui laisse présager, à bien des égards, une réécriture de la mondialisation, bref, des transformations géopolitiques d'importance. Et qui invite à intervenir dans les choix cruciaux qui s'annoncent. Avec, dans la ligne de mire, des changements à l'échelle de l'humanité dans son ensemble.

SÉPARER LE BON GRAIN DE L'IVRAIE EN MATIÈRE DE « GLOBALISATION »

En effet, ce n'est pas au moment où, pour la première fois, l'humanité tout entière affronte en même temps le même fléau qu'il faut se recroqueviller sur son pré carré! L'heure est, plus que jamais, à bâtir un authentique multilatéralisme qu'aucune institution incarne mieux que les Nations-Unies. En vérité, le confinement a mis en lumière l'urgence qu'il y a à se libérer non de la mondialisation – processus irréversible –, mais de l'exploitation néolibérale de ce processus. Il a ouvert un vaste champ de réflexion pour apprendre à mieux séparer le bon grain de l'ivraie en matière de « globalisation »: l'ouverture des frontières est un bienfait dès lors qu'elle s'ac-

compagne d'une régulation démocratique des échanges; la mobilité n'équivaut pas nécessairement au tout-avion ni au tourisme de masse; l'interdépendance est compatible avec la souveraineté, pour peu que celle-ci s'inscrive dans une dynamique de coopérations sans domination et de reconnaissance de « biens publics mondiaux », tels que la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité ou... le contrôle des pandémies. D'une façon générale, la principale rupture que l'expérience de cette crise nous incite à opérer est de créer les conditions permettant qu'une vision à long terme, anthropologique et écologique, du monde finisse par l'emporter sur le court-termisme financier. Et aussi que la prise en considération de l'insécurité humaine – sanitaire, alimentaire, environnementale, sociale, démocratique – supplante au plus vite la conception étroitement militaire de l'insécurité. À cet égard, le fait que la France programme, au nom de sa sécurité, la construction d'un nouveau porte-avions au moment même où elle doit confesser l'étendue de ses défaillances face à l'épidémie en dit long sur l'ampleur du débat ouvert sur les priorités de l'après-confinement.

« La principale rupture que l'expérience de cette crise nous incite à opérer est de créer les conditions permettant qu'une vision à long terme, anthropologique et écologique, du monde finisse par l'emporter sur le court-termisme financier. »

Nous nous retrouvons une fois de plus avec Bertrand Badie lorsqu'il affirme: « Cette crise nous dit que le monde nouveau ne pourra être géré que dans la solidarité et l'interdépendance [...]. Cette crise globale s'adresse à l'humanité tout entière. Ce n'est que dans la solidarité de l'humanité tout entière qu'on pourra relever le défi » (entretien à *Projet imagine*, 1^{er} avril). Vivement la fin de toute géopolitique! ■

*Francis Wurtz est député honoraire au Parlement européen et ancien responsable de la politique extérieure du PCF.

Quelles sont les conséquences économiques du confinement ?

La pandémie est le révélateur d'une crise structurelle du capitalisme amorcée depuis plusieurs décennies.

PAR **THALIA DENAPE***

La crise va « profondément changer nos économies », déclarait Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne, le 4 juillet 2020, durant les rencontres économiques d'Aix-en-Provence. Force est de constater, cinq mois après le premier confinement et en pleine deuxième vague de l'épidémie, que l'on observe moins un changement profond de notre économie que l'accélération d'un processus de sauvetage du capital, avec l'aide complice de l'État, face aux crises engendrées par le système capitaliste lui-même.

UNE CRISE DU SYSTÈME CAPITALISTE DÉJÀ BIEN AMORCÉE

La covid-19 n'est pas l'origine de la crise que nous vivons. En vérité, elle n'a joué qu'un rôle de révélateur d'une crise structurelle du capitalisme amorcée depuis plusieurs décennies. À partir des années 1980, la mondialisation financière a ouvert la course à la concurrence au niveau international. Face à celle-ci, certains pays qui concentrent les industries productives sont les grands gagnants, tandis que d'autres, parce qu'ils ne sont pas assez compétitifs, deviennent de plus en plus dépendants du reste du monde. Ainsi, la France a perdu de nombreuses industries et est devenue dépendante de l'Allemagne, en particulier en matière de production

de matériel médical et de la Chine pour la production de masques ; d'après l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), l'Allemagne est le premier fournisseur de la France en matériel médical, ce qui représente 25 % des importations françaises de ces produits. La course à la rentabilité financière comme boussole de l'économie a également participé au détricotage des services publics de la santé, de l'éducation, des transports, etc. Ces derniers ne sont pas la priorité du système économique actuel, c'est une évidence, mais ils constituent même, du point de vue du capital, un manque à gagner, une occasion manquée de faire du profit. En effet, ces dernières années, l'État au service du capital n'a eu de cesse de progressivement faire entrer les logiques marchandes dans les services publics et la Sécurité sociale pour servir les intérêts des actionnaires. Suppression de lits dans les hôpitaux, de classes de la primaire au lycée, de lignes de train, sélection à l'université plutôt que construction de nouvelles structures, sont dénoncées depuis des années par les syndicats. Ces économies entraînent une surcharge des hôpitaux, des salles de classe et des amphithéâtres, des trains, en particulier les métros et les trains des métropoles : le cocktail pour une propagation rapide de l'épidémie sans véritable moyen pour la stopper est tout trouvé.

Nous avons alors dû nous engager dans un confinement durable qui a ralenti l'activité économique. Au deuxième trimestre de l'année 2020, l'INSEE indique une baisse de 13,7 % du PIB par rapport au trimestre précédent, ce qui constitue un des plus gros chocs économiques qu'a connus le système capitaliste. Quelles sont les consé- ►►

« Le chômage, cette “armée industrielle de réserve”, comme le nommait Karl Marx, sert aux capitalistes de variable d'ajustement. »

► quences de ce choc ? La reprise économique – qui n'est pas aussi garantie que nos dirigeants cherchent à le démontrer – est une relance sous la domination du capital.

UNE REPRISE ÉCONOMIQUE MOROSE

Le recours massif au chômage partiel non rémunéré à 100 % et non compensé par les entreprises – surtout pendant le premier confinement, et un peu moins pendant le second – a entraîné une baisse importante des revenus des ménages : les revenus d'activité ont chuté de 4,9 % en 2020 (INSEE, note de conjoncture). Si cette baisse des revenus d'activité est amortie par une hausse importante des prestations sociales par rapport à 2019 (+ 6,5 contre + 3,1 en 2019), il ne s'agit là que d'aides ponctuelles qui ne permettent pas d'envisager serinement l'avenir. Tous ces éléments, combinés à une confiance des ménages en baisse, font que la demande (habituellement fortement tirée par la consommation, en France) risque d'être insuffisante : après une reprise au troisième trimestre (+ 13,7 % pour la consommation et + 5,3 % pour l'investissement) en septembre, la consommation a chuté de 5,1 % par rapport à août. De plus, les carnets de commandes des entreprises provenant de l'étranger n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant la crise : le déficit commercial français (dû au fait que nous importons plus que nous exportons), déjà important avant l'arrivée du virus, se détériore encore : en juillet, le déficit commercial s'élevait à plus de 7 milliards d'euros.

UNE ACCENTUATION DE LA DOMINATION DU CAPITAL

Les réponses à la crise envisagées par le gouvernement sont des réponses de soutien au capital, quitte à faire payer la crise aux salariés. L'ampleur des suppressions d'emplois, malgré le déferlement des aides publiques, en est un premier indicateur. D'après la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), le chômage en catégorie A de Pôle emploi a bondi de 9,5 % entre le 3^e trimestre 2019 et le 3^e trimestre 2020. La DARES répertorie 65 777 PSE (« plan de sauvegarde de l'emploi » dans la novlangue du patronat pour parler de licenciement) du 1^{er} mars au 8 novembre 2020 contre 25 909 en 2019 sur la même période. Ainsi sont particulièrement visés les secteurs du commerce et de la réparation automobile (20 %), de la construction (16 %), de l'in-

dustrie manufacturière (16 %), de l'hébergement et de la restauration (12 %). Beaucoup d'entreprises qui prévoient des licenciements ont touché des aides massives de l'État sans condition de maintien des emplois, si bien que ces aides permettent principalement de dédommager les actionnaires de la baisse des profits. « Renault bénéficie d'une aide de 5 milliards sous forme d'emprunts garantis et annonce la suppression de 15 000 emplois dont 4 600 en France. Valéo qui a profité du chômage partiel entend supprimer 2 000 emplois. [...] Sanofi supprime 1 700 emplois dont 1 000 en France, Sodexo 2 000, Nokia 1 233, Bridgestone 400, Elior restauration 1 888, Alinéa 1 000, La Halle 2 466, Smart 1 600 (2,7 Mds€ de bénéfices en 2019), Demler 1 000, Conforama 1 900, Axa, Michelin... » (*Lettre du RAPSES*, n° 164, 18 novembre 2020).

Parallèlement, les TPE (très petites entreprises) et PME (petites et moyennes entreprises) se sont souvent heurtées à des refus de financement des banques malgré les aides publiques qui leur sont versées, et elles sont aujourd'hui au bord de la faillite. Or la faillite des entreprises les plus fragiles conduit en temps de crise à une dévalorisation du capital, qui permet au système économique de repartir sur un nouveau cycle d'accumulation des profits. Cela a alors pour conséquence une augmentation de la concentration du capital : les plus grosses entreprises deviennent encore plus grosses, comme elles sont débarrassées d'une concurrence encombrante, et concentrent les capacités de produire. Les petits commerces et les petites industries, déjà fortement concurrencés par les grandes enseignes, vont se raréfier encore davantage. Ce phénomène est inhérent au système capitaliste, ainsi que Lénine le décrivait déjà dans

« Les exonérations des cotisations sociales vont encore plus fragiliser la Sécurité sociale, qui connaît actuellement un déficit de 49 milliards d'euros, en raison des pertes de cotisations induites par le chômage massif pendant le confinement, auxquelles s'ajoute l'augmentation des dépenses de santé. »

L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme en 1917.

Le chômage, cette « armée industrielle de réserve », comme le nommait Karl Marx, qui sert aux capitalistes de variable d'ajustement, en particulier en visant les contrats les plus précaires (CDD et intérim), sans toucher au profit des actionnaires, crée les conditions d'une contraction de la reprise économique et de la capacité à dégager le profit futur, étant donné que le nombre important de chômeurs pèse sur la demande : c'est là une contradiction classique du système capitaliste. Ce chômage doit d'ailleurs être analysé à l'échelle internationale : les appels à la relocalisation des entreprises, qui semble à première vue être une mesure salutaire contre la dépendance industrielle de la France, vont exacerber la concurrence entre les pays et simplement déplacer le problème du chômage dans une autre partie du monde.

L'incertitude sur la reprise économique va permettre aux capitalistes de justifier l'accélération de la création d'emplois précaires, qui était déjà la norme de la création d'emplois avant la crise : 84 % des embauches se faisaient en CDD, dont 67 % étaient des contrats inférieurs à moins d'un mois. Loin des aspirations de sécurité de l'emploi, on risque de voir cette précarisation s'accélérer, dans le privé comme dans le public, où était déjà prévu, dans les calendriers ministériels, le démantèlement progressif de la fonction publique. En faisant planer la menace de plans sociaux, l'ambiance de crise permettra aussi d'imposer des baisses de salaire ou une augmentation de tâches de travail et du temps de travail à salaire constant facilitée par les ordonnances Macron de septembre 2017 qui autorisent désormais à déroger au code du travail. Il est à prévoir que l'incitation à l'embauche que prévoient les politiques de l'emploi sera aussi l'occasion de cadeaux aux entreprises pour assurer le maintien de leurs profits : les exonérations des cotisations sociales vont encore plus fragiliser la Sécurité sociale, qui connaît actuellement un déficit de 49 milliards d'euros, en raison des pertes de cotisations induites par le chômage massif pendant le confinement, auxquelles s'ajoute l'augmentation des dépenses de santé. L'État s'endette ainsi pour soutenir le capital : la dette publique s'établit aujourd'hui à 120 % du PIB (contre 98 % avant crise). Le président

« Les réponses à la crise envisagées par le gouvernement sont des réponses de soutien au capital, quitte à faire payer la crise aux salariés. »

promet de ne pas augmenter les impôts mais il entend bien faire payer la dette : pour servir les intérêts des marchés financiers, principaux détenteurs de la dette de l'État, on peut s'attendre à une baisse des dépenses dans les services publics, alors même qu'on aurait besoin d'une augmentation pour créer des emplois, des infrastructures et de la formation pour faire face à la pandémie. Nos droits risquent également d'être menacés : l'augmentation de l'âge de départ à la retraite déjà votée par le Sénat, ainsi que les urgences médicales payantes ne sont qu'un exemple de ce qui nous attend.

Pour soutenir l'économie, la Banque centrale européenne et les banques nationales des États membres de la zone euro ont créé 4 000 milliards d'euros : c'est plus que les 3 000 milliards créés en douze ans depuis la crise de 2008-2009 ! Or cet argent ne soutient pas l'économie réelle que sont les services publics, mais alimente les activités spéculatives sur les marchés financiers, formant des bulles prêtes à éclater : le risque d'un krach boursier qui se cumulerait à la crise sanitaire et économique n'est pas à écarter.

« Mettre fin aux taux de profit comme boussole de l'économie. »

POUR UN VÉRITABLE CHANGEMENT DE SYSTÈME

La pandémie de la covid-19 et les confinements ont été un brutal rappel de l'inefficacité de la mondialisation financière capitaliste à éviter les crises et à répondre à des situations d'urgence qui nécessitent de prioriser la santé de la population et de sécuriser les emplois et les revenus. Ils ont rappelé la nécessité d'une alternative et pourraient être le point de départ d'une rupture radicale mais réaliste avec le capitalisme. Il faut en premier lieu inventer une autre mondialisation : une mondialisation fondée sur la coopération entre les peuples plutôt que la concurrence au service d'un petit nombre. Ensuite, il faut porter le projet alternatif défini par le 38^e congrès du ►►

►► PCF : la sécurité d'emploi et de formation et la lutte contre la domination du capital. Ce projet regroupe deux dimensions qui forment un tout cohérent : mettre fin au chômage et être un levier pour agir sur les entreprises, planifier une production sociale et écologique.

« La faillite des entreprises les plus fragiles conduit en temps de crise à une dévalorisation du capital, qui permet au système économique de repartir sur un nouveau cycle d'accumulation des profits. »

Tout d'abord, mettre fin au chômage : chacune et chacun serait soit en emploi, soit en formation débouchant sur un emploi, meilleur que le précédent, c'est-à-dire mieux rémunéré, avec une continuité du contrat de travail et donc une sécurisation du revenu, une liberté de choix tout au long de la vie, assorties d'une réduction du temps de travail, pour donner plus de temps à la vie familiale, associative, politique. La forma-

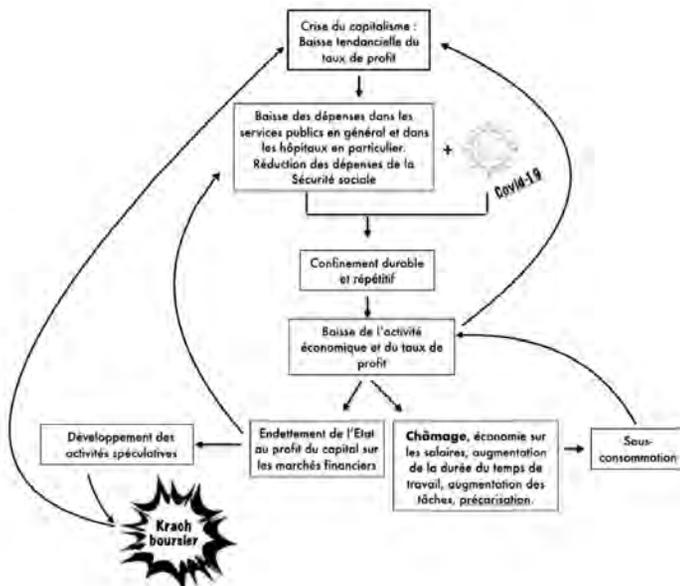
tion serait financée notamment par la création d'une nouvelle cotisation. Elle doit être un enjeu majeur de la révolution économique, sociale et écologique à laquelle nous aspirons : former des soignants, des enseignants, des ingénieurs, etc., est une priorité pour rendre le système économique efficace. Car, au-delà des crises qu'il engendre, le système capitaliste est inefficace et organise un profond gâchis des ressources naturelles et humaines.

Ensuite, mettre fin aux taux de profit comme boussole de l'économie : il s'agit d'imposer une gestion de la production claire et démocratique où l'émancipation individuelle et collective prend toute sa place : les services publics, le bien-être de la population et de la planète deviennent la priorité, plutôt que de laisser le chaos des marchés financiers décider. Pour cela, il faut créer des institutions à qui nous donnerions le pouvoir d'agir contre la domination du capital. Ces « conférences pour l'emploi, la formation et la transformation écologique des productions » permettraient à ses membres (travailleurs, associations, élus, syndicats, représentants des nouveaux services publics de l'emploi et de la formation, aux niveaux local, régional et national) de prendre des décisions sur les investissements, sur la création de formations et d'emplois, sur les décisions de recherche et surtout sur l'utilisation de l'argent. Par la maîtrise démocratique des crédits, ces institutions auraient le pouvoir de pénaliser les entreprises qui ne respectent pas les objectifs réalistes fixés : nous pourrions imaginer une augmentation des taux d'intérêt, voire une suppression du crédit pour les entreprises qui suppriment inutilement des emplois ou ne respectent pas les normes environnementales ou, au contraire, une baisse des taux pour encourager les entreprises vertueuses.

La crise actuelle nous oblige, nous communistes, à porter fièrement et offensivement un projet de transformation révolutionnaire, capable de donner l'espoir de jours meilleurs à tous les travailleurs qui n'envisagent aujourd'hui qu'un avenir sombre. Le PCF a ainsi la responsabilité d'inciter les travailleurs à se saisir de ce projet, de les amener avec celui-ci à la conquête de l'État, mais aussi et surtout des entreprises : « Les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à gagner », comme dirait Karl Marx. ■

*Thalia Denape est enseignante en sciences économiques et sociales. Elle est membre de la commission économique du PCF.

CRISE DE LA COVID-19 ET CONSÉQUENCES



Confinements : reconfigurations du travail

Les confinements ont constitué des moments privilégiés pour rendre visible la division du travail entre les classes sociales et la manière dont elle s'articule avec la division sexuée et raciale du travail.

PAR **FANNY GALLOT***

L'enquête Coconel menée du 1^{er} au 5 mai 2020 montre que les disparités selon le sexe se sont accentuées cette année alors qu'elles tendaient à se réduire depuis une cinquantaine d'années. (Coconel, *Coronavirus et confinement : enquête longitudinale*, est une enquête en ligne de l'institut de sondage IFOP auprès d'un échantillon de 2003 personnes représentatif de la population française, conduite par un consortium de chercheurs, qui vise à suivre la réponse psychologique, émotionnelle et comportementale de la population française à l'épidémie de covid-19 et au confinement.) Qu'il s'agisse du travail salarié, du travail bénévole ou encore du travail domestique, les femmes ont été en première ligne durant le premier confinement,

« Plus que jamais, il n'est pas question que ce soit les femmes qui payent les crises sanitaires et économiques. »

premières parmi les premiers de corvée. Dans le même temps, les habitants des quartiers populaires ont été accusés d'aggraver la pandémie du fait de leur supposée « incivilité », alors même que les difficultés liées au confinement sont plus grandes pour les ménages qui y résident à cause du surpeuplement et qu'ils sont particulièrement exposés au virus du fait

du travail à l'extérieur qui perdure pour les habitants de ces quartiers, entre autres. Ainsi, les femmes de milieu populaire, souvent racisées, ont assumé une part importante du travail essentiel durant cette période, en tant que caissières, aides à domicile, aide-soignantes, agentes de

nettoyage dans les hôpitaux, etc. Elles ont été applaudies et encouragées. Au sortir du confinement, une brèche s'est ouverte pour la revalorisation des métiers à prédominance féminine mais elle est restée sans suite. La sidération a été l'occasion d'une prise de conscience... de courte durée. Les périodes successives de déconfinement puis de reconfinement posent la question de l'accroissement des inégalités sur fond d'une reconfiguration du travail qui pourrait perdurer après l'épidémie.

BÉNÉVOLAT ET TRAVAIL GRATUIT : LA GÉNÉRALISATION D'UNE ARNAQUE ?

Durant le premier confinement, à côté du travail domestique et du travail salarié, les femmes ont constitué un bataillon important du travail gratuit qui s'est généralisé, dans la confection des masques notamment. En effet, dans de nombreuses régions, des couturières bénévoles se sont mobilisées pour subvenir à la pénurie de masques. Dans l'Aude par exemple, une page Facebook a été dédiée à cette mobilisation des « couturières solidaires » et, en quelques semaines, elles formaient un réseau de soixante-dix couturières. Le recours massif à des étudiantes ou étudiants infirmiers en stage durant la crise sanitaire pour environ un euro de l'heure a longuement été évoqué par la presse. Le plus souvent, ces étudiants sont des femmes en situation précaire. Comme l'écrit la sociologue Maud Simonet, ce « travail gratuit » n'est pas nouveau et tend même à se développer ; il constitue un des aspects des politiques néolibérales. Aux États-Unis en particulier, le bénévolat des classes supérieures, une forme de charité modernisée, est utilisé pour justifier le travail gratuit extorqué ►►

► aux bénéficiaires des minima sociaux. En France, « le travail gratuit des élèves infirmières prélevé par l'État, sorte de bénévolat forcé, ou en tout cas imposé, nous rappelle que le travail gratuit des unes n'est pas le travail gratuit des autres ». Pour ce qui concerne les couturières ou les infirmières, c'est sur la déqualification du travail et la naturalisation des compétences des femmes que se sont appuyés ces politiques et/ou ces élans de solidarité : ce serait dans la « nature » des femmes d'offrir leur temps et leur travail, et de prendre des risques, pour protéger et soigner celles et ceux qui en ont besoin. Quitte à ce que cet élan « naturel » soit imposé par l'État.

TRAVAILLEUSES À DOMICILE :

DE LA PRÉCARITÉ À L'ABSENCE DE TRAVAIL

Pour les aides à domicile ou les employées de maison, les semaines de confinement ont été très difficiles et les perspectives ne sont pas toujours joyeuses. Pendant de longues semaines, les premières devaient travailler sans masque, sans que les mesures d'hygiène puissent être respectées, alors qu'elles s'occupent le plus souvent de personnes âgées ; quant aux secondes, elles n'ont pas été sollicitées et se sont donc retrouvées au chômage, total ou partiel. Au moment du déconfinement, certaines employées de maison ont donc peiné à retrouver des employeurs. Si, pendant le premier confinement, l'employeur pouvait déclarer les heures que sa femme de ménage ou sa nounou était censée effectuer, afin que 80 % de ce salaire soient versés, ce n'est plus le cas lors du deuxième confinement où il n'a plus été question de chômage partiel que dans quelques secteurs identifiés. De ce fait, nombreuses sont les nounous et autres employées à domicile dont l'activité s'est littéralement trouvée suspendue.

LES OUBLIÉES DE LA PRIME COVID

Après avoir fait grève en mars pour réclamer davantage de produits nettoyants désinfectants professionnels, les salariés d'Onet du CHU de Nantes – principalement des femmes dont de nombreuses sont « racisées » – ont fait grève en juin pour réclamer non seulement la prime covid, mais également un treizième mois. La prime leur est refusée, alors même qu'elles se sont impliquées sans compter durant le premier confinement, nettoyant « les blocs opératoires », les « zones à risque ou sensibles, les halls, les salles de consultation ». Depuis que l'hôpital

public a choisi d'externaliser le nettoyage à une entreprise comme Onet, c'est la rentabilité qui compte au prix de l'hygiène et des risques de diffusion de maladies nosocomiales, ainsi que l'évoque le reportage de Cash investigation du 10 décembre 2020 sur les services publics. Les femmes agents d'entretien d'Onet n'ont pas été les seules laissées pour compte de la prime covid, malgré le travail harassant et déterminant qu'elles ont accompli : les aides à domicile ont obtenu des primes quatre fois moins élevées que celles qu'ont reçues les soignants, femmes et hommes. Pourtant, leur rôle absolument déterminant durant le premier confinement a souvent été souligné par la presse, de même que leurs conditions de travail dégradées.

L'EXPLOSION DES PLATEFORMES

Fondée en 2017, l'application Wecasa qui met en lien des coiffeuses, des esthéticiennes, des « femmes de ménage » avec les clients atteint des records en mai 2020, en plein déconfinement : la demande a grimpé de 700 % par rapport à mai 2019. Les hommes de classes populaires et/ou racisés sont également mobilisés par les plateformes où ils effectuent bien souvent un travail précaire. Ainsi, les livreurs continuant à travailler malgré les risques ont été « héroïsés » lors du premier confinement, sans que cela leur assure une considération de la part des clients, et encore moins de leurs employeurs déguisés. En effet, les plateformes n'ont pas hésité à modifier l'organisation du travail et, du coup, à s'attaquer à la rémunération, en pleine période de

« Ces confinements révèlent un “processus de banalisation de ces organisations du travail dans un écosystème où les plateformes deviennent hégémoniques”. »

confinement alors que ce travail est déjà marqué par le retour du travail à la tâche, au rendement. Leurs chiffres d'affaires ont encore crû avec le deuxième confinement, davantage de restaurateurs y ayant eu recours. Des grèves « revendiquent une meilleure rémunération et une meilleure protection » pour les livreurs. Cependant, ces confinements révèlent un « processus

de banalisation de ces organisations du travail dans un écosystème où les plateformes deviennent hégémoniques ».

LE TÉLÉTRAVAIL, UNE RÉASSIGNATION À LA SPHÈRE DOMESTIQUE

L'enquête Coconel montre que les conditions du télétravail étaient très différentes entre les femmes et les hommes : près de la moitié des mères ont passé environ quatre heures supplémentaires par jour à s'occuper des enfants, quand cela n'a concerné qu'un quart des pères. En outre, ces derniers sont plus souvent parvenus à s'isoler, les mères devant rester disponibles pour leurs enfants. Globalement, pendant le premier confinement, le temps du travail domestique s'est allongé et la charge mentale a explosé, comme l'évoque Emma dans sa bande dessinée *Il suffira d'une crise* : outre la gestion de la « continuité pédagogique » pour celles qui vivent avec des enfants, il faut ajouter les liens maintenus très régulièrement, presque quotidiennement, avec la famille pour laquelle on s'inquiète, les amies et amis, les parents d'élèves avec lesquels on échange. Et là encore, ce travail incombe principalement aux femmes, parce que, « naturellement », elles s'occupent des autres, elles prennent soin de leurs proches, quels que soient leur âge ou leur productivité. Bien que les enfants aient continué à être scolarisés, le télétravail s'est généralisé pour un certain nombre d'emplois avec le deuxième confinement et l'inégale répartition du travail domestique a sans aucun doute perduré. En outre, si le premier confinement avait provoqué une hausse des violences conjugales, entre le 30 octobre et le 17 novembre 2020, la plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et

« Les périodes successives de déconfinement puis de reconfinement posent la question de l'accroissement des inégalités sur fond d'une reconfiguration du travail qui pourrait perdurer après l'épidémie. »

sexuelles a de nouveau enregistré une hausse de 15 % des appels de victimes.

Après la sidération du printemps et la mise en avant des activités de services méprisées et dévalorisées, ainsi que des femmes et les hommes qui les effectuent, le confinement de l'automne 2020 n'a pas été l'occasion d'un tel engouement. Les inégalités continuent de s'accroître, tandis que le travail domestique et professionnel se reconfigure pour nombre d'entre nous. Il y a donc urgence à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en revalorisant le travail reproductif, en protégeant les hommes et les femmes des classes populaires, voire racisés, de la perte d'emploi, en diminuant les temps partiels imposés aux femmes, en revenant sur la réforme de l'assurance-chômage qui restreint l'accès aux droits, alors même que les licenciements s'annoncent nombreux, etc. Plus que jamais, il n'est pas question que ce soit les femmes qui payent les crises sanitaires et économiques. ■

*Fanny Gallot est historienne.
Elle est maîtresse de conférences
à l'université Paris-Est Créteil.



Enquête UGICT-CGT

Pendant le premier confinement, l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (UGICT) CGT a réalisé une enquête : trente-quatre mille réponses ont été analysées. Il ressort de cette enquête que les conditions de travail et d'emploi se sont fortement dégradées durant cette période mais de manière différente selon les situations, tout en touchant toutes les couches de salariés, femmes et hommes. Si la majorité des salariés a été en télétravail, les employés et les ouvriers représentent presque les deux tiers des salariés en présence, et seulement un tiers des salariés en télétravail. Les cadres sont la catégorie qui s'est le plus déclarée en télétravail parmi l'ensemble des enquêtés (hommes et femmes).

DES CADEAUX AU PATRONAT

Plus de la moitié des cadres enquêtés certifient perdre des congés et/ou des RTT du fait de la crise sanitaire. Si les ouvriers et employés ont été moins concernés, 45 % tout de même ont déclaré qu'ils allaient perdre des congés. Il s'agit des salariés du privé exclusivement, l'ordonnance concernant les agents publics ayant été publiée pendant la réalisation de l'enquête.

L'enquête révèle en outre qu'un tiers des salariés du privé craint pour son emploi. En particulier, les couches les plus précaires comme les CDD ou les intérimaires sont presque la moitié à déclarer craindre pour leur poste. Neuf encadrants sur dix ont indiqué qu'il n'y avait pas de mesure de protection de l'emploi (arrêt des licenciements, renouvellement, etc.) dans leur entreprise. Par ailleurs, la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) qui effectue un comptage des offres d'emploi en ligne, signale que, durant le premier mois de confinement, le nombre de nouvelles offres d'emploi en ligne avait diminué de 40 % par rapport à ce qui était observé avant le confinement.

On relève un sentiment de toute-puissance des dirigeants d'entreprise sur leurs salariés durant cette période. Globalement, l'enquête montre que le confinement a été le théâtre de la généralisation du non-respect du droit. Que ce soit les mesures de protection insuffisantes pour les salariés en présence sur le lieu de travail, la non-prise en charge des équipements pour les personnels en télétravail (tout en jouant sur la méconnaissance de ceux-ci quant au droit), ou encore les abus quant aux horaires de travail. Presque un tiers des enquêtés s'étant déclarés en activité partielle, en autorisation spéciale d'absence (ASA), ou en arrêt maladie ont dit avoir tout de même dû travailler pendant cette période. La charge et le temps

de travail ont augmenté pendant la crise, de manière plus importante pour les personnels encadrants que pour les autres. Et ceci sans augmentation de salaire. Dans le même temps, une partie des enquêtés ont vu leur charge de travail baisser pendant le confinement.

NON-RESPECT DES MESURES SANITAIRES

13 % des personnes ayant continué de travailler sur site indiquent être vulnérables, et un quart d'entre elles disent cohabiter avec des proches vulnérables. La majorité des enquêtés déclare par ailleurs manipuler des objets potentiellement contaminés, rencontrer plus de six collègues par semaine, avoir un collègue contaminé, prendre les transports en commun. En fin de compte, seulement 21 % des enquêtés considèrent que les personnels présents sont en mesure de respecter les gestes barrières et que les mesures mises en place sont satisfaisantes. 21 % des enquêtés disent ne pas avoir utilisé leur droit de retrait par crainte de sanctions.

LE TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail peut être une source de stress pour les salariés du fait qu'ils doivent être joignables en permanence ; il peut générer un sentiment d'exclusion et ménager vie professionnelle et vie privée n'est pas facile. Si l'on ajoute à cela les nouveaux modes de surveillance informatique qui, bien que dans la limite de la légalité parfois, ont fleuri en raison du manque de confiance des encadrants envers les salariés, le cocktail est explosif. C'est la double peine pour les femmes, qui sont toujours les plus nombreuses à assurer la charge des enfants en complément de leur travail, et qui ont ainsi vu cette charge exploser durant le confinement avec la fermeture des écoles et le télétravail. Elles sont aussi plus nombreuses à être en arrêt ou en ASA pour s'occuper de leurs enfants, et à voir, de ce fait, leur revenu diminuer. La majorité des salariés en activité partielle ont perdu des revenus (plus d'un salarié sur deux). Environ un salarié sur dix qui a continué de travailler (en présence et/ou en télétravail) témoigne également d'une perte de revenus.

La DARES lance actuellement une étude similaire sur les conditions de travail pendant la crise, celle-ci portera sur le vécu au travail durant l'année 2020 dans son intégralité (premier et second confinement, déconfinement, etc.), sur les évolutions dans les conditions de travail, les situations d'emploi ainsi que sur l'état de santé depuis la mi-mars 2020. ●

Après le printemps, les feuilles mortes

Les grands espoirs nés au printemps se sont vite évanouis pour laisser prise à un capitalisme dévastateur. Ils ont toutefois laissé des traces qui peuvent provoquer des étincelles.

PAR JOHANNA DAGORN ET CORINNE LUXEMBOURG*

Depuis la mi-mars 2020, on aura beaucoup écrit sur ces « invisibles » indispensables au fonctionnement fondamental du pays (aujourd'hui on dira aux « fonctions essentielles ») : personnels soignants, éboueurs, aides à domicile, employés de la grande distribution, livreurs, personnels de nettoyage, enseignants... Beaucoup aura été dit sur ces métiers du *care*, méprisés jusqu'alors, mis en avant dans des costumes de héros et d'héroïnes (en l'occurrence

« Le “monde d'après” espéré durant le premier confinement devait se construire sur le soin indispensable à porter aux uns et aux autres. Ce qui faisait société à ce moment semblait être les valeurs humaines, et non celles de la consommation et de la finance. »

surtout des héroïnes), applaudis après avoir été réprimés. Si bien qu'on ne se souvient plus qu'avant l'irruption du virus dans nos vies le monde de la santé en grève depuis deux années se heurtait à la surdité gouvernementale.

OÙ EN SONT LES ESPOIRS DU MONDE D'APRÈS ?

Au lendemain du second confinement, le monde d'après dessiné au printemps semble bien loin, les promesses ont suivi les feuilles mortes laissant la place à un mal-être toujours plus grand. Pourtant, elles ont laissé des traces pernicieuses : la visibilité orchestrée des personnels soignants

par le gouvernement a, par un tour de passe-passe, ancré une hiérarchie déjà existante dans les métiers, les fonctions, renvoyé à l'ombre celles et ceux qui en émergeaient et, d'une façon générale, rendu quasiment interdites toute mobilisation collective et toute convergence des luttes. La reconnaissance des personnes discriminées, invisibilisées en tant qu'individus singuliers, elle, n'a pas eu lieu. Alors qu'elles sont régulièrement la cible de stéréotypes négatifs à travers une essentialisation de leurs origines (qu'elles soient ethniques, sociales ou territoriales), les mécanismes de catégorisation à l'œuvre les réduisent à une seule identité. Citons les propos du philosophe canadien Charles Taylor : « L'absence de reconnaissance ou la reconnaissance inadéquate [...] peuvent constituer une forme d'oppression ou emprisonner certains dans une manière d'être fausse, déformée et réduite. [...] Le défaut de reconnaissance ne trahit pas seulement un oubli du respect normalement dû. Il peut infliger une cruelle blessure en accablant les victimes d'une haine de soi paralysante. La reconnaissance n'est pas seulement une politesse qu'on fait aux gens : c'est un besoin vital. »

La situation provoquée par ces périodes de confinement s'illustre par une superposition de mécanismes dont le point commun réside dans le déficit de soin et le déni de dignité supportés par les individus. Ainsi, avant que le virus soit présent quotidiennement, l'ubérisation de la société accélérât la mise en œuvre d'une « remplaçabilité des humains », pour reprendre les mots de Cynthia Fleury, les rêvant automates, les uns valant les autres, leur refusant toute vulnérabilité. Le « monde d'après » espéré durant le premier confinement devait se construire sur le soin indispensable à porter aux uns et aux ►►

► autres. Ce qui faisait société à ce moment semblait être les valeurs humaines, et non celles de la consommation et de la finance. Les chiffres de surmortalité, observés dans les quartiers populaires, montraient que la société ne tenait que grâce au fait que leurs habitants continuaient d'aller travailler. Le déconfinement puis la deuxième période de confinement ont rapidement fait oublier les espoirs du « monde d'après » et à la remplaçabilité des gens se sont ajoutées la différenciation et la hiérarchisation des fonctions, des commerces, et parfois même une hiérarchisation à l'intérieur même des fonctions. Ainsi s'organisent de nouveaux rapports différenciés entre l'essentiel des commerces alimentaires et de tabac au détriment d'autres marchandises, puis des événements commerciaux (*black Friday*, achats de Noël) plus essentiels que les manifestations artistiques et culturelles. Mais cette division des fonctions ne touche pas que le secteur marchand : ainsi s'organise la répartition des cours de l'enseignement supérieur entre présence physique pour les classes préparatoires et éloignement numérique pour le reste, entre cours pratiques en salle et cours magistraux plus théoriques à la merci des connexions plus ou moins aléatoires des professeurs comme des étudiants. La situation se résume entre le choix du numérique ou la propagation de la maladie, laissant *de facto* de côté les étudiantes et étudiants peu enclins à ce type d'enseignement dématérialisé.

RENFORCEMENT DES INÉGALITÉS ET DES RAPPORTS SOCIAUX DE DOMINATION

Si l'on peut estimer (et espérer) que ce que nous avons vécu durant cette année connaîtra une fin et restera exceptionnel, il est un certain nombre de brèches qui ont été ouvertes ou ont été élargies, dans lesquelles les inégalités s'engouffrent. Les projections individuelles et collectives ne sont plus possibles qu'à très court terme : cette observation résonne comme un rappel des mots de Laurence Parisot, alors responsable du MEDEF, faisant l'éloge de la précarité en 2005 : « La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait à cette loi ? » L'incertitude

de la précarité s'est augmentée de la confiscation de la gestion de son temps.

« Il ne faudrait pas si vite oublier les mouvements récurrents qui continuent de constituer une lame de fond, comme ceux des gilets jaunes, ou d'autres plus épisodiques, mais qui témoignent pour les uns comme pour les autres qu'il devient urgent de construire une projection politique émancipatrice. »

Ce n'est pas tout, si l'on observe les inégalités. Ce que chacune expérimentait s'est trouvé confirmé par les études de l'INED (Institut national d'études démographiques) dès le mois de juin 2020 : les inégalités entre femmes et hommes se sont accentuées. Les travaux dénoncent une « triple peine pour les femmes ». Occupant les emplois aux salaires les plus bas, elles sont plus nombreuses que les hommes à cesser de travailler. Lorsqu'elles sont en télétravail, leur espace de vie est de moins bonne qualité que celui des hommes, plus bruyant, confronté à des dérangements plus fréquents, à un morcellement des tâches et à un alourdissement de la charge mentale, qui les empêchent de s'engager sur des projets au long cours. Enfin, leur précarité, lorsqu'elles sont seules ou en contrat court, s'est accentuée de façon durable.

Ce qui s'installe, de façon peu lisible pour l'heure, est une superposition complexe des rapports de domination, plus imbriquée que la lecture intersectionnelle à laquelle il est de plus en plus d'usage d'avoir recours. En effet, le confinement s'est traduit par un renforcement des inégalités et des rapports sociaux de domination, mais il a induit une fragmentation transversale à l'intérieur même des classes, en introduisant une hiérarchisation assignant à chacune et à chacun la possibilité de déplacement ou non, des conditions et des lieux de travail. Il a également divisé les employés et les ouvriers dans la possibilité de télétravailler. Ce télétravail, souvent éprouvant, compliqué et ne respectant pas le droit à la déconnexion, a exclu *de facto* les personnes applaudies chaque jour, ainsi que les ouvriers, dont la pratique professionnelle, nécessite une présence effective.

« La reconnaissance n'est pas seulement une politesse qu'on fait aux gens : c'est un besoin vital. » Charles Taylor

UNE FRAGMENTATION DU CORPS SOCIAL

À l'échelle individuelle, il perdure au moins deux points communs aux conséquences collectives :

- l'impossibilité de la projection dans le temps long pour la majorité de la population et, avec elle, la confiscation de la gestion de son emploi du temps ;
- la reconnaissance inadéquate induisant une hiérarchisation fonctionnelle et la culpabilisation de ne pas prendre la mesure de la gravité de la situation sanitaire comme réponse à toute revendication.

Ces deux mécanismes s'ajoutent à ceux de la précarisation sous toutes ses formes (contrats précaires, ubérisation, temps partiel...). Ils illustrent la mue d'une part importante du monde

du travail en subalternes, y compris des catégories socioprofessionnelles qui étaient encore un peu éloignées de cette position sociale. Cette fragmentation du corps social peut avoir pour conséquence de se confronter à une impossible manifestation commune des revendications. Toutefois, il ne faudrait pas si vite oublier les mouvements récurrents qui continuent de constituer une lame de fond, comme ceux des gilets jaunes, ou d'autres plus épisodiques, mais qui témoignent pour les uns comme pour les autres qu'il devient urgent de construire une projection politique émancipatrice. ■

***Johanna Dagorn** est chercheuse en sociologie au Laboratoire cultures, éducation, sociétés (LACES), université de Bordeaux.

Corinne Luxembourg est géographe. Elle est maîtresse de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture Paris-La Villette.



Covid, confinement et santé mentale

Cette crise sanitaire affecte toutes les sphères de la vie – professionnelle, syndicale, conjugale, familiale, amicale, culturelle, sportive... Elle est synonyme de désorganisations multiples et d'une perte de nombre de repères qui balisent habituellement nos vies.

PAR DOMINIQUE LHUILIER*

La focalisation sur le risque de contamination du coronavirus a relégué au second plan l'effet psychologique de l'épidémie mais aussi des mesures prises pour la prévenir, essentiellement le confinement. Le temps de la sidération initiale s'est vite accompagné d'une division en deux mondes : celui des confinés chez eux et celui de ceux qui ont été « au front » car effectuant des activités dites essentielles. Reste que leurs déplacements devaient se limiter aux seuls autorisés : travail-domicile et inversement.

« Quand le travail s'efface, qu'il ne reste que le repli dans la sphère domestique, le déséquilibre des engagements se déplace sur d'autres enjeux, ceux de la division genrée des rôles et des tâches domestiques et familiales. »

CLINIQUE DU CONFINEMENT

Ces formes de vie inédites auxquelles nous sommes tous contraints aujourd'hui déstabilisent d'autant plus que le contexte sanitaire et social amplifie ou révèle la précarité de la vie. Aujourd'hui, la vulnérabilité s'éprouve, se découvre, est partagée et on ne peut plus faire l'économie d'une pensée de la mort, de la maladie, de la perte. Peur de mourir, d'être contaminé, mais aussi peur du vide, de manquer, de perdre

son emploi, de ne pas en retrouver, de la solitude, de la montée des tensions, de la violence, de cette congélation de soi dans un huis clos qui protège et étouffe à la fois...

La contraction spatio-temporelle marque ses effets sur le corps et la psyché. Le temps est suspendu, brouillé, la projection barrée et le passé pensé comme pertes. La chronologie de la vie en confinement tourne en boucle, les séquences temporelles qui rythmaient nos vies s'effacent et cette longue période de claustration favorise la régression et la déprivation. L'espace clos ramasse le temps dans sa coquille et installe dans la cage intemporelle du présent. Cette érosion de la représentation du devenir mais aussi l'impuissance (amplifiée par le traitement infantilisant des autorités gouvernementales) nous assignent à une attente anxieuse. Quand verra-t-on la fin de cette crise, de l'enfermement, des interdits qui s'empilent, du désœuvrement, de l'empiétement de l'espace intime, du manque des autres, de liens, de cette suspension de l'agir, de cette résignation qui éteint le désir, de cette désorientation ?

La fatigue est omniprésente, une lassitude que les nuits ne réparent pas, la nervosité aussi qui se solde par des tensions chroniques dans la sphère conjugale, familiale. L'irritabilité dégrade les liens qui tentent de subsister malgré tout, malgré cette distanciation physique (dite, pour le moins malencontreusement, sociale !) imposée par les « mesures barrières ». À ces troubles de l'humeur s'ajoutent des difficultés de concentration, voire une anesthésie de la pensée. Les troubles du sommeil sont omniprésents (difficultés d'endormissement, réveils nocturnes, cauchemars, etc.). Aujourd'hui, cette anxiété

chronique est massivement partagée, même si ses degrés peuvent varier. Elle peut se muer en troubles anxieux généralisés, voire en dépression. Enfin, certains présentent tous les symptômes d'un stress post-traumatique.

DONNÉES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

Les travaux sur des expériences de confinement lors de précédentes épidémies (Ebola, H1N1, SRAS, etc.) ont mis en évidence des conséquences psychologiques négatives – les plus fréquentes étant l'anxiété, la peur, la culpabilité – qui engendrent un sentiment de stress permanent, voire dans le pire des cas, des idées suicidaires et le suicide. Et, dans un autre registre, on dispose aussi de travaux sur la psychopathologie de l'enfermement carcéral ou de la « placardisation » dans le monde du travail.

« Les catégories les plus défavorisées socialement sont celles qui sont le plus touchées par les effets de la crise sur leur situation professionnelle et financière, de même que les personnes issues de l'immigration, et notamment les immigrés de première génération. »

Une enquête réalisée par la DREES (*Études et résultats*, DREES, n° 1150, 2020) auprès de médecins généralistes durant le confinement montre que les consultations pour stress, troubles anxieux ou dépressifs sont les seules consultations pour d'autres motifs que le coronavirus à avoir augmenté pendant le confinement, et ce pour plus de la moitié des médecins généralistes.

L'enquête de Santé publique France, lancée depuis le 23 mars 2020 (CoviPrev) en population générale, permet d'évaluer l'effet sur la santé mentale de l'évolution de l'épidémie et des mesures gouvernementales. La santé mentale des Français, dégradée en début du premier confinement, s'est significativement améliorée à la levée du confinement, sauf les problèmes de sommeil qui se sont maintenus à un niveau élevé (supérieur à 60 %). Depuis, elle s'est net-

tement dégradée entre la fin septembre et le début novembre avec une augmentation importante des états dépressifs pour l'ensemble de la population (+10 points). Les hausses les plus importantes ont été observées chez les plus jeunes (+16 points chez les 18-24 ans et +15 points chez les 25-34 ans), les inactifs (+15 points) et les personnes déclarant une situation financière très difficile (+14 points). « Les situations diffèrent selon le vécu de la crise sanitaire (inquiétude, colère, impuissance ou encore sentiment de solitude) et selon les contraintes qu'elle fait peser sur chacun (notamment en matière de difficulté financière). La hausse des symptômes dépressifs est observée pour tous les profils sociodémographiques, traduisant une dégradation de l'état de santé mentale à l'échelle de la population. »

On note encore une augmentation significative des consommations de substances psychoactives. L'enfermement dû à la covid-19 génère des troubles du sommeil majeurs et le recours aux somnifères s'accroît (41 % depuis le début de l'enfermement contre 16 % avant). De même, la consommation de tabac, de cigarette électronique et de médicaments est en hausse : 30 % ont augmenté leur consommation de tabac, 30 % leur usage de cigarette électronique. Par contre, la consommation globale d'alcool et de cannabis est en baisse : 18 % ont diminué leur fréquence de consommation ou arrêté l'alcool, 30 % pour le cannabis. Les facteurs de hausse de consommation les plus cités dans cette enquête réalisée par l'IPSOS en septembre 2020 et commandée par la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) et d'autres partenaires institutionnels, sont le sentiment d'isolement par rapport aux collègues (31 %), les évolutions des conditions d'emploi et de travail (29 %) et la charge de travail (26 %). L'isolement auquel la plupart des personnes ont été confrontées (au travail et sans travail) depuis le début de l'enfermement favorise le recours aux médicaments hypnotiques et/ou anxiolytiques.

CEPENDANT, IL Y A CONFINEMENT ET CONFINEMENT...

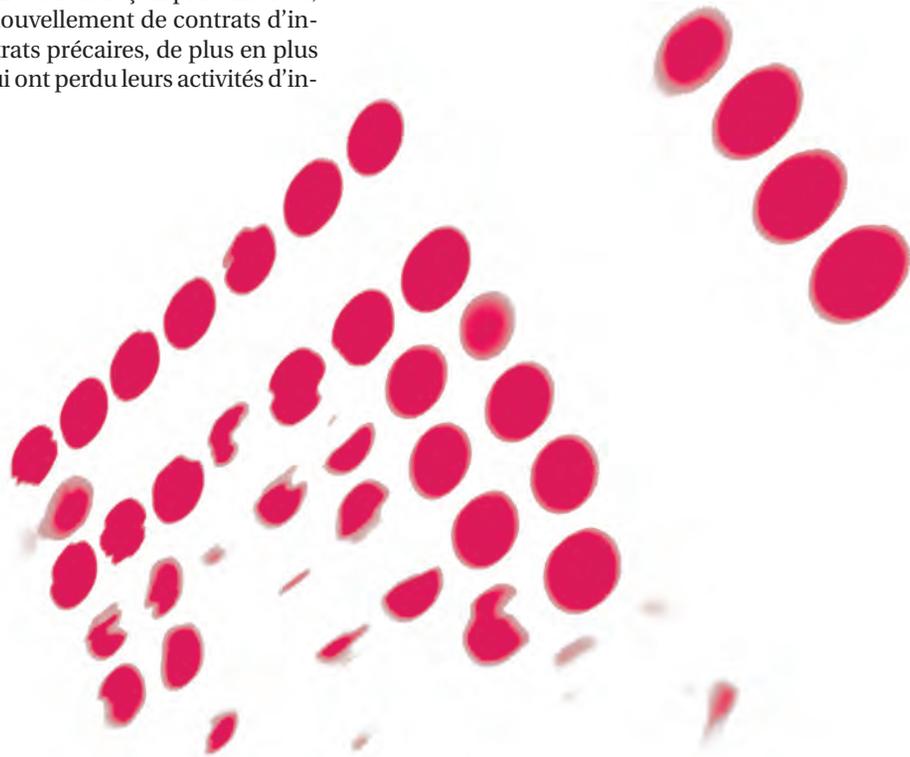
Les personnes âgées, plus vulnérables face à la covid-19, sont soumises aux mesures d'isolement les plus drastiques, que ce soit chez elles ou en EHPAD. Cet isolement social aggravé par le confinement accroît le risque de dépression, voire ►►

► d'entrée dans la démence ou de « syndromes de glissement ». Ces maux-là ont conduit à des aménagements des « mesures barrières » dans les EHPAD.

On doit distinguer aussi ceux qui ont été maintenus en activité professionnelle durant le confinement et ceux qui se trouvent confrontés à l'inactivité forcée. Celle-ci a des incidences sur l'économie psychosomatique. Le retrait du travail remet en cause les sollicitations de l'exercice du corps et de la pensée. Il y substitue le déplaisir d'une énergie en manque d'exutoire. Celle-ci, contrariée, inhibée, est à l'origine d'une tension intérieure qui peut trouver deux issues : le passage à l'acte ou les décompensations psychosomatiques. Le désœuvrement concerne à la fois ceux qui sont en emploi (et qui peuvent être en arrêt de travail, au chômage partiel), ceux qui se retrouvent sans emploi, qui ont été licenciés (dans le cadre de plans de sauvegarde de l'emploi – PSE – ou de façon plus discrète, suite au non-renouvellement de contrats d'intérim ou de contrats précaires, de plus en plus nombreux) ou qui ont perdu leurs activités d'in-

« Les individus, les êtres humains, sont constitués par leur activité. Elle les façonne comme elle fa 0çonne le monde. Son empêchement, en tant que tel, est potentiellement pathogène. »

dépendants ou d'auto-entrepreneurs. À ceux-là s'ajoutent bien sûr tous ceux qui étaient déjà au chômage avant l'apparition du coronavirus mais qui semblent chroniquement oubliés. Ceux qui sont privés d'activité vivent un confinement au carré : ce redoublement de l'enfermement tient à la contention des corps dans l'univers domestique, aux restrictions imposées aux mouvements, aux liens, aux activités alternatives à celles du travail, celles qui cherchent à préserver identité et intégrité personnelles, afin de vivre comme un actif, comme tout le monde... ou presque. Tout cela accentue la réclusion. Et l'inventaire des pertes et privations s'allonge : spatiale, temporelle, sensorielle, identitaire, affective... L'immobilisation et l'anxiété associée peuvent tenir aussi à l'idée que tous les chômeurs ne se valent pas, que les nouveaux chômeurs (ceux nés avec la crise) seront préférés



aux anciens, que les seniors seront encore plus « éloignés de l'emploi » qu'ils ne l'étaient déjà, que ceux qui vivent avec des problèmes de santé ne seront pas attendus pour les défis de demain : la relance économique... Quant aux jeunes, quelles perspectives d'avenir dans un monde du travail sinistré ?

Les confinés en télétravail (un télétravail non choisi, sans préparation ni accompagnement) ne vivent pas cette épreuve du désœuvrement mais font l'expérience de la complexité de l'auto-organisation de leur travail et de la reconstruction permanente de leurs conditions de travail dans l'espace domestique. Et ce, en ne comptant que sur leurs ressources propres, par défaut des autres, de tout ce qui se loge dans les liens informels au travail, liens affectifs, cognitifs (informations, conseils), sociaux (transmission, insertion) qui habituellement viennent compenser les limites des liens formels pèsent sur la vie au travail confinée. Certes, ils font l'économie des temps de transport et des angoisses associées au risque de contamination. Mais ce faisant, les transitions nécessaires psychiquement pour passer d'une sphère à l'autre, du travail professionnel au travail domestique, à la maison, sont dissoutes. La ligne de démarcation entre ces deux sphères s'efface, avec une réduction de la récupération, notamment pour les femmes. L'autosuffisance, que les conditions d'impo-

« Peur de mourir, d'être contaminé, mais aussi peur du vide, de manquer, de perdre son emploi, de ne pas en retrouver, de la solitude, de la montée des tensions, de la violence, de cette congélation de soi dans un huis clos qui protège et étouffe à la fois. »

« La hausse des symptômes dépressifs est observée pour tous les profils sociodémographiques, traduisant une dégradation de l'état de santé mentale à l'échelle de la population. »

sition du télétravail supposent, peut se solder par de l'épuisement, par l'envahissement du travail et par de la suractivité – une sursollicitation professionnelle.

Le confinement, stratégie de gestion de la crise sanitaire sur fond de carences de notre système de santé et des protections indispensables en période épidémique, a un coût économique très lourd. On commence enfin à reconnaître aujourd'hui qu'il a des effets majeurs sur la santé. Les inégalités sociales de santé sont manifestes tant les ressources pour supporter le confinement sont inégalement distribuées. Il faut sans nul doute planter le décor social du confinement pour penser ses effets sur la santé psychique. Les effets du confinement sur les conditions de vie ne sont pas homogènes et on doit repérer aussi les effets cumulatifs des diverses formes d'inégalités. Les clivages sociaux sont accentués : les catégories les plus défavorisées socialement sont celles qui sont le plus touchées par les effets de la crise sur leur situation professionnelle et financière, de même que les personnes issues de l'immigration, et notamment les immigrés de première génération. Ces clivages sociaux trouvent de multiples déclinaisons : accès ou non au télétravail (qui concerne en fait essentiellement les cadres), conditions de logement, baisse radicale, modérée ou absence des revenus, perte d'emploi et de complémentaire santé associée, accès aux soins (notamment psychiques), accès au numérique, etc.

Les inégalités sociales de genre sont elles aussi, encore une fois, révélées mais aussi accentuées. On sait que la mortalité des personnes infectées par le virus est plus élevée parmi les hommes. En revanche, les femmes sont plus exposées aux autres facteurs de risque, moins visibles. Majoritaires dans les métiers de la santé et du social, elles ont été et sont en première ligne dans la réponse sanitaire apportée à la crise. ►►

►► Le déni des interdépendances de nos domaines de vie vole en éclats avec le confinement, et l'expérience des uns et des autres est confrontée massivement à l'exigence de régulation des contraintes et exigences du travail et du hors travail. Quand le travail s'efface, qu'il ne reste que le repli dans la sphère domestique, le déséquilibre des engagements se déplace sur d'autres enjeux, ceux de la division genrée des rôles et des tâches domestiques et familiales. Ces relations familiales sont mises à l'épreuve par le confinement, pour le meilleur et pour le pire, comme en témoigne la montée des violences faites aux femmes et aux enfants. Les femmes savaient sans doute plus que les hommes que cette séparation n'est qu'un leurre, que nous ne sommes pas que des travailleurs, des forces productives. À la persistance d'inégalités entre hommes et femmes dans la répartition du travail domestique ou du travail parental s'ajoute la vulnérabilité de celles-ci face à la crise économique et à la hausse du chômage, notamment en raison de leur surreprésentation dans les secteurs économiques touchés, en particulier dans le secteur des services.

En résumé, les écarts se creusent entre les classes sociales et les sexes, des écarts qui se manifestent au plan des ressources psychosociales nécessaires pour soutenir les épreuves liées à la crise sanitaire et à sa gestion.

ON NE TIENT PAS DEBOUT SANS LES AUTRES

Pour sortir de la crise sanitaire et du confinement, il faut d'abord tenir. Et pour tenir, la multiplication des lignes d'écoute et de soutien psychologiques risquent fort de ne pas suffire. Elles ne permettent pas de sortir de ce qui pèse le plus, le manque des autres et ce temps flottant, suspendu... en attente. Quand les autres se transforment en menace potentielle, quand chacun est confronté au dilemme entre risque de contamination et risque d'amputation de la vie par perte des liens, comment choisir ? La congélation de la vie est pathogène. Quand, pour se protéger du virus, la prescription est synonyme de privation des relations qui nous nourrissent, alors le programme est celui de la désolation, de la

déprivation. *A contrario*, c'est bien l'activité partagée qui renoue avec le mouvement du lien et du temps. Faire avec les autres. Ceux qui depuis longtemps vivent avec une santé altérée mais ne se résignent pas à leur enfermement dans le statut, la place de « malades », savent bien déjà comment « vivre malgré tout », le vivre sans ce qui le tue : la perte des autres (Dominique Lhuillier, Anne-Marie Waser, *Que font les 10 millions de malades ?*, Érès, 2016).

Le travail peut être considéré comme un objet-valeur et donc comme quelque chose que l'on peut acquérir ou perdre. Mais le travail est, non seulement un objet, mais aussi *une activité*, non réductible à la sphère du travail salarié ou rémunéré. Les individus, les êtres humains, sont constitués par leur activité. Elle les façonne comme elle façonne le monde. Son empêchement, en tant que tel, est potentiellement pathogène. L'activité a une fonction décisive en matière d'articulation du psychique et du social et de dégageant d'un temps à l'arrêt, dévitalisé. Les autres se

rencontrent dans l'activité partagée, même quand elle se réalise à distance. Et l'activité anticipée, programmée, réalisée, restaure une temporalisation endogène. Le découpage temporel restaure la maîtrise d'une perspective temporelle. Faire des projets, même dans l'incertitude, est vital.

Dans ces contextes de flottement et de précarisation accrue, il s'agit bien de repérer les conditions d'une possible préservation, voire d'un développement d'un pouvoir d'action dans les situations de vie qui ne laissent qu'une étroite marge de manœuvre à chacun tant les interdits se multiplient et le confinement réduit les ressources mobilisables. Pourtant, nombre d'initiatives éclairent des modalités de dégageant et de reconstruction de soi comme du lien aux autres, voire les manières de faire valoir une capacité d'action auto-instituante ou collective. Elles passent toutes par le développement d'activités reliant au réel et au monde social. En ce sens, l'activité est un vecteur privilégié des processus de subjectivation, y compris dans les cadres les plus contraints comme ceux de la déprivation. L'indétermination associée aux phases de crise, de transition, de transformation,

« Les individus, les êtres humains, sont constitués par leur activité. Elle les façonne comme elle façonne le monde. Son empêchement, en tant que tel, est potentiellement pathogène. »

provoque un sentiment d'incertitude, mais elle est également une ouverture à l'imagination de nouveaux possibles et à la créativité. Ceci suppose un dégagement de la seule conformité aux directives sanitaires données, une analyse des risques, une mobilisation de savoir-faire de prudence, une restauration de l'initiative, un partage des expériences et une mise en commun des stratégies de restauration, un développement de la normativité. « Je me porte bien, dit Georges Canguilhem, dans la mesure où je me sens capable de porter la responsabilité de mes actes, de porter des choses à l'existence et de créer entre les choses des rapports qui ne leur viendraient pas sans moi. »

La mobilisation individuelle et collective gagnera aussi sans doute à faire reconnaître la souffrance psychosociale liée au confinement dans ses différentes déclinaisons, à marteler que la santé n'est pas soluble dans la prévention des risques de contamination, à exiger l'intégration des

« Faire des projets, même dans l'incertitude, est vital. »

risques psychosociaux dans le document unique, la transformation des fiches métiers éditées par le ministère du Travail, et plus globalement de l'ensemble des protocoles sanitaires, y compris les directives données aux services de santé au travail et à la médecine de ville : ceux-ci visent les risques physiques de la covid-19 mais ignorent totalement l'effet de l'épidémie et du confinement sur la santé psychique. À chacun de s'en débrouiller ? ■

***Dominique Lhuillier** est psychologue. Elle est professeure émérite de psychologie du travail au Conservatoire national des arts et métiers.



Conséquences du confinement sur la violence au sein des couples

La pandémie a exacerbé les situations de violence au sein des foyers. Mais comment aurait-il pu en être autrement ?

PAR GHADA HATEM*

Dès le mois de mars 2020, des publications en Chine faisaient état d'une explosion des divorces et des violences au sein des foyers. Dans certaines provinces, les témoignages de violences domestiques étaient trois fois plus nombreux en février 2020 qu'à la même période les années précédentes. « Et dans 90 % des cas, les violences ont un lien avec la pandémie », selon le témoignage d'un ancien policier cité dans le journal *Le Monde*. En Île-de-France, le décès d'un enfant de 6 ans à l'hôpital Necker, à la suite de coups assénés par son père parce qu'il avait du mal à apprendre ses leçons, est intervenu le 30 mars, faisant craindre le pire pour la suite. Effectivement, l'extrême bouleversement du quotidien a eu des répercussions dramatiques pour les victimes de violence conjugale et intrafamiliale.

DES RUPTURES DE PRISE EN CHARGE

Pour l'ensemble de la population, le premier confinement s'est doublé d'une angoisse de mort liée au virus et, malgré les messages rassurants des autorités, les patients n'ont pas osé consulter, persuadés que le simple fait de fréquenter l'hôpital ou les urgences les condamnerait à être contaminés. Cette angoisse a également conduit les patients qui requéraient un suivi régulier à subir des ruptures de prise en charge, particulièrement graves dans les cas de cancer, de maladie chronique ou d'antécédent psychiatrique. Les consultations aux urgences ont beaucoup diminué même pour les enfants, pris en charge parfois bien trop tard pour une appendicite par exemple, devenue péritonite.

Quant aux victimes de violence dans les foyers,

l'état d'urgence sanitaire a exacerbé leurs difficultés. Alors qu'en temps normal elles peuvent sortir, aller chez le médecin, rencontrer les membres d'une association pour demander de l'aide, leur seule perspective dès l'annonce du confinement était un huis clos permanent avec leur agresseur. Les rares moments de répit, quand leur conjoint s'absente du domicile ou quand

« L'état de stress post-traumatique s'est trouvé réactivé chez de nombreuses patientes migrantes qui avaient connu la prison sur leur parcours migratoire. »

elles-mêmes peuvent s'en échapper un peu, avaient disparu. Plus grave, entre l'angoisse concernant le danger lié au virus et la honte de solliciter un système de santé déjà au bord de l'asphyxie pour « des choses moins importantes », elles ont presque toujours renoncé à consulter. Les femmes n'avaient pas non plus l'excuse des enfants à récupérer à l'école ou à accompagner dans leurs diverses activités. Enfin, l'école, qui est un lieu de dépistage des violences et de signalement des informations préoccupantes, ne pouvait plus jouer ce rôle essentiel. Nous avons donc

« À peine quinze jours après le début du confinement, il est fait état d'une augmentation de 32 % des signalements de violences conjugales en zone de gendarmerie, et de 36 % dans la zone de la préfecture de police de Paris. »

vu arriver en consultation des femmes portant des traces de coups, alors qu'elles faisaient une démarche pour avorter. Les appels pour des hébergements d'urgence ont été nettement plus fréquents, de même que les demandes d'aide alimentaire, de couches ou de laits maternisés.

UNE AGGRAVATION DE LA SITUATION

Les services de psychiatrie ont signalé des hospitalisations en situation de crise chez des patients sans aucun antécédent psychiatrique, mais le confinement a aussi ravivé des souvenirs douloureux et envahissants chez les personnes qui avaient été séquestrées ou emprisonnées, et l'état de stress post-traumatique s'est trouvé réactivé chez de nombreuses patientes migrantes qui avaient connu la prison sur leur parcours migratoire. Du côté des agresseurs, impossible pour eux d'aller se « détendre » au café, avec les copains. Au domicile, la tension générée par l'inquiétude concernant les difficultés financières des ménages, les conditions de télétravail pas toujours idéales ou la difficulté de faire front tout en étant responsables de la scolarité des enfants n'a fait qu'exacerber la situation.

À peine quinze jours après le début du confinement, Marlène Schiappa, secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, faisait état d'une augmentation de 32 % des signalements de violences conjugales en zone de gendarmerie, et de 36 % dans la zone de la préfecture de police de Paris. Cette augmentation s'explique en partie par la vigilance des voisins et des proches, sensibilisés par les messages officiels et présents en

permanence à leur domicile, ce qui en faisait des témoins privilégiés. Les forces de police sont intervenues cinq fois plus souvent à cette période dans l'ensemble des départements.

UNE MOBILISATION ET UNE SOLIDARITÉ SALUTAIRES

Heureusement, la mobilisation du monde associatif et les campagnes nationales d'information et de prévention ont permis de limiter les dégâts. Les numéros d'urgence, notamment le 3919 pour les violences faites aux femmes et le 119 pour les enfants, ont été martelés, de même que la possibilité d'appeler à l'aide par SMS *via* le 114, habituellement réservé aux personnes sourdes et malentendantes. Ces numéros ont d'ailleurs connu une hausse massive de fréquentation (+ 400 % à mi-avril pour le 3919) après une baisse initiale, peut-être liée à la difficulté de téléphoner en présence de son agresseur. Il était également possible de se signaler comme étant en danger en pharmacie en demandant un « Masque 19 », ou auprès d'une permanence associative installée dans un centre commercial, dans des points d'accompagnement éphémères. La plateforme *arrêtonslesviolences.gouv.fr*, qui permet à des policiers formés de prendre des signalements et de lancer des enquêtes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept a également été très sollicitée. Les commissariats et les gendarmeries avaient reçu des consignes strictes de mobilisation et de nombreuses gardes à vue ont été ordonnées. De manière surprenante, le nombre de féminicides a fortement baissé par rapport à l'année précédente (97 *versus* 152), mais cela peut s'expliquer justement par les conditions du confinement : les meurtres de compagne surviennent majoritairement à l'annonce d'une séparation, or les conditions sanitaires excluaient cette pos- ▶▶

« On note une augmentation d'environ 30 % du nombre d'hospitalisations des enfants de 0 à 5 ans, comparativement à la même période sur les trois années précédentes. »

► sibilité, ce qui a peut-être permis de sauver la vie de certaines victimes.

Des solutions, malheureusement non pérennes, ont pu être expérimentées durant cette période, telles que la mise à disposition gratuitement par des hôteliers de chambres pour les hébergements d'urgence, l'offre de trajets gratuits en taxi ou la livraison de paniers repas. Des nuits d'hôtel ont également été proposées dans certains départements pour sortir les conjoints violents de leur foyer, afin que femmes et enfants puissent y rester.

Une solidarité nationale sans précédent s'est exprimée au travers de levées de fonds aux montants impressionnants, souvent au bénéfice des établissements de santé, des soignants ou des personnes en situation de précarité. Dans le domaine du soin, la téléconsultation a pu être déployée dans de nombreux secteurs, y compris pour le soutien psychologique indispensable dans l'accompagnement des victimes.

D'AUTRES EFFETS DU CONFINEMENT : IVG, MALTRAITANCE DES ENFANTS, SITUATION DES MIGRANTS

Afin de faciliter le recours à l'IVG malgré les conditions sanitaires, certains aménagements ont été accordés, comme la possibilité d'organiser l'avortement par téléconsultation, de retirer une ordonnance faxée au pharmacien ou d'avorter à domicile plus tardivement. Nous avons craint, à juste titre, un retard dans la prise en charge des avortements, et le confinement a apporté son lot de demandes hors délais, souvent motivées par l'apparition de violences conjugales à l'annonce de la grossesse au début du confinement. Malheureusement, la proposition de médecins et d'associations de prolonger de quinze jours le délai légal pour avorter pendant la période d'urgence sanitaire n'a pas été retenue.

Le confinement a par ailleurs retardé la machine judiciaire au détriment des victimes et de nombreux procès ont été repoussés. Les audiences à la cour nationale du droit d'asile (CNDA) ont été reportées, aggravant la situation des migrants. D'autres effets plus inattendus ont pu être dénoncés, tels que l'augmentation des mariages précoces et des mutilations sexuelles féminines, pour tenter de compenser la précarité des familles. En effet le mariage permet d'obtenir une compensation financière, et les futurs époux exigent des fillettes excisées.

Des travaux permettant une évaluation plus fine

« Des solutions, malheureusement non pérennes, ont pu être expérimentées durant cette période, telles que la mise à disposition gratuitement par des hôteliers de chambres pour les hébergements d'urgence, l'offre de trajets gratuits en taxi ou la livraison de paniers repas. »

des conséquences de la pandémie sur les violences sont commencés. Ainsi, les résultats d'une étude menée par une équipe du CHU de Dijon apportent des éléments intéressants concernant les maltraitances à enfants durant cette période. Grâce à l'analyse des données informatisées du système de santé, on note une augmentation d'environ 30 % du nombre d'hospitalisations des enfants de 0 à 5 ans, comparativement à la même période sur les trois années précédentes, ainsi qu'une légère hausse de la gravité des cas avec davantage de violences physiques (1,79 % de décès en 2020 contre 1,65 % en 2017-2019). Le nombre d'informations préoccupantes a augmenté de 25 %, celui des signalements de 33 % par rapport à une moyenne sur 2018 et 2019. Enfin, les hospitalisations de longue durée, soit plus de cinq jours, ont augmenté de 68 %. L'effet du confinement sur la santé mentale a fait l'objet de multiples observations, et explique en partie un plus grand recours à la violence physique chez les personnalités les plus fragiles parmi les parents. L'absence de recours possible aux services sociaux *via* l'école et les activités extrascolaires n'a fait qu'aggraver la situation. C'est une des raisons pour lesquelles les sociétés savantes de pédiatrie se sont mobilisées pour que les établissements scolaires restent ouverts à la rentrée de septembre.

Mais il est, hélas, probable que de nombreuses situations de maltraitance concernant femmes et enfants n'aient pas encore été identifiées et ne seront correctement évaluées que dans quelques années, à condition que des travaux de recherche soient rapidement mis en œuvre sur ces sujets. ■

*Ghada Hatem est gynécologue-obstétricienne.

Confinement et aménagement de l'espace

Le virus est un agent spatial incontestable. Ces quelques nanomètres ne sont en effet pas seulement la source de questionnements biologiques, ils ont provoqué à nouveau l'irruption de la dimension géographique dans les réflexions quotidiennes et ceci à diverses échelles.

PAR **VIOLETTE-GHISLAINE LORION-BOUVREUIL***

Rien de vraiment nouveau, puisque la présence d'éléments pathogènes en fonction de leur gravité et de leur contagiosité ont été des contraintes d'aménagement, et ceci bien avant la période de l'urbanisme hygiéniste du XIX^e siècle. Ainsi en va-t-il de l'éloignement des centres urbains des lazarets, des cimetières, de la régulation du traitement des déchets... Quelles que soient les époques confrontées à des épisodes épidémiques, une partie des réponses des sociétés se solde invariablement par des mécanismes visant à policer l'espace public et à contrôler les flux de population. Ainsi l'urbanisme revêt pleinement son rôle d'outil politique.

UNE DÉTERRITORIALISATION DES RELATIONS DE TRAVAIL

Pour autant, la particularité de ce que nous vivons en ce moment s'installe dans un contexte déjà ancien de raccourcissement des distances spatiales, voire de déterritorialisation des relations de travail. Ces processus s'accéléralent, on assiste à une quasi-immédiateté des réactions aux dimensions annexes à la dimension sanitaire. Cette sorte d'effacement des spatialités physiques ou plutôt leur archipelisation ne signifie pas que les interdépendances spatiales n'existent plus, mais que les relations qui les construisent ne sont plus systématiquement palpables. En

effet, si les époques précédentes présentent, malgré des améliorations sanitaires et technologiques indéniables, des caractéristiques communes, ce que nous connaissons aujourd'hui a construit une spatialisation non physique des phénomènes humains. La dimension numérique des relations rend possibles l'analyse et la production d'espaces en restant assis à sa table. Il est par exemple possible d'emmener des centaines d'étudiantes et d'étudiants en cours sur un terrain par le truchement de plateformes de visioconférences, de modélisations graphiques géographiquement informées. Il en est de même pour des études de terrain préopératoires à l'urbanisme. Il est donc possible de vivre un semblant d'expérience spatiale commune de façon tout à la fois fictive et réelle et dont les conséquences seront, elles, physiquement vécues. Tout y est comme si... sinon qu'il manque les habitants et l'expérience faite par les corps vivants, en mouvement, ressentant le relief,

les courants d'air... mais passons.

Là encore, rien de nouveau, les logiciels de simulation comme les plateformes de visioconférence ont fait leur entrée dans nos quotidiens il y a des dizaines d'années mais, ce qui est neuf, c'est la généralisation, la démocratisation qui se sont opérées en quelques mois durant le premier ►►

« La prise en compte de l'interdépendance spatiale, comme attention réciproque, territoriale autant qu'individuelle qui fait défaut dans les discours gouvernementaux, est justement ce qui constitue le ciment d'une société. »

► confinement et les habitudes réactivées par la suite. C'est alors la majorité de la population qui s'y trouve confrontée pour le travail, les relations familiales, les activités militantes associatives, politiques et syndicales. Là encore, la dématérialisation qui ne touchait que le papier, il y a encore peu de temps, inclut l'expérience physique et permet d'imaginer des perspectives de redistribution démographique sur le territoire.

VERS UNE RÉORGANISATION DU TERRITOIRE ?

Dès le premier confinement, les sondages, les études d'agences immobilières pariaient sur la réorganisation du territoire français à la faveur de la généralisation du télétravail. Les grandes villes seraient délaissées au profit de villes moyennes, offrant la possibilité d'un accès à des espaces de nature privés ou non. En effet, le pre-

mier confinement s'était caractérisé par un printemps ensoleillé et rapidement chaud au cours duquel les espaces verts urbains étaient interdits à la fréquentation, si bien que les espaces de nature de régions moins densément urbanisés ont été regardés avec envie. Avoir un jardin appartenant au logement permettait de moins souffrir du huis clos familial. Certains hebdomadaires ont alors pu titrer sur la fuite des habitants des métropoles vers des villes moyennes, d'autres s'aventuraient dans un palmarès des villes les plus en vogue, construit à partir des recherches Internet concernant la disponibilité de biens immobiliers à acheter. Les conditions économiques, le chômage partiel ont pour beaucoup eu raison de ces projections, mais ce n'est pourtant pas tout. Ces projections construites dans des rédactions très urbaines, voire très parisiennes, faisaient fi de l'aménagement du territoire existant. Les réseaux de transports ferrés ou routiers continuent d'illustrer la centralité de Paris puis des métropoles. L'accès aux connexions numériques si central dans cette période de confinement est très inégal selon les régions et les territoires. Et puis les habitants ont encore besoin d'accéder à des services publics que les décennies passées ont vu se réduire comme peau de chagrin d'abord dans les territoires ruraux, périurbains puis urbains. Les habitants ont autant besoin de s'approvisionner en denrées alimentaires que de se nourrir de relations humaines, culturelles et artistiques. À force de tout dématérialiser, tout se passe comme si les corps humains avaient eux aussi perdu leur matérialité, et comme si l'urbanité, que le géographe Jacques Lévy définit comme « le couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace », était balayée.

INÉGALITÉS SOCIO spatiales ET DISCRIMINATIONS TERRITORIALES

Pourtant, la présence de ce virus dans notre vie quotidienne a mis au jour plusieurs invariants. D'un point de vue du territoire, les inégalités sociospatiales et les discriminations territoriales se sont renforcées. Sans grande surprise, ce sont les quartiers populaires qui ont fourni la plus grande part des personnels soignants, des établissements commerciaux, des employés de logistiques assurant entre autres l'acheminement des commandes Internet, des salariés des transports en commun, des personnels assurant l'hygiène des espaces publics... Sans grande surprise, ce sont eux qui ont payé le plus lourd tribut à l'épidémie, eux aussi qui ont été humiliés dans des accusations d'incivilité coupable de propagation du virus.

Autre invariant : la gestion très parisienne, centralisée et tenant assez peu compte de la vie quotidienne dans les petites et moyennes communes ou des communes de banlieue. Ainsi, les déplacements restreints à un rayon d'un kilomètre autour du domicile, et par la suite de vingt kilomètres n'induisent pas les mêmes réalités selon que l'on est éloigné des services urbains ou que l'on vit en région aux forts reliefs, etc. Ce ne sont pas les mêmes réalités non plus si on vit au centre des grandes métropoles ou dans les quartiers populaires de leurs banlieues. Là aussi, ces dimensions spatiales des périodes de

« À force de tout dématérialiser, tout se passe comme si les corps humains avaient eux aussi perdu leur matérialité, et comme si l'urbanité, que le géographe Jacques Lévy définit comme "le couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace", était balayée. »

mier confinement s'était caractérisé par un printemps ensoleillé et rapidement chaud au cours duquel les espaces verts urbains étaient interdits à la fréquentation, si bien que les espaces de nature de régions moins densément urbanisés ont été regardés avec envie. Avoir un jardin appartenant au logement permettait de moins souffrir du huis clos familial. Certains hebdomadaires ont alors pu titrer sur la fuite des habitants des métropoles vers des villes moyennes, d'autres s'aventuraient dans un palmarès des villes les plus en vogue, construit à partir des recherches Internet concernant la disponibilité de biens immobiliers à acheter. Les conditions économiques, le chômage partiel ont pour beaucoup eu raison de ces projections, mais ce n'est pourtant pas tout. Ces projections construites dans

« La dématérialisation qui ne touchait que le papier, il y a encore peu de temps, inclut l'expérience physique et permet d'imaginer des perspectives de redistribution démographique sur le territoire. »

confinement ont été des révélateurs d'inégalités, sans qu'aucune mesure de rééquilibrage vienne les contrarier.

UN VOCABULAIRE QUI NIE LES LIENS SOCIAUX

Si les gestions aux échelles régionales ou nationale du virus ont plutôt tendance à recouvrir les données économiques et à faire abstraction des corps humains et de leur expérience des spatialités, lorsqu'il s'agit des besoins quotidiens, c'est bien à l'échelle des corps que cela se vit. C'est à cette échelle-là que les inégalités sont les plus sensibles parce qu'elles touchent à l'os de la vie quotidienne. Le confinement s'est traduit

par une superposition de cercles, ceux des déplacements, fixes autour du domicile, voire du lieu de travail, et ceux de la proxémie sanitaire, mobiles autour des corps en déplacement, éloignés d'un à deux mètres selon les recommandations. Là où l'insistance numérique dématérialise les corps, le vocabulaire et les dispositions politiques les rendent suspects. Entre eux il faut des distanciations sociales, comme si la rupture des liens sociaux était une solution sanitaire possible ; il faut des gestes barrières, comme si l'autre était cet ennemi potentiel. Tout comme le virus contre lequel il s'agit de lutter, le vocabulaire utilisé est aussi un agent spatial durable. Il résulte d'une conception paternaliste de la gestion de la situation à laquelle il est évidemment plus que tentant de se dérober. Or la prise en compte de l'interdépendance spatiale, comme attention réciproque, territoriale autant qu'individuelle qui fait défaut dans les discours gouvernementaux, est justement ce qui constitue le ciment d'une société. ■

***Violette-Ghislaine Lorion-Bouvreuil**
est géographe.



Solidarité concrète et construction politique

La situation catastrophique en Seine-Saint-Denis exige de travailler une logique de rupture à inscrire dans le concret des propositions et des luttes immédiates.

PAR NATHALIE SIMONNET*

La crise sanitaire que nous vivons depuis maintenant plus de neuf mois est un révélateur mais aussi un accélérateur de la situation que vivent des millions de Français, en particulier ceux qui sont issus des milieux les plus modestes. Outre les conséquences dramatiques en matière de surmortalité et de séquelles de la maladie, cette crise a d'ores et déjà des conséquences sociales terribles, particulièrement en Seine-Saint-Denis où des dizaines de milliers de familles se retrouvent dans le plus grand dénuement.

Le nombre d'allocataires du RSA a explosé depuis mars, au point d'ailleurs que le gouvernement envisage une renationalisation du versement du RSA, comme nous l'exigeons depuis des années ; les demandes d'aide alimentaire n'ont jamais atteint de tels niveaux depuis la Seconde guerre mondiale ; de nombreuses petites entreprises ne vont pas résister à ce deuxième confinement, le nombre de personnes se retrouvant sans emploi explose.

Nous sommes par conséquent dans une situation catastrophique qui demande une intense mobilisation politique, idéologique mais aussi des actions de solidarité concrète. La situation a contraint de nombreuses sections de notre fédération à organiser la collecte et la distribution de denrées alimentaires, de jouets et de livres

dans la perspective des fêtes de fin d'année. Nous n'avions jamais eu à pousser si loin ces gestes solidaires. Alors que nous organisons, depuis des années, des voyages à la mer, des permanences d'écrivains publics, des bourses aux jouets, des ventes à prix coûtant de fournitures scolaires ou de fruits et de légumes, aujourd'hui il nous faut collecter et distribuer de la nourriture. Dès le printemps, le préfet de la Seine-Saint-Denis a dit craindre des émeutes de la faim.

Ces initiatives tendent à faire vivre une solidarité active, à travers laquelle ceux qui donnent, ceux qui organisent et ceux qui reçoivent, ensemble construisent ces temps de fraternité et portent des revendications politiques.

« Redonner sens et force à la réponse communiste, pas comme un rêve lointain, un idéal inaccessible mais comme une visée concrète dans une succession de luttes sociales, politiques et idéologiques. »

LA PAUVRETÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ

Cette solidarité concrète doit nécessairement s'accompagner de contenus politiques. C'est le sens de la campagne que nous avons engagée : « La pauvreté n'est pas une fatalité », qui exige du gouvernement la revalorisation du RSA et son extension aux jeunes de moins de 25 ans, la revalorisation des bourses d'études et des aides au logement, mais aussi l'aide exceptionnelle aux associations caritatives et un soutien, plutôt que l'asphyxie actuellement organisée, aux collectivités territoriales qui jouent un véritable rôle de bouclier social. Cette bataille touche

très largement la population de Seine-Saint-Denis car, si tout le monde n'est pas directement concerné par une baisse de revenus, l'extrême inquiétude face à l'avenir est quasiment générale.

Les périodes comme celle que nous vivons sont lourdes de contradictions : elles voient naître des gestes solidaires, de la colère, l'envie et la recherche de changements profonds, la remise en cause de ce système de fonctionnement mais aussi du repli sur soi, de la fatalité, du rejet de l'autre, voire la recherche de boucs émissaires. Il est donc essentiel de resituer les responsabilités des uns et des autres. Les profits des milliardaires ont progressé de 439 % en dix ans en France ; les grosses entreprises ont versé des dividendes aux actionnaires, comme d'habitude ; les laboratoires pharmaceutiques se sont engraisés pendant la crise et le gouvernement n'a rien changé à sa politique : CICE, fraude fiscale non combattue, exonérations de cotisations sociales, délocalisations... Et, malgré les sommes considérables d'argent public qui sont versées, les plans de suppressions d'emplois et le démantèlement de filières entières se succèdent.

Lors de la suppression de l'ISF, la colère s'était exprimée largement dans le département. Politisons, argumentons sur le fait que ce qui crée la misère des uns, c'est la richesse des autres. Ces deux questions sont en permanence déconnectées, alors qu'elles sont pourtant intimement liées. Il est d'autant plus nécessaire de politiser cette situation que le gouvernement va vouloir nous faire payer les dépenses qui ont été engagées pendant la crise.

Ainsi, les politiques de santé, menées depuis des décennies dans notre pays, sont fondées sur la réduction de l'offre de soin, pour aboutir à une réduction de la dépense : ce sont ces choix qui

« Les initiatives prises tendent à faire vivre une solidarité active, à travers laquelle ceux qui donnent, ceux qui organisent et ceux qui reçoivent, ensemble construisent des temps de fraternité et portent des revendications politiques. »

« La pandémie met directement en cause ce système qui surexploite avec la même violence les êtres humains et la nature. »

nous conduisent à la situation catastrophique que nous connaissons aujourd'hui et qui font que la France est le septième pays au monde qui enregistre le plus de décès dus au virus. Mais loin de mettre un coup d'arrêt à ces choix, le gouvernement poursuit sur la même voie. En Seine-Saint-Denis, la fermeture de l'hôpital Jean-Verdier à Bondy est toujours d'actualité, tout comme la suppression de quatre cents lits liés à la création de l'hôpital Grand Paris Nord à Saint-Ouen... (la lutte a permis de faire baisser le nombre de lits supprimés de cinq cents à quatre cents).

Par ailleurs, la pénurie de médicaments devient quasi systématique, pour l'unique raison que ceux-ci ne sont pas suffisamment rentables pour les groupes pharmaceutiques qui préfèrent se concentrer sur des produits à forte plus-value. Cette situation valide plus que jamais notre proposition d'un pôle public du médicament qui l'extrait des mains du marché : une proposition qui fait preuve de créativité et d'audace, qui montre concrètement qu'il est possible d'adopter des mesures qui nous sortent de la logique capitaliste.

LE BESOIN D'UN CHANGEMENT DE CIVILISATION

La situation que nous vivons est ainsi marquée par l'incapacité à répondre aux besoins les plus élémentaires. C'est le résultat de la globalisation capitaliste et du choix d'une production à l'échelle mondiale fondée sur la recherche de main-d'œuvre à bas coût. Un système où la valeur d'échange (les profits) prime sur la valeur d'usage (les besoins), alors que la richesse, les capacités de répondre aux besoins et les possibilités de notre époque sont immenses.

À l'heure où la lutte contre la pandémie appelle à faire de la connaissance médicale et de la production du médicament un bien commun, la recherche du profit, la santé *business*, entraîne une logique de jungle. Plus que d'une rupture de l'égalité républicaine, les départements populaires ►►

« Les profits des milliardaires ont progressé de 439 % en dix ans en France ; les grosses entreprises ont versé des dividendes aux actionnaires comme d'habitude. »

►► comme le nôtre sont victimes d'une logique de décivilisation qui tire toute la société vers le bas. La pandémie met directement en cause ce système qui surexploite avec la même violence les êtres humains et la nature. Plus qu'un changement de société, c'est un changement de civilisation qui est à l'ordre du jour. Nous avons besoin d'organiser la solidarité la plus concrète, d'être présents et forts de propositions dans les luttes qui s'organisent mais aussi de prendre beaucoup de temps de réflexion, de confrontation avec tous

ceux qui comme nous s'interrogent sur le sens de la société, portent une autre vision, se battent avec leurs mots, leurs gestes pour faire vivre d'autres réalités et avec qui nous devrions, plus que jamais, chercher des convergences, des constructions communes, des chemins communs.

La question pour nous ne peut se limiter à l'amélioration de l'existant pour sortir des difficultés, il s'agit de travailler une logique de rupture à inscrire dans le concret des propositions et des luttes immédiates. Redonner sens et force à la réponse communiste, pas comme un rêve lointain, un idéal inaccessible, mais comme une visée concrète dans une succession de luttes sociales, politiques et idéologiques. Cet effort est indispensable car on voit bien à quel point c'est d'abord le manque de perspectives, d'espoir qui conduit aux replis, aux divisions qui sont du pain béni pour ceux qui nous réduisent à une survie sans perspective. ■

*Nathalie Simonnet est membre du comité exécutif national du PCF. Elle est secrétaire départementale de la Seine-Saint-Denis.

Covid-19 : l'occasion de la stratégie du choc pour l'école

Le gouvernement saisit l'occasion de la crise pour amplifier ses projets d'école capitaliste.

PAR **STÉPHANE BONNÉRY***

Il y a un an, une pandémie se dessinait. Frappant d'abord la Chine et l'Asie, puis l'Italie et l'Espagne, elle gagnait vite notre pays. Les effets sur les systèmes de santé ont été très variables selon l'état de ces derniers dans les différents pays, plus ou moins affaiblis par les politiques libérales et par la gestion politique et sanitaire dans l'urgence. Les conséquences sur les systèmes éducatifs ont également été très différentes, et variables dans le temps, du confinement décrété par Emmanuel Macron le 12 mars 2020, à la réouverture partielle puis presque complète des éta-

blissements scolaires, alors que les universités (publiques) sont fermées à la différence des filières sélectives (classes préparatoires et grandes écoles).

Alors que la recherche en sciences humaines et sociales est disqualifiée par nos gouvernants, elle s'est immédiatement saisie de l'étude des conséquences, en mobilisant ses outils d'analyse pour objectiver les logiques en cours, tout en étant prudente sur les conclusions « à chaud ». C'est ce que nous avons essayé de faire pour le cas de la France dans deux parutions récentes dont nous reprenons ici une partie des arguments : l'une, collective, dont les conclusions des contributeurs sont intégrées à notre propos, et davantage ciblée sur la phase de confinement (Stéphane Bonnéry et Étienne Douat (dir.), *L'Éducation aux temps du coronavirus*, La Dispute,

2020) ; l'autre orientée sur la rentrée à venir et les suites à moyen terme (S. Bonnéry, « L'école et la covid-19 », *La Pensée*, n° 402, avril-juin 2020). Il en ressort que si, par certains aspects, les conséquences de la crise sur l'éducation sont exceptionnelles, l'analyse dévoile que, derrière les réponses à la situation créée par la pandémie, qui sont présentées comme « techniques », cette dernière constitue l'occasion pour le gouvernement d'imposer des logiques qu'il déployait de façon plus progressive et discrète.

UNE SITUATION DÉJÀ DÉGRADÉE, MAIS CLARIFIÉE

Si les décisions du gouvernement Macron sont aussi inquiétantes, quand il instrumentalise la crise pour mettre en œuvre une stratégie du choc pour ébranler l'école publique, c'est que, depuis des décennies, le système d'enseignement français était soumis à des logiques contradictoires et structurelles. Résultat d'un compromis instable entre, d'une part, des avancées de démocratisation (programme et objectifs unifiés pour le primaire puis le collège, accès massif au lycée et à l'enseignement supérieur) et, d'autre part, des mécanismes de sélection fortement marqués par les origines sociales (réussite dans les apprentissages, orientation, filières étanches). Cet équilibre est peut-être obsolète. Jean-Michel Blanquer impose violemment un virage à droite, sélectif, notamment pour réduire l'ambition de la scolarité

des élèves. Or, même s'il a le défaut de ne pas être entièrement mis en pratique, le principe de la scolarité unique revêt le mérite d'afficher le même objectif pour toutes les classes sociales et, ce faisant, de constituer un point de repère et de revendication pour contester tout ce qui contribue à différencier encore davantage les objectifs selon les origines sociales. Le gouvernement est aux abois, pris à la gorge pour détourner les crédits vers le soutien à la finance, qui le conduit à réduire les dépenses nécessaires à une réelle égalité scolaire. Simultanément, il pense que les restrictions des libertés et des possibilités de protestation lui permettent d'avancer plus vite sur ses projets d'école capitaliste : ce faisant, ces projets sont mieux lisibles.

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE, VERS L'ÉCOLE À LA CARTE ET LA PRIVATISATION ?

Avec le nouveau *management* public, la posture est de ne pas expliquer les objectifs, mais de les imposer comme des obligations techniques fragmentées et sans montrer leur cohérence. Avec la transparence des environnements numériques de travail, où les enseignants suivent les élèves, la hiérarchie a tenté de caporaliser le travail des enseignants. Le manque de performance des outils a limité l'emprise, mais des réformes récentes veulent « rectifier le tir », pour que les chefs d'établissement aient un rôle de contremaître pédagogique. Le 12 mai 2020, une députée du groupe parlementaire présidentiel a enregistré un projet de loi pour redéfinir la fonction de directeur d'école primaire en vue d'accroître « leur pouvoir de décision », et un décret du 12 juin a ouvert un nouveau concours de recrutement des chefs d'établissement de l'enseignement secondaire à des managers venant du privé.

Face à l'impossibilité provisoire de maintenir la classe en présence, des expérimentations déjà imposées dans l'enseignement supérieur depuis vingt ans ont servi de modèle pour le primaire et le secondaire. Si chacun a fait ce qu'il a pu pendant la période, avec beaucoup de bonne volonté et de convergences provisoires entre familles et personnels, le taux de décrochage a été bien supérieur à celui que la communication du ministre a donné. Et ce dernier veut instituer durablement l'enseignement à distance ou l'hybride dans le primaire et le secondaire, en l'instaurant comme recours encouragé, notamment pour mieux supprimer des options (*Proposition de loi visant à* ►►

« La fermeture des universités depuis presque un an systématise l'enseignement à distance dans la durée et interroge sur l'avenir de l'université française. Dans le même temps, sa destruction est organisée avec la loi de programmation de la recherche. »

unique entre les différentes classes sociales, en externalisant tout ce qui ne rentre pas dans le socle minimal (les « basiques » ou « fondamentaux » que nul ne peut ignorer). Le modèle est l'instruction à la carte, officiellement selon les individus, en réalité selon les origines sociales

► *instaurer l'enseignement numérique distanciel dans les lycées, collèges et écoles élémentaires*, enregistrée à la présidence de l'Assemblée nationale le 19 mai 2020). L'expérience covid montre que les familles de cadres peuvent être tentées de compléter l'éducation par le recours à des officines privées de la « Ed Tech », si le service public ne fournit qu'un minimum : l'enjeu de marchandisation est grand si l'on réduit les objectifs de l'école publique. C'est le moyen d'imposer une école à la carte, qui ne vise pas les mêmes objectifs pour tous mais « s'adapte » aux « possibilités » de « chacun », qui différencie en fait les objectifs selon l'origine sociale des élèves.

Quant aux universités, leur fermeture depuis presque un an systématise l'enseignement à distance dans la durée et interroge sur l'avenir de l'université française. Dans le même temps, sa destruction est organisée avec la loi de programmation de la recherche, votée en catimini, avec des artifices juridiques de mesures prétendues expérimentales pour les imposer de fait. Cette loi impose l'affaiblissement du cadre national de recrutement des enseignants-chercheurs, précarise l'emploi et le financement de la recherche, donc sa liberté scientifique, après Parcoursup qui a fait perdre au baccalauréat son caractère de premier diplôme de l'enseignement supérieur, garantissant l'accès à celui-ci, et a instauré un filtrage scolaire et social à l'entrée des établissements supérieurs.

LE 2S2C : LA RÉDUCTION DE L'ÉCOLE

Dans la même logique, lors du déconfinement de juin, l'argument des distances spatiales de sécurité a d'abord été mobilisé pour argumenter la reprise à mi-temps, et initier la réforme 2S2C (sport-santé-culture-civisme) comme mode de garde. Cette dernière était déjà envisagée, pour limiter l'école aux « fondamentaux » : externaliser le sport et les arts, qui ne seraient plus à terme les disciplines scolaires EPS (éducation physique et sportive), « éducation musicale » et « arts plastiques », en réduisant le temps scolaire. Jean-Michel Blanquer en parle moins, mais le projet demeure.

« La logique est celle de la disparition tendancielle de la scolarité unique, en tant qu'objectif de transmission des mêmes savoirs et d'ouverture de centres d'intérêts variés aux enfants de toutes les classes sociales. »

Ces disciplines ne seraient plus enseignées dans tous les territoires, leur présence dépendrait de l'existence de personnes compétentes, voire d'associations, de leur financement par les collectivités locales ou les familles, ainsi que des « goûts » de ces dernières, socialement marqués.

Une école publique à mi-temps et le reste en option, comme les activités du mercredi en club : la logique est celle de la disparition tendancielle de la scolarité unique, en tant qu'objectif de transmission des mêmes savoirs et d'ouverture de centres d'intérêt variés aux enfants de toutes les classes sociales.

LA FIN OU LA RÉDUCTION DE LA SCOLARITÉ UNIQUE ?

Du 12 mars à la rentrée de septembre 2020, six mois se sont écoulés, pendant lesquels le gouvernement a empêché que soient débattues les conditions d'une reprise durable de tous les élèves, c'est-à-dire en sécurité en cas de nouveau pic de l'épidémie, ce qui ne pouvait passer que par le découpage des classes en sous-groupes scolarisés à plein temps, donc le recrutement massif et la formation d'enseignants ainsi que la location de locaux. Faute

d'avoir retenu cette hypothèse qui engageait le budget de la nation à développer les crédits en faveur des services publics, le risque est grand que l'école unique voie ses missions très réduites. La conséquence des protocoles sanitaires très réduits à l'école, outre la mise en danger des enseignants, c'est l'acceptation de la déscolarisation d'une partie de la population, accrue par un laisser-faire institutionnel envers les familles qui ne veulent pas que leurs enfants portent de masques et scolarisent à la maison. Le gouvernement évite de dépenser, joue sur les peurs pour décourager la fréquentation de la même école par tous.

LE BAC LOCALISÉ, LA RECONNAISSANCE INDIVIDUALISÉE DES QUALIFICATIONS ?

En juin, Jean-Michel Blanquer a d'abord voulu maintenir les épreuves de sa réforme du baccalauréat, dont le caractère local, qui affaiblit la reconnaissance du diplôme, avait suscité l'hiver précédent des protestations. Mais l'annulation des épreuves est-elle un phénomène

conjoncturel, ou crée-t-elle un précédent qui institue un contrôle continu local, objectif explicite du ministre? Cela alignerait la reconnaissance du diplôme sur celle dont bénéficie l'établissement sur le « marché concurrentiel » de l'accès à l'enseignement supérieur, marché qu'a créé ou amplifié la réforme Parcoursup puisque, avec elle, le bac ne constitue plus de fait un passeport pour l'enseignement supérieur. Le flou qu'il entretient encore en janvier 2021 inquiète.

LA BATAILLE NE FAIT QUE COMMENCER

Face à la crise économique d'ampleur qui s'aggrave, le gouvernement a des marges de manœuvre limitées : détourner l'argent pour sauver la finance, ou l'utiliser pour le bien commun avec les services publics. Les choix apparaissent plus clairement.

Les moyens financiers sont nécessaires pour recruter en masse et former des enseignants dans de brefs délais, ainsi que pour aménager des locaux, dans le but de dédoubler les classes, les groupes, et donc de scolariser tous les élèves dans de vraies conditions de sécurité, ainsi que pour rouvrir les universités.

« C'est le moyen d'imposer une école à la carte, qui ne vise pas les mêmes objectifs pour tous, mais "s'adapte" aux "possibilités" de "chacun", qui différencie en fait les objectifs selon l'origine sociale des élèves. »

C'est aussi le projet d'école qui est aujourd'hui à la croisée des chemins. Le *statu quo* est impossible : soit un tournant à droite avec Macron, Blanquer et Vidal, vers la sélection et l'école inégale selon l'origine sociale des élèves ; soit des moyens financiers et la mise en œuvre de réformes pédagogiques pour la mise en œuvre de l'égalité d'apprentissage, dont tous les élèves sont capables. ■

***Stéphane Bonnéry** est professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris-8.



Sciences sociales et confinement ou l'incertitude de la recherche

Dans une société confinée, livrée au tout numérique, comment poursuivre la recherche en sciences sociales, en particulier dans les milieux les plus démunis ?

PAR **LUCAS LARTIGUE***

Au-delà de la situation sanitaire exceptionnelle, ce sont surtout les modalités de gestion de l'épidémie de la covid-19 et ses conséquences sur la recherche qu'il convient d'analyser. Questionnons donc ce qu'entraîne la mesure adoptée par la France, à savoir l'isolement à domicile de la quasi-totalité de la population. Si le confinement réduit la propagation du virus, il affecte aussi les individus obligés de repenser leurs manières d'être au monde pour un temps donné et sans cesse rallongé, et plonge dans une problématique nouvelle les chercheurs en sciences sociales. Car que sont les sciences sociales si ce n'est l'analyse des rapports entre les personnes et l'objectivation de leurs discours ? Les sociologues ou les anthropologues ne peuvent effectuer de recherches qu'au contact de ceux dont ils étudient les techniques, les mœurs et les croyances. Alors comment continuer la recherche en sciences sociales dans une situation où la proximité entre individus est interdite et surveillée ?

« Si le confinement rend difficile l'application de certaines méthodes de recherches les sciences sociales tirent leur puissance de leur capacité à s'adapter à toute situation, pour enfin se renouveler et se transformer. »

UNE TÂCHE IMPOSSIBLE ?

Le défi semble difficile à relever, la cause première en est la nature même des méthodes de recherches propres aux sciences sociales. Si la sociologie s'appuie en partie sur une approche statistique et quantitative, l'anthropologie, elle, favorise une approche qualitative dont le cœur est la présence de longue durée sur le terrain. En effet, lorsque sociologues, anthropologues et autres chercheurs en sciences politiques s'efforcent de rendre compte de la complexité d'un phénomène sociétal précis, l'analyse nécessite alors en parallèle l'appréhension et la compréhension de l'ensemble des sphères de la société au sein de laquelle le phénomène est observé. Bien qu'il existe un immense travail de recherche préalable du scientifique sur le terrain, la partie la plus importante de l'étude est réalisée une fois le chercheur présent sur le lieu de l'enquête. Ce sont les observations concrètes du chercheur et sa participation aux activités des enquêtés qui lui permettent de comprendre puis d'expliquer un phénomène social. L'existence d'un terrain d'enquête pour un chercheur représente la condition *sine qua non* de la création d'un discours scientifique. Dit autrement, les sciences sociales ne sont réalisables que dans une situation de rapports entre individus, un contexte relationnel particulier au sein duquel le chercheur crée des liens et des connaissances avec les enquêtés. Or le confinement tend évidemment vers la raréfaction des terrains en ce que les lieux de la vie se trouvent dépeuplés et vides de toute interaction. En plus de cela, notons que le confinement n'a pas les mêmes conséquences en fonction de sa durée, car si une brève pause peut

« Le travail en sciences sociales relève plus d'une collaboration que d'une quelconque domination du chercheur sur son sujet. »

permettre une certaine prise de recul nécessaire à la réflexion, un isolement trop long empêche au contraire tout travail concret.

Les difficultés ne se limitent toutefois pas à la simple méthodologie de travail propre aux sciences sociales, car si l'isolement de la population diminue les échanges entre individus, elle influe aussi en même temps sur la possibilité de constituer un sujet de recherche. Il est alors nécessaire ici de revenir sur la manière dont émerge un sujet d'étude. D'aucuns aimeraient que seul le scientifique soit à l'œuvre dans la constitution de son questionnement, mais la réalité de la recherche est tout autre. Les problématiques du chercheur et les pistes d'analyse sont sans cesse redéfinies par les spécificités de terrain ainsi que par les rencontres entre scientifiques et enquêtés. Les non-dits, les conflits, les secrets et l'ensemble des relations, qu'elles soient amicales ou hostiles, forment le contexte selon lequel la recherche est rendue possible, et déterminent les méthodes d'enquête les plus efficaces de

sorte que le travail en sciences sociales relève plus d'une collaboration que d'une quelconque domination du chercheur sur son sujet. À partir des particularités des situations, le chercheur organise le processus d'objectivation des données afin de créer du savoir scientifique. Les sciences sociales sont, *in fine*, le fruit d'une rencontre de subjectivités et d'affectivités : celles du chercheur et celles des enquêtés, or cette rencontre est mise à mal par la situation sanitaire et par ses modalités de gestion. Au-delà de la pratique concrète des sciences sociales, il semble donc que ce soit l'existence même des possibilités de créer un discours scientifique qui soit rendue

« Faut-il compter parmi les nombreux effets du confinement un renoncement aux études relatives aux ressortissants les plus démunis de notre société ? »

impossible ou du moins bien plus difficile par les mesures sanitaires mises en place par l'État. Se pose alors la question : les mesures sanitaires visant à réduire l'interaction entre les personnes signent-elles la fin des sciences sociales ? Fort heureusement, non. Si le confinement rend difficile l'application de certaines méthodes de recherche, les sciences sociales tirent leur puissance de leur capacité à s'adapter à toute situation, pour enfin se renouveler et se transformer.

LA TECHNOLOGIE COMME ALTERNATIVE ?

Dans les faits, la relation entre les scientifiques et les individus n'est pas rendue totalement impossible par le confinement, du moins pas dans tous les cas. La technologie, ses avancées, ainsi que la large diffusion des appareils de communication sont salutaires et semblent s'imposer, en cette période trouble, comme seul recours pour les sciences sociales. C'est déjà ce que l'on observe au niveau de l'éducation ou de l'activité professionnelle, avec la mise en place du télétravail et la continuité des formations sur les

plateformes de partage vidéo. La recherche scientifique pourrait alors s'aligner sur les alternatives citées précédemment et prendre l'espace des relations virtuelles comme nouveau terrain d'enquête si cela ne posait pas deux problèmes de taille. Tout d'abord nous faut-il revenir sur les méthodes de recherche et dépasser le simple duo de l'observation-participation pour reconnaître la place du corps du chercheur en tant qu'outil d'investigation : les yeux pour regarder, les jambes pour accompagner, les bras pour pratiquer et tous les sens

pour éprouver. Le temps long de l'enquête, l'immersion du chercheur au sein d'un groupe et l'accès à la sensibilité et à la sensorialité des enquêtés nous apparaissent ici comme difficilement reproductibles à l'écart des réseaux de sociabilité hors-ligne. Dans un second temps, l'inégal accès de la population aux outils de communication, ou même à une connexion internet fiable, ne permet pas aux chercheurs d'interroger celle-ci dans son ensemble, aussi bien du fait du nombre que du fait de son hétérogénéité. Ce sont encore une fois les personnes les plus précaires qui subissent l'isolement le plus important, ici un double isolement : tout d'abord physique ►►

►► avec l'interdiction d'entrer en contact avec des individus n'appartenant pas au même foyer que soi, puis relationnel en ce que les alternatives de socialisation, par les réseaux sociaux notamment, leur sont impossibles justement à cause de leur précarité. Faut-il alors compter parmi les nombreux effets du confinement un renoncement aux études relatives aux ressortissants les plus démunis de notre société ? La question se pose d'autant plus que les restrictions sanitaires et les nouvelles lois relatives à la lutte contre l'épidémie tendent à s'inscrire sur la longue durée – à l'instar de l'état d'urgence devenu permanent en France depuis maintenant

plusieurs années déjà – et que l'épidémie de covid-19, aussi spectaculaire soit-elle, n'est qu'une conséquence, parmi d'autres à venir, de la destruction de l'environnement due à des années d'actions dictées par un néolibéralisme déchaîné. Ce climat d'incertitude constitue alors une nouvelle difficulté pour la recherche scientifique sommée de répondre à des enjeux inédits, de repenser ses méthodes de travail et la place des chercheurs, et enfin de trouver des alternatives qui ne mettent pas en péril le caractère qualitatif des études en sciences sociales. ■

***Lucas Lartigue** est anthropologue.

Quatre-vingts propositions pour l'enfance et la jeunesse

Marie-George Buffet, députée PCF de Seine-Saint-Denis, a proposé cet automne un rapport au nom d'une commission parlementaire pour mesurer et prévenir les effets de la crise covid-19 sur les enfants et la jeunesse. Celui-ci permet (enfin) de donner la parole à deux grandes oubliées des préoccupations publiques depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, l'enfance et la jeunesse, et de mettre en avant quatre-vingts propositions, pour en faire une priorité nationale. Citons, entre autres, la création d'une délégation aux droits de l'enfant ; le suivi sanitaire des enfants en temps de crise, avec le renforcement, par exemple, des centres de protection maternelle et infantile (PMI) à hauteur de 100 millions d'euros par an et des services psychiatriques pour enfants dans les hôpitaux ; l'évaluation de la prise en charge des jeunes porteurs de handicap, ou encore la refondation de la santé scolaire et universitaire (renforcer l'attractivité des professions de santé scolaire, renforcer les moyens humains et matériels dans l'ensemble

de ces structures) ; la création d'un observatoire des données ; l'adaptation de la communication et de l'information vis-à-vis de la jeunesse (et d'abord l'arrêt de sa stigmatisation dans les campagnes de prévention contre la covid-19) ; l'ouverture, dans l'immédiat, du revenu de solidarité active (RSA) aux jeunes. Ce rapport propose également de mener un plan de construction de logements universitaires ; de mettre fin au placement d'enfants de l'aide sociale à l'enfance (ASE) à l'hôtel ; d'interdire les expulsions de familles vivant avec des enfants mineurs ; de développer la formation des jeunes à la culture numérique ; de revoir les conventions d'objectifs des fédérations sportives ; de soutenir le sport semi-professionnel ; de développer des lignes spécifiques d'appel pour les jeunes LGBT+ victimes de violences ; de conforter les moyens de la justice pour enfants et de la protection judiciaire de la jeunesse ; de garantir un accueil identique sur l'ensemble du territoire aux mineurs non accompagnés (MNA). ●

« Qu'il est dur d'avoir 20 ans en 2020 ! »

Si Emmanuel Macron a rarement raison, il marque un point avec cette analyse courte et pourtant très lucide de la conjoncture actuelle. Jusque dans les hautes sphères de l'Élysée, la détresse étudiante commence à se faire sentir et, pour qu'un président de droite en dise un mot, le signal d'alarme fait du bruit. Selon France Bleu : 53 % des étudiants déprimeraient.

PAR **PIERRE VERQUIN***

Le premier confinement, « le vrai » comme on aime l'appeler, celui qui a commencé à la mi-mars, aura été brutal pour toute la France. Des millions de personnes se retrouvent cloîtrées chez elles, en chômage partiel, coupées de tous liens sociaux. Mais, paradoxalement, l'angoisse de la maladie, doublée par les situations espagnole et italienne, fait qu'une grande partie des Français pousse un soupir de soulagement, rassurée de savoir que son gouvernement prend enfin en main la pandémie sur un ton martial. C'est la mobilisation générale contre la covid!

CHOISIR ENTRE PAYER SON LOYER OU MANGER

Pourtant, comme d'habitude sous le libéralisme, les inégalités ont la belle vie. De nombreux étudiants tombent dans une situation très précaire, devant choisir entre payer leur loyer ou manger. À cela s'ajoutent régulièrement l'absence de liens sociaux, la brusque séparation d'avec ses amis ou de sa famille, et des logements souvent étriqués et invivables. La santé, mentale comme physique, en prend un coup. 8,6 % des

moins de 25 ans et 4,1 % des 25-29 ans ayant un emploi le perdent. Pôle emploi indique avoir enregistré une hausse des inscriptions en catégorie A de 34 % par rapport aux premiers mois de l'année: 612 600 inscrits de moins de 25 ans au deuxième trimestre (selon France bleu). Il y a, durant cette période particulière, une mise en lumière exacerbée de la pauvreté. Les associations se dévouent, mettent sur pied de nouveaux moyens d'action pour tenter de juguler tant bien que mal l'explosion de misère. En parallèle, l'enseignement supérieur souffre aussi: la fermeture des facultés et l'apprentissage « en distanciel » rendent impossible un suivi pédagogique réel et efficace. Les profs dépriment derrière leur écran, les étudiants ont lâché. Il est évident que des lacunes s'installent.

Si la majorité d'entre nous se montre fataliste quant au premier confinement et à ses conséquences, le ressenti sur le second est bien différent. Macron, qui n'a peur de rien, a dit que personne ne pouvait s'attendre à une deuxième vague. Personne ? Le corps médical en manque de moyens a longuement alerté sur l'insuffisance de lits et de matériels adéquats en plus des sous-effectifs. Le corps enseignant, avait fait état du même problème, dénonçant les classes surchargées : il avait même commencé l'année scolaire par une grève générale pointée du doigt et moquée par les mêmes qui, un mois plus tard, pleuraient à chaudes larmes Samuel Paty. Au-delà des professionnels, les étudiants appréhendaient déjà la possibilité de vivre à nouveau la solitude à laquelle ils avaient été confrontés lors de la première vague. ►►

« Il est indispensable que les étudiants aient accès à un suivi psychologique, pédagogique et social, particulièrement pour les décrocheurs. »

►► Durant quelques mois, la jeunesse a profité de sa liberté retrouvée, à raison. Les soirées ont pris une tournure thérapeutique. Il fallait, au gouvernement, trouver un coupable pour son incompétence, il était tout trouvé : les jeunes s’amusent. Et c’est par cet argument principal que le couvre-feu est déclaré le 14 octobre puis le confinement le 30. Qu’il est dur d’avoir 20 ans en 2020, d’autant plus lorsqu’on est stigmatisé par les dirigeants de son pays pour un phénomène que nous échappe !

DÉPRIME, ANXIÉTÉ, DÉCROCHAGE, ABANDON

Dès le 30 octobre, la plus grande source d’angoisse est certainement l’incompréhension, le flou dans lequel les étudiants ont été jetés dès le début du reconfinement. « Déprime, anxiété, décrochage, abandon »... voilà les mots qui reviennent lorsqu’on les questionne sur leur situation. Rien n’a été prévu pour préparer un second confinement et, sans grande surprise, les mêmes problèmes se sont posés, avec une dose de charge mentale supplémentaire. Les informations ont été mal, voire pas du tout, transmises, parfois même, elles sont contradictoires et il y a eu un manque d’accompagnement cruel des étudiants.

À côté de la fermeture brutale des facultés, les magasins ouvrent, puis ferment, puis ouvrent à nouveau. La vie peut continuer, mais pas vraiment. Les restaurants sont ouverts, mais temporairement. Les cinémas ferment mais pas les centres commerciaux. La chasse est ouverte mais pas les promenades. Puis si. Cette accumulation de mesures stupides, ajoutées aux aveux d’incompétence de la part du président, laisse dans l’angoisse les étudiants dont l’avenir n’est pas entre de bonnes mains.

MANQUE DE PERSONNEL, MANQUE DE MOYENS

L’enseignement supérieur est quant à lui profondément fragilisé par une série de contre-réformes libérales : manque de personnel, manque de moyens... comme partout dans la fonction publique c’est la même rengaine. À Lille, la lutte interne sur le projet d’établissement public expérimental entre la présidence et la com-

munauté universitaire n’a pas permis de proprement préparer le terrain contre cette seconde vague.

La direction déléguée aux unités de formation et de recherche (UFR) qui elles-mêmes délèguent aux départements qui, pour finir, délèguent aux enseignants, au bout du rouleau et sur lesquels les étudiants s’appuient déjà pour sortir la tête de l’eau et qui maintiennent, comme ils le peuvent, la continuité pédagogique. Chacun a par ailleurs remarqué l’inégal traitement flagrant réservé aux élèves de classes préparatoires dont les classes deux fois plus pleines que celles des travaux dirigés en faculté pouvaient se tenir en présentiel sous quelque prétexte.

Cette crise prouve, une fois n’est pas coutume, l’urgente nécessité de bâtir un service public efficace et solidaire, non seulement dans l’éducation mais aussi dans la santé ! Si des mesures lucides avaient été mises en place dès septembre,

si le corps enseignant avait été écouté, le chaos auquel font face les étudiants aurait pu être évité. Si, au lieu de supprimer des lits, nous avions augmenté notre capacité d’accueil en réanimation, nous n’aurions pas subi tant de pertes humaines ces derniers mois.

Nous ne construirons pas le monde de demain avec des « si » mais il est bon de se rappeler que nos positions, à nous communistes, sont les bonnes. Dès aujourd’hui, il est indispensable que les étudiants aient accès à un suivi psychologique, pédagogique et social, particulièrement pour les décro-

cheurs. De même, les jurys doivent recevoir des consignes de faire preuve de souplesse et de compréhension. Nous devons à tout prix éviter l’hécatombe !

Le dialogue doit être réinstauré entre l’administration, le personnel enseignant et les élèves. Dans les mois qui arrivent nous devons mener la lutte pour créer le modèle de sécurité sociale et de solidarité dont nous avons tant besoin ! Le PCF et le MJCF doivent trouver dans les mouvements sociaux la place qui leur appartient : celle d’organisations de masse capables d’animer et de faire aboutir la révolte qui arrive indéniablement. ■

*Pierre Verquin est secrétaire fédéral des jeunes communistes du Nord.

« L’enseignement supérieur souffre : la fermeture des facultés et l’apprentissage “en distanciel” rendent impossible un suivi pédagogique réel et efficace. »

Milieu carcéral et confinement

Si le nombre de morts a été limité dans les prisons, les effets anxiogènes de la pandémie ont été nombreux dans une administration dont les moyens financiers et en personnel sont insuffisants.

PAR **SAMUEL GAUTHIER***

L'épidémie de la covid-19 a eu un retentissement considérable dans notre société. Cette pandémie a causé la mort de milliers de personnes en France et nous en déplorons encore car le virus circule toujours. Seul un vaccin pourra endiguer la contagion. En mars dernier, pour éviter une propagation rapide de ce virus, le gouvernement a été obligé de confiner les Français pour limiter le nombre de morts et prévenir une saturation des hôpitaux. Ce confinement n'a pas été sans conséquences et le monde carcéral n'a pas échappé à ce « double confinement ». Les établissements et structures pénitentiaires ont été contraints de modifier leur fonctionnement et les conditions de travail ont été affectées. En effet, avant même la décision de confinement, la tension était palpable. Le manque de matériels (masques chirurgicaux, gels hydroalcooliques, blouses, gants) au sein des services hospitaliers a exposé les personnels du service public, l'administration pénitentiaire n'échappant pas à la règle. Même si les scientifiques indiquaient que le virus se répand plus facilement dans les milieux confinés, ce qui est le cas des prisons, les personnels pénitentiaires n'ont pas eu le matériel nécessaire pour se protéger et protéger les personnes détenues ; le risque de contamination ne pouvait venir que des personnels pénitentiaires puisque, dès l'annonce du confinement, les accès aux établissements pénitentiaires étaient sus-

pendus : parloirs familles, intervenants extérieurs culturels et culturels, concessionnaires, formateurs, enseignants, etc.

UN CLIMAT DÉLÉTÈRE

Cette décision de confinement a été à l'origine d'émeutes, d'incendies, de refus de réintégrer la cellule, dans plusieurs établissements, en signe de contestation, en particulier à cause de la fermeture des parloirs. Pourquoi ? Tout simplement du fait que les parloirs sont un passage de produits interdits et illicites entre les familles et les personnes détenues. Le mécontentement s'est également fait ressentir auprès des personnels qui ne disposaient pas de masques de protection et étaient pris à partie par une population pénale vindicative, les accusant même d'être des assassins, des meurtriers, au prétexte que les agents diffusaient le virus, puisqu'ils étaient les seuls à sortir et entrer dans les établissements. C'est pourquoi la CGT Pénitentiaire a décidé de porter plainte auprès de la cour de justice de la République contre Nicole Belloubet, garde des Sceaux, et contre Édouard Philippe, Premier ministre à l'époque. Cette plainte a été considérée comme recevable parmi plus de quatre-vingts. L'instruction suit son cours à l'heure actuelle. Il a fallu attendre la fin du premier confinement, en mai, pour que l'ensemble des agents bénéficie d'un masque de protection.

Les pratiques professionnelles ont également été mises entre parenthèses durant le confinement puisque les gestes barrières étaient une consigne nationale. En effet, les fouilles de cellules, les fouilles par palpation, les fouilles à corps, le sondage des barreaux, etc., n'étaient effectuées qu'en cas d'extrême suspicion ou en fonction du profil du détenu. La sécurité des établissements s'est affaiblie, c'est certain. ►►

« Malheureusement, avec le déconfinement et la reprise de l'activité judiciaire, les incarcérations ont repris de plus belle. »

►► UNE GESTION IMPROVISÉE

Durant les deux confinements, plusieurs cas positifs ont été détectés parmi les personnels mais également dans la population pénale. Trois morts sont à déplorer : celles d'un surveillant et de deux détenus. Vu le contexte sanitaire, le manque de protection et la surpopulation pénale, le bilan aurait pu être plus lourd. On peut dire que la chance a souri à l'administration pénitentiaire. Des quartiers spécifiques covid-19 ont dû être mis en place pour isoler les détenus positifs ou asymptomatiques. La crainte était plutôt de savoir s'il ne fallait pas isoler les détenus sains, étant donné la vitesse à laquelle le virus se propageait. La CGT Pénitentiaire a revendiqué un décret de grâce auprès du président de la République pour alléger les détentions. Nous avons été entendus. Plus de seize mille détenus ont pu bénéficier de cette mesure. Il faut reconnaître que ces « libérations » ont permis de soulager à la fois les conditions de travail des uns et de détention des autres. Malheureusement, avec le déconfinement et la reprise de l'activité judiciaire, les incarcérations ont repris de plus belle.

« Il a fallu attendre la fin du premier confinement, en mai, pour que l'ensemble des agents bénéficie d'un masque de protection. »

Au moment du déconfinement, des mesures supplémentaires ont été prises en vue d'une reprise d'un fonctionnement classique d'un établissement pénitentiaire, comme la pose de plexiglas dans les parloirs familles pour interdire les contacts physiques, le port obligatoire du masque pour les familles, les concessionnaires, les enseignants, les aumôniers, etc. Les activités culturelles et culturelles ont repris par petits groupes. Les unités de vie familiale sont toujours suspendues. Depuis le second confinement, les détenus doivent porter un masque dès qu'ils quittent leur cellule. Cette obligation n'est pas toujours bien respectée et crée de nouveaux conflits avec les personnels. Le télétravail favorisé et souhaité par le gouvernement n'est que très peu réalisable au sein de

« La CGT Pénitentiaire a revendiqué un décret de grâce auprès du président de la République pour alléger les détentions. Plus de seize mille détenus ont pu bénéficier de cette mesure. »

l'administration pénitentiaire hormis à l'administration centrale et dans les sièges des directions interrégionales. Le télétravail est impossible pour les agents au contact de la population pénale, donc pour les personnels de surveillance et pour les conseillers d'insertion et de probation. Même pour celles et ceux qui ont pu en bénéficier, les personnels administratifs principalement, le matériel a fait cruellement défaut. La covid-19 aura mis en exergue l'incapacité de l'administration à protéger ses personnels. Notre administration a eu des difficultés à appliquer les mesures liées aux gardes d'enfant, aux personnes vulnérables, aux locaux exigus, etc. On ne peut pas dire que le ministère de la Justice aura été un bon élève dans la gestion de la crise sanitaire et dans la gestion de ses personnels. ■

*Samuel Gauthier est secrétaire général du syndicat CGT Pénitentiaire.



Des acteurs entre confinement et solidarité

Pour aborder les conséquences très lourdes du confinement sur les métiers du spectacle *Cause commune* a fait le choix d'interviewer les membres de la compagnie Jolie Môme.

© La Compagnie Jolie Môme, c'est quoi ?

La Compagnie Jolie Môme est née en 1983. C'est une troupe de théâtre et de chanson, fière de tenir haut le drapeau rouge sur scène, dans la rue ou sur des piquets de grève. Notre port d'attache se trouve à La Plaine Saint-Denis au théâtre La Belle Étoile qui nous est confié par la ville de Saint-Denis depuis 2004.

© Pouvez-vous nous parler de la situation dans le milieu artistique ?

C'est un exercice difficile pour nous de parler des difficultés et des luttes des artistes, du spectacle ou de la culture, parce que nous n'aimons pas trop avoir cette vision corporatiste des luttes.

À chaque nouvelle réforme de l'assurance-chômage, les gouvernements successifs (de quelque bord qu'ils soient) et le MEDEF ont essayé de nous mettre à l'écart en tant qu'intermittents du spectacle pour casser la solidarité interprofessionnelle, jusqu'à organiser des négociations séparées depuis 2016. Bien sûr, quand les intermittents se mobilisent, ça peut faire des dégâts (cf. la grève d'Avignon en 2003 ou, en 2016, l'occupation des théâtres dans toute la France, dont l'Odéon et la Comédie française à Paris) et c'est bien cela qui les embête. Face à leurs tentatives de division, nous maintenons, comme nous l'avons toujours fait, que nous luttons au nom de tous les chômeurs. La première des revendications est d'ailleurs que 100 % des chômeurs soient indemnisés.

« La CGT Spectacle a élaboré un projet de fonds pour les répétitions, qui permettrait de payer huit répétitions et de garantir deux représentations d'avance à dix mille musiciens par mois. »

© Comment la crise vous a touchés ?

Le virus puis le premier confinement ont bien sûr mis un coup d'arrêt à tous nos projets. Nous devons reprendre notre spectacle *Barricade* sur la Commune de Paris et le jouer en Corée du Sud. Notre festival La Belle Rouge a lui aussi été annulé. Nous nous sommes retrouvés éparpillés du fait de nos lieux de résidence. Soyons honnêtes, nous avons eu un moment d'absourdisme, comme tout le monde, face à cette situation.

© Comment vous avez continué à lutter malgré la crise ?

Il nous a semblé important d'essayer au maximum de continuer à lutter avec les moyens que nous avons. Nous avons mis La Belle Étoile à la disposition de l'association Solidarité migrants Wilson que nous accueillons depuis plus d'un an. Il nous a paru inconcevable que cela s'arrête. La situation des gens à la rue n'avait pas changé, elle avait même empiré pour plusieurs raisons. Par exemple, parmi les associations qui organisent des maraudes, certaines ne pouvaient plus fonctionner du fait de l'âge de leurs bénévoles, souvent des retraités, donc des personnes à risque. Mais aussi par la décision de confinement : aucune mise à l'abri des personnes à la rue n'a été prévue par l'État. Au contraire, on a pu voir un acharnement répressif envers ces personnes et les associations qui les soutenaient. C'est pourquoi, les membres de la compagnie qui habitent près du théâtre ►►

« À chaque nouvelle réforme de l'assurance-chômage, les gouvernements successifs (de quelque bord qu'ils soient) et le MEDEF ont essayé de nous mettre à l'écart en tant qu'intermittents du spectacle pour casser la solidarité interprofessionnelle. »

► ont décidé de faire le maximum pour ouvrir ses portes à Solidarité migrants Wilson au fur et à mesure de l'augmentation de leurs maraudes.

© À défaut de pouvoir lutter sur le terrain, beaucoup d'artistes et de militants ont été actifs sur Internet.

Comment avez-vous abordé cela ?

Même si travailler en équipe à distance était loin d'être facile pour nous, nous avons essayé de continuer à créer, à soutenir les luttes par des chansons et par des clips. Par exemple, comme d'autres artistes et militants, nous pensions qu'il était nécessaire de politiser les applaudissements de 20 heures, de faire entendre les revendications que les soignants portaient depuis plus d'un an et demi par la lutte et par la grève. Alors nous avons repris le chant de lutte des manifestations de gilets jaunes « On est là » en l'adaptant et en le partageant sous forme de clip revendicatif. Nous avons aussi fait d'autres clips politiques, notamment pour les 1^{er} et 8 mai.

« Le principe de "l'année blanche" est hypocrite. Aucun intermittent du spectacle n'aura le temps d'effectuer ses 507 heures avant le 31 août 2021. »

© Si on en venait aux revendications du secteur du spectacle ?

Aujourd'hui, la principale revendication est de pouvoir travailler. Les concerts debout n'ont pas repris depuis mars, l'événementiel est au point mort. Les salles de spectacle et de cinéma, les bars, les restaurants et les salles de sport n'ont pu rouvrir en juin qu'avec une jauge réduite, ce qui est difficilement rentable. Le couvre-feu et le reconfinement ont mis un second coup d'arrêt à ceux qui avaient pu commencer à reprendre une partie de leur activité.

© Pourtant, le gouvernement a mis en place de l'activité partielle...

L'activité partielle nous a sauvés un temps, elle a permis à la compagnie de pouvoir payer en partie ses salariés et de leur assurer quelques heures qui compteront pour leur intermittence. Mais c'est loin d'être le cas de tous les travailleurs du spectacle. D'abord, parce que les petites compagnies n'ont souvent pas la trésorerie pour avancer l'argent avant d'être remboursées par l'État. Et, à l'inverse, beaucoup de grosses boîtes ont refusé de faire les démarches par fainéantise ou par peur des contrôles. Il faut savoir aussi que l'activité partielle se base sur une exonération de cotisation qui n'est pas compensée par l'État. Donc, après plusieurs mois, on se retrouve avec des caisses sociales au bord de la faillite.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ? Des travailleuses précaires n'auront pas droit au congé maternité. Des travailleurs perdent leurs droits à l'assurance maladie, des salariés n'accumulent plus de droits au chômage. Et, à l'avenir, peut-être des baisses de pensions de retraite, des attaques sur l'assurance-chômage ou la sécu, puisque quand il manque de l'argent ils nous disent qu'il faut faire des économies !

Qui va payer pour tout ce « salaire différé » qui n'arrivera jamais dans les caisses ? Des collectifs se forment pour exiger la taxation des grandes entreprises qui profitent de la crise et reversent des dividendes à leurs actionnaires : Sanofi, Axa, L'Oréal, etc.

© Du coup, c'est quoi les revendications du spectacle ?

Nous voulons travailler parce que nous voulons cotiser. Évidemment, en période de confinement, ce n'est pas simple... La CGT Spectacle a donc élaboré un projet de fonds pour les répétitions, qui permettrait de payer huit répétitions et de

garantir deux représentations d'avance à dix mille musiciens par mois. Cela représente 16 millions d'euros. Bien loin des milliards donnés aux grandes entreprises qui licencient d'un côté et distribuent des dividendes de l'autre... Et sur ces 16 millions, ce serait plus de 8 millions qui partiraient en cotisations et renfloueraient un peu les caisses. Bien sûr, cette revendication a vocation à s'étendre aux autres métiers du spectacle.

© Mais on vous a attribué une « année blanche » à vous les intermittents du spectacle ?

Le principe de « l'année blanche » est hypocrite. Aucun intermittent du spectacle n'aura le temps d'effectuer ses 507 heures avant le 31 août 2021. Même pour nous, la Compagnie Jolie Môme, ce n'est pas évident. Pourtant, nous avons la chance d'avoir un lieu, donc de pouvoir reprendre les spectacles dès que nous en aurons l'autorisation. Alors imaginez les compagnies et les groupes de musique qui dépendent de la programmation des salles... Pour eux, c'est le flou artistique. Ils ne savent pas quand ni comment ils pourront reprendre. Sans parler de l'événementiel.

Ce que nous voulons, c'est que soit définie la période durant laquelle il nous est impossible de travailler (période d'impossibilité de travailler, PIT). Et donc une prolongation des droits de douze mois après la PIT. Une fois encore, avec cette histoire d'« année blanche », le gouvernement nous a mis à l'écart. Alors que nous demandions le maintien des droits de tous les chômeurs, ceux qui étaient en fin de droit à ce moment-là n'ont été prolongés que jusqu'à la fin du confinement, quand « l'année blanche » a été attribuée aux seuls intermittents du spectacle. Rien n'a été mis en place pour les autres intermittents

« N'oublions pas que la solidarité est une arme redoutable. »

de l'emploi : les extras de la restauration, les saisonniers, les intérimaires, et tous les travailleurs précaires qui n'ont pas de droit au chômage. Rien non plus pour les étudiants et les jeunes travailleurs.

© Où en est la mobilisation ?

La CGT, qui est le syndicat majoritaire dans le spectacle, tente de mobiliser depuis plusieurs semaines. Les annonces du 10 décembre ont prolongé pour au moins trois semaines la fermeture des salles de spectacles et de cinéma. Cela est resté en travers de la gorge de beaucoup de gens. L'heure n'est plus aux pétitions. Même Jean-Michel Ribes s'est rendu compte qu'essayer de raisonner le gouvernement ne servait à rien ! Suite à l'appel de Samuel Churin, membre de la Coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France, les différents syndicats de patrons du secteur se réveillent : théâtre public (SNSP), théâtre privé (SYNDEAC), production et diffusion musicale (PROFEDIM)... Ils préparent une procédure de référé au Conseil d'État. Il y a fort à parier que la mobilisation du monde du spectacle va grossir. Mais la lutte est toujours plus belle quand les travailleurs se mélangent. On a pu le voir à Toulouse où les actions, rassemblements et manifestations regroupent la plupart du temps des professionnels du spectacle, de la restauration, du sport, etc.

Il faut aussi parler de l'appel des TUI, ces salariés du groupe TUI France (Nouvelles Frontières, Marmara...) menacés de perdre leur emploi. Ils ont créé autour d'eux une coordination de syndicats de tous secteurs : Air France, Auchan, Bridgestone, Sanofi, Pôle emploi, SNCF, Énergie, Inspection du travail, etc. Le but de cette coordination, c'est l'interdiction des licenciements. Pour cela, ils organisent une grande manifestation nationale le 23 janvier à Paris. N'oublions pas que la solidarité est une arme redoutable. ■

« Qui va payer pour tout ce "salaire différé" qui n'arrivera jamais dans les caisses ? Des collectifs se forment pour exiger la taxation des grandes entreprises qui profitent de la crise et reversent des dividendes à leurs actionnaires : Sanofi, Axa, L'Oréal, etc. »

Propos recueillis par Davy Castel.

Épidémie, confinement et littérature

Un vaste tour d'horizon montre la multitude des écrits sur ce sujet au cours des derniers siècles.

PAR GÉRARD STREIFF*

Depuis la nuit des temps, la fin du monde est un des thèmes les plus installés de la littérature universelle, avec la Bible (et son arche de Noé), l'épopée de Gilgamesh (et son déluge) ou les Évangiles (et l'apocalypse de Jean). Le roman, à son tour, a décliné ce motif sous de multiples formes, catastrophes naturelles, industrielles, militaires, technologiques, nucléaires (ah ! *Malevil* de Robert Merle, 1972). Le récit d'épidémie en est une des variantes.

L'ÉPIDÉMIE INSPIRE

Depuis longtemps. On retrouve souvent dans ce genre de texte (qui traite de la maladie comme sujet principal ou comme cadre de l'histoire) certains points communs, le même désarroi des autorités devant la soudaineté du malheur, le premier réflexe de minorer (ou censurer) le drame, l'insouciance puis l'affolement des foules, la progressive peur panique de la contamination, l'amertume devant la contingence de l'existence et la finitude.

Dans *Œdipe roi* de Sophocle, Thèbes est la proie de la peste. C'est également la peste à Florence (1348) que Boccace décrit dans le *Décameron* : « Combien de vaillants hommes, que de belles dames, combien de gracieux jouvenceaux, que non seulement n'importe qui, mais Galien, Hippocrate ou Esculape auraient jugés en parfaite santé, dînèrent le matin avec leurs parents, compagnons et amis, et le soir venu soupèrent en l'autre monde avec leurs trépassés. »

Plus près de nous, Mary Shelley rédige, huit ans après son *Frankenstein, Le Dernier Homme* (1826), lequel a survécu à une épidémie de peste, encore (on serait en 2100). Deux des *Nouvelles extraordinaires* d'Edgar Poe (à ma connaissance) traitent du sujet, « Le masque de la mort rouge » (1842) et « Conversation » (1843) : dans la pre-

mière nouvelle, les survivants d'une épidémie se réfugient dans une abbaye ; la seconde décrit la maladie qui extermine l'espèce (suite à une collision avec un météore). Poe, dit-on, influença Matthew Phipps Shiel, auteur (britannique) du *Nuage pourpre* (1901), ouvrage un peu oublié mais toujours sur ce thème du dernier homme (qui s'appelle ici Adam...).

JACK LONDON, UN PRÉCURSEUR

Ces productions sont nombreuses, de qualité, mais j'avoue un faible pour *La Peste écarlate* (1912) du grand Jack London. L'auteur de *Martin Eden* et du *Talon de fer* a 36 ans lorsqu'il compose cet opus. Quand l'histoire commence, on est en 2073 : un grand-père accompagné de son petit-fils suivent les traces d'une voie ferrée, inutilisée depuis des lustres, et progressivement reconquise par la nature ; ces deux personnages, vêtus de peaux de bête, ont l'allure d'hommes de la préhistoire. L'ancien raconte, lui qui fut professeur de littérature à l'université de Berkeley dans un autre temps. Il s'appelait alors James Howard Smith ; il explique à l'enfant l'épidémie survenue soixante ans plus tôt, en 2013 donc. Le monde d'abord censura la nouvelle puis se montra incrédule mais la peste frappa vite et fort, semant la terreur. Un sérum, paraît-il, avait été trouvé dans la lointaine Allemagne mais trop tardivement. La contagion fut foudroyante. Très vite la défiance se généralisa : « (un ami) me tendit la main, je reculais avec effroi. » Les cœurs s'endurcirent. « Le temps n'était plus où l'on se dévouait pour les autres. Chacun luttait pour soi. » L'épidémie ravagea New York, Chicago, puis la Californie, elle raya San Francisco de la carte dans un gigantesque incendie. Les liens avec le reste du monde s'interrompirent : « La race humaine s'enfonça dans une nuit primitive. » Les riches tentèrent de s'en sortir,

mais en vain. « Ce fut un écroulement total, absolu. Dix mille années de culture et de civilisation s'évaporaient comme l'écume, en un clin d'œil. » Tout retourna à l'état sauvage. L'aïeul erra seul plusieurs années avant de reprendre contact avec de rares survivants, qui avaient reformé de minuscules tribus, violentes.

Alors qu'il déroule son histoire, le patriarce mesure que l'enfant a du mal à le comprendre, des mots lui échappent, des idées lui sont totalement étrangères : l'ancien de Berkeley fait face à un jeune barbare.

Il y a dans ce court roman la matrice des romans de la littérature dite « postapocalyptique » qui va suivre. Mentionnons *La terre demeure* de l'Américain George Stewart (1949), dans lequel un étudiant en écologie descend des montagnes après plusieurs semaines d'isolement et se rend compte (vite) que l'humanité a quasi disparu, emportée par la pandémie ; *Je suis une légende* de Richard Matheson (1954), livre culte comme on dit ; l'incrochable Stephen King avec *Le Fléau* (1978) sur une très radicale pandémie de grippe. On signalera encore *Les Années fléaux* de Norman Spinrad (1990) sans oublier *Les Yeux des ténèbres* de Dean Koontz qui évoque (en 1981) un virus chinois (de Wuhan) d'origine bactériologique... ou *Pandémie* de l'écrivain de polar nordiste Franck Thilliez (2015). Nombre de ces œuvres ont fait l'objet d'une adaptation cinématographique.

DES RÉCITS D'ÉPIDÉMIE, DE CONFINEMENT, D'ENFERMEMENT

Si l'on revient au récit d'épidémie plus « classique », les incontournables sont *La Peste* d'Albert Camus (1947) où l'on pense beaucoup à la peste brune du nazisme ; *Le Hussard sur le toit* de Jean Giono (1951) ; *Les Pestiférés* de Marcel Pagnol (1977) sur la peste de Marseille de 1720 ; *La Quarantaine* de Jean-Marie Le Clézio (1995) ; *En un monde parfait* de Laura Kasischke (2009) ; et enfin *Némésis* de Philippe Roth (2010).

Le thème du confinement est bien sûr présent dans ces romans, chez Le Clézio par exemple. Il constitue cependant un thème en soi pour nombre d'auteurs. Les histoires, ici, sont peut-être moins aventureuses mais elles ont donné lieu à de très belles œuvres, où on goûte souvent une bonne dose d'humour noir. Le père du genre est certainement Xavier de Maistre (1794) avec son *Voyage autour de ma chambre*. L'auteur, qui a alors 27 ans, raconte la mésaventure d'un officier, à Turin, obligé de garder sa chambre quarante-

deux jours, suite à une affaire de duel : « J'étais dans ma chambre avec tout le plaisir et l'agrément possible mais hélas je n'étais pas le maître d'en sortir à ma volonté. » Le narrateur va nous parler de son lit, de son chien, de ses meubles, de sa bibliothèque ; peu à peu on le sent de plus en plus sensible à l'imagination, tant et si bien qu'au dernier jour de sa claustration, s'il se sent en état de penser le monde (« l'immensité et l'éternité sont à mes ordres »), il redoute un peu de sortir de sa chambre et de retomber dans l'âpre réalité de la vie quotidienne.

Outre la chambre, le confinement peut se passer dans un hôtel isolé du monde : on pense à *Shining* de Stephen King (1977) ; on retrouve le thème du chalet avec Jean Joubert dans *Les Enfants de Noé* (1987) : une famille perdue dans un chalet de haute montagne en 2036 tente de survivre alors que l'univers est enseveli (définitivement ?) sous la neige.

Il peut aussi s'agir de l'enfermement dans un corps : dans *Le Scaphandre et le papillon*, Jean-Dominique Bauby (1997) évoque son traumatisme de LIS (*locked-in syndrome*), un corps qui ne répond plus à l'esprit.

Des auteurs comme Stefan Zweig (*Le Joueur d'échecs*, 1943), Jean-Paul Sartre (*Huis clos*, 1943), Michel Tournier (*Vendredi ou les limbes du Pacifique*, 1967) ont alimenté cette veine.

Dans la catégorie polar, enfin, le thème de l'île, du bateau, du train, lieux clos, permettent souvent de construire des intrigues efficaces sur le confinement : on pense à *Mort sur le Nil* (1937) ou *Dix petits nègres* (1939) d'Agatha Christie. ■

*Gérard Streiff est journaliste, essayiste et romancier.

Plusieurs ouvrages évoqués ici, dont les deux livres « fondateurs », *La Peste écarlate* de Jack London et *Voyage autour de ma chambre* de Xavier de Maistre, sont dans le domaine public et consultables sur Internet ; avis aux amateurs pour le prochain confinement.

Impressions dans une banlieue populaire du Rhône

À Vaulx-en-Velin, nous avons posé à divers acteurs de la vie sociale, en général proches voire membres du PCF, les trois questions suivantes :

- 1) **Quel est selon toi l'effet politique de ce confinement ? Quelles traces va-t-il en rester ?**
- 2) **Quelles sont tes espérances pour le monde d'après ?**
- 3) **Quelles sont tes suggestions ? Quelle serait la première décision que tu prendrais si tu étais au gouvernement ?**

LUCAS surveillant

- 1) Cela a entraîné un repli sur soi pour beaucoup de personnes. Il est difficile de relancer le militantisme après cette période. Il y a aussi une grande fracture numérique, notamment entre les seniors et les juniors.
- 2) Je ne crois pas à la remise en cause spontanée du capitalisme en raison de cette pandémie. C'est la gestion capitaliste de casse des services publics et de l'industrie qui a amplifié la catastrophe sanitaire, il faut donc porter un processus de changement radical de société, le socialisme.
- 3) Augmentation du SMIC de 400 euros net afin de vivre dignement, car ce sont les travailleurs de l'ombre qui ont tenu le pays à flot, ce sont eux les premiers de cordée, pas le capital. Plan d'embauche massif dans les services publics et revalorisation du salaire des soignants.

ÉLISE employée

- 1) La population a pris conscience de nombreux problèmes : les coupes budgétaires dans les hôpitaux, l'importance des métiers « invisibles » ou peu valorisés, l'importance de l'achat local (frontières fermées) et des commerces de proximité. Il en restera une meilleure prise en compte de la planète, le développement des modes doux, des circuits courts, du local;

il y aura davantage d'intérêt pour les axes politiques verts.

- 2) La solidarité et le développement durable.
- 3) Mes suggestions : améliorer les transports en commun et baisser leurs prix, créer un vrai réseau de pistes cyclables, empêcher les centres commerciaux de s'implanter à proximité des petits commerces, investir dans la prévention de la santé et ainsi diminuer le coût du curatif. Mais la première décision à prendre est de rencontrer les vraies gens, ceux qui sont sur le terrain à gérer la crise : les infirmiers, les enseignants... pas les hauts gradés qui ne sont pas sur le terrain.

NANS intérimaire

- 1) Le confinement et ses causes ont renforcé un rejet de l'*establishment* politique traditionnel qui disait n'importe quoi, tout le temps. L'absentéisme et le soutien aux pseudo-candidats antisystème vont hélas fonctionner à plein, soit une « raoutlisation » de la politique.
- 2) Je ne suis pas très optimiste. J'attends surtout que le PCF soit à la hauteur pour proposer un vrai projet de rupture face à un système économique et politique qui menace du pire.
- 3) Travailler à la construction de nouvelles solidarités tant que la maladie est là, notamment

avec le Secours populaire, au sein des sections et cellules du PCF (aides aux courses, petits travaux, aides aux devoirs par correspondance, etc.). Tous les avis doivent être écoutés pour la santé des Français. Ma première décision, un plan pluriannuel de développement des hôpitaux et de la médecine libérale (souvent oubliée malheureusement), moins pour l'immédiat que pour faire face aux inévitables crises futures.

CHANTAL bibliothécaire retraitée

- 1) Cela sert bien les dirigeants qui avancent peu à peu vers une monarchie absolue (voire une « dictature »), en prenant l'Assemblée nationale pour une pure chambre d'enregistrement : ce mouvement existait déjà mais ça l'a renforcé. La culture et l'éducation sont les grandes perdantes : pour le gouvernement, elles sont dangereuses parce qu'elles permettent de réfléchir.
- 2) Il y a une certaine prise de conscience qui existe et qui s'accroît peut-être. J'ai l'espoir que ce soit le début d'un grand mouvement où on se serre les coudes pour repartir à la conquête d'acquis sociaux et d'égalités.
- 3) Redévelopper l'hôpital public et la santé pour tous autrement, c'est-à-dire de façon humaine, ainsi que l'éducation, donc avec plus de personnel formé à tous les niveaux.

TATIANA employée

- 1) Un repli sur soi et une défiance accrue envers les gouvernants et la politique en général.
- 2) Cela paraît peut-être en contradiction avec ma réponse à la première question, mais je pense qu'il va y avoir davantage d'entraide et de solidarité entre les gens.
- 3) Je baisserais les budgets militaires et j'augmenterais ceux des hôpitaux et de la recherche, je renationaliserais les entreprises vitales.

ÉVELYNE employée

- 1) La continuation de la casse de l'emploi avec une bonne excuse, la covid ! L'inquiétude de

l'avenir. La pauvreté qui a explosé. La mobilisation qui s'est éteinte.

- 2) Retrouver la confiance envers nos hommes politiques. Des grandes luttes pour garder nos acquis. Que nous puissions vivre dignement, que chacun d'entre nous puisse avoir un toit, du travail, que nos enfants aient un système éducatif à la hauteur de notre pays, des loisirs, des vacances pour tous... Pouvoir être heureux!
- 3) Relocaliser nos industries, plus de solidarité, produire français et de proximité. Le partage des richesses pour le plus grand nombre et non pas pour les actionnaires.

ERNEST marginal

- 1) Le monde prend conscience que le système actuel (il n'y a pas de plan B, etc.) n'est plus viable. En être réduit au XXI^e siècle à gérer une épidémie comme au Moyen-Âge, c'est anachronique. Ces événements s'ajoutent à la catastrophe climatique, les gens s'en rendent de plus en plus compte.
- 2) La récupération par les charlatans, les fanatiques religieux et les imposteurs, doit être submergée par une prise de conscience constructive. Il faut que les partis, les syndicats et les associations s'unissent en France, mais surtout dans le monde.
- 3) D'abord soumettre telles quelles (et non sous une forme trahie) les propositions de la convention citoyenne sur le climat. Ensuite, organiser à l'échelle nationale et internationale des conventions citoyennes sur la santé, appliquer telles quelles leurs conclusions à titre expérimental, puis en faire le bilan.

BRAHIM boucher

- 1) Il y a beaucoup de gens en dépression, ils sont découragés et vont avoir du mal à reconstruire une activité.
- 2) Pour le moment, pas grand chose, on nous a trop trompés ; si ce sont les mêmes qui dirigent, ça continuera de la même façon.
- 3) D'abord dire la vérité aux gens et non leur parler comme à des gamins, en leur affirmant ►►

- quelque chose (sans preuve) un jour et le contraire le lendemain. Je reconnaîtrais mes erreurs et je les corrigerais avec modestie. Il faut faire confiance à la population

CLÉMENT musicien

- 1) Je pense que la mauvaise gestion de cette crise et toutes les incohérences qui ont été pointées vont renforcer la méfiance envers la classe politique.
- 2) J'espère que la solidarité et l'empathie qui ont émergé pendant cette période difficile seront pérennes. L'union du peuple, la prise de conscience d'une crise écologique et sociale globale est le levier nécessaire pour aller dans le bon sens.
- 3) Lutter contre la précarité me semble la priorité absolue : pourquoi ne pas mettre toutes mes forces dans la bataille pour instaurer un vrai revenu universel !

ANGE secrétaire

- 1) Ce confinement a privé les oppositions politiques d'un travail de terrain. La vie politique ne peut être faite *de visu*, sauf pour ceux dont les moyens techniques permettent de communiquer avec le plus grand nombre de citoyens. Il risque fort qu'il y ait un effacement de certaines forces politiques localement et, par ruissellement, au niveau national. Nous ne sommes pas encore prêts à vivre, à militer, à débattre derrière nos écrans.
- 2) Le confinement a montré l'importance des solidarités, nous n'avons jamais autant besoin des autres et des associations, cette solidarité doit perdurer. L'État doit en prendre conscience et donner plus de moyens à toutes ces associations. Il faut aussi stopper la casse des services publics et celle de l'emploi, dans nos villes, nos régions, en France. Donc retrouver une vie militante, de terrain, une vie sans masque et sans peur des lendemains, une vie culturelle, avec spectacles, expositions, concerts...
- 3) Ma première décision serait l'augmentation des salaires pour tous, pour vivre et non sur-

vivre, et la taxation des profits, la deuxième des services publics au service de tous, la troisième des habitats qui nous permettent de vivre, de cohabiter dignement.

MATTHIAS photographe

- 1) C'est une occasion en or sur laquelle le gouvernement va se précipiter pour faire passer quantité de mesures qu'il avait sous le coude ou en cours, et accroître son autoritarisme.
- 2) Que l'indignation qui monte se transforme pour changer l'organisation de la société.
- 3) La question n'est pas très bien posée parce que les décisions à prendre sont mondiales, bien plus que nationales. Il faut d'abord s'attaquer au problème démographique, on ne peut pas laisser la population du monde augmenter ainsi de façon incontrôlée. Ensuite, il ne faut pas laisser les spéculateurs accaparer la terre, il faut la distribuer à ceux qui la travaillent et former ceux-ci à une agriculture efficace et respectueuse de l'environnement.

CHANTAL employée

- 1) C'est la perte de notre vie sociale. Certains pourront la surmonter, mais pour d'autres c'est déjà la catastrophe : disparition des repères, voire de la mémoire pour des personnes âgées. Les hommes politiques en ont profité.
- 2) Je ne suis pas sûre que la population soit aussi malléable qu'ils le croient. Elle a envie de retrouver la liberté, et peut-être même d'en avoir davantage.
- 3) J'exposerais la situation telle qu'elle est, avec sa gravité, mais aussi ses incertitudes, ses débats, les désaccords entre spécialistes. Les gens ont droit à la vérité : moins on les prend pour des imbéciles, plus ils savent être responsables. ■

Cause ★ commune

vous propose...
à l'occasion du centenaire du PCF
3 numéros exceptionnels



Je souhaite recevoir exemplaire(s) du lot des numéros (14/15, 19 et 20)
de **Cause commune** 2020 • prix 25 € (+ 4 € de frais de port)

À RÉGLER par chèque bancaire ou postal (France uniquement)

à l'ordre de : Association Paul-Langevin

À envoyer à : CAUSE COMMUNE :

6, avenue Mathurin-Moreau - 75167 Paris Cedex 19



★ MILITER ★

RUBRIQUE COORDONNÉE PAR DELPHINE MIQUEL

ÉDITORIAL

DES INITIATIVES POUR CRÉER DU LIEN ET CONSTRUIRE DANS LA DURÉE

La rubrique « militer » de *Cause commune* se cherche. Donner des clés aux sections, aux fédérations, en partageant les expériences, en réfléchissant aux termes qu'on emploie et à l'articulation entre réflexion et action de terrain... un tour d'horizon important a été fait ; pourtant, parce que militer jour après jour n'est pas un éternel recommencement mais bien une (des) suite(s) d'actions, pensées, réfléchies pour renforcer notre parti, diffuser nos idées, il nous faut réinventer ces pages, dans la continuité.

Pourquoi braver le confinement et, alors que le numérique semble tout absorber, sortir et défendre des femmes et hommes salariés, revendiquer une société plus juste, repeindre des murs à nos couleurs, rendre au partage et à la solidarité ses plus beaux atours en rencontrant ces familles de travailleurs aux fins de mois difficiles ? Être solidaire comme nous nous y attachons, c'est l'être en dénonçant les contradictions du système capitaliste, en mettant

« Être solidaire comme nous nous y attachons, c'est l'être en dénonçant les contradictions du système capitaliste, en mettant en débat nos solutions progressistes, en proposant à chacune et à chacun de s'investir avec nous, de participer aussi à cette solidarité. »

en débat nos solutions progressistes, en proposant à chacune et à chacun de s'investir avec nous, de participer aussi à cette solidarité.

Quelle communication penser, à la mesure de ces ambitions ? Alors que nous (re)découvrons notre histoire, riche de cent ans d'affiches et de liens avec de nombreux artistes, nous communiquons pour faire réfléchir, au dehors et entre nous, pour faire penser, pour donner aussi, donner de l'espoir de changement, donner à voir et à entendre autre chose, faire percevoir une autre musique.

Souvent, sur les marchés, le passant qui prend notre tract nous dit « merci », comme ça,

par politesse. Ne sachant peut-être pas trop quoi dire, conscient qu'il faut faire quelque chose, mais quoi ? À nous de l'amener, jour après jour, en continuant à penser nos actions et leurs issues, à nous dire : « Je vous rejoins. » ●

Delphine Miquel

VAR (83)

Le PCF solidaire, actif et disponible pour pérenniser un fleuron industriel

Les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (CNIM) sont un fleuron industriel varois, héritier des savoir-faire seynois. Une débâcle de 100 millions d'euros et la suppression de 619 emplois à Londres ont déstabilisé les CNIM et provoqué l'effondrement de sa valeur en Bourse. Le ministère de l'Économie est intervenu et a fait prévaloir le « marché capitaliste », avec le démantèlement de CNIM pour assurer provisoirement (prêt usuraire à 6 % et vente du siège) sa stabilité financière dans la réalisation des commandes en cours qui, pour l'essentiel, sont des commandes d'entreprises publiques et de l'État... La question se pose de la souveraineté industrielle française et des emplois induits menacés mais aussi de la perte d'activités, de commandes et d'emplois rendus défaillants par le marché financier, ce qui a déjà conduit aux crises boursières de 2008.

Les concurrents de CNIM n'ont aucun intérêt aux chantiers navals, ils veulent récupérer les marchés et surtout les brevets dont CNIM est titulaire. La Seyne,



Nous cherchons à construire un rassemblement citoyen d'intervention populaire agissante, afin d'assurer par des rapports de force sociaux, syndicaux, politiques, la pérennité des emplois, activités, et donc celle des chantiers eux-mêmes. Avec notre pétition et nos tracts, nos forces militantes parcourent les entreprises et les marchés de l'agglomération

Alors que certains tentent de sauver leur capital et la propriété des brevets justifiant l'activité et l'existence des CNIM mais surtout leur fortune, nous agissons pour l'intérêt général et le développement social et économique de la région PACA, du Var et de La Seyne-sur-Mer. Nous revendiquons une nationalisation partielle et un soutien bancaire de l'État stratégie industriel, non pas soudoyé, qui se traduit par un pôle public national de l'industrie de défense. Nous estimons qu'ici c'est possible. Cela l'a été pour Saint-Nazaire face au retrait de STX, cela doit l'être aujourd'hui pour CNIM et d'autres comme General Electric que Macron a bradé pour de vils intérêts particuliers. ●

« Nous cherchons à construire un rassemblement citoyen d'intervention populaire agissante. »

le Var, les emplois, l'intérêt général leur sont étrangers : le capital et ses administrateurs n'ont pas d'identité nationale, ils veulent toucher des dividendes extorqués du travail.

mération afin d'informer, de solliciter et de susciter l'intervention citoyenne de la population varoise, et nous soutenons la pétition publique en cours qui circule sur Internet*.

*<https://www.change.org/su/p/prefet-du-var-cnim-var-laseyne-securiser-l-emploi-pereenniser-l-entreprise-industrielle/>

PARIS (75)

On colle pour interroger

À Paris, dans le 13^e, à l'occasion d'un collage, les militants communistes ont combiné différentes activités. Le collage en lui-même bien sûr, masqués, tant que le couvre-feu n'avait pas lieu. Michel est un ancien ouvrier en orfèvrerie, il verse la colle en poudre pendant qu'un jeune camarade, étudiant de 20 ans, mélange avec l'eau dans ce seau qu'ils emporteront au fil des rues. Le confinement ne doit pas nous empêcher de nous exprimer. Le collage est un moment fort du militantisme, il permet de la cohésion, importante en ces temps de confinement où nous voyons moins les camarades, mais aussi une rencontre différente des uns et des autres et, parfois, amène à frissonner en bravant l'interdiction : l'affichage hors des panneaux dédiés à l'expression libre...

Un camarade graphiste a composé spé-

cialement des affiches pour le centenaire du parti : ce sont celles qui serviront ce soir. Elles ont été réalisées pour provoquer, faire réfléchir et réagir celles et ceux qui vont les regarder. Des images politiques, là pour porter des revendications mais surtout faire réfléchir, pas « faire de la com » : qu'importe si les militants ne portent pas le même regard dessus, si elles permettent d'amener du débat et de faire progresser nos idées en s'attardant sur le message que nous faisons passer et sa compréhension.

Ces images ont été partagées sur les réseaux, envoyées à d'autres sections, et pourraient peut-être inspirer ; des graphistes de métier peuvent apporter ce plus à nos activités militantes, à l'image sûrement de nombreux autres camarades dont les compétences sont à découvrir ! ●



« On est une bande de communistes, on s'fend la gueule » (d'à-peu-près Coluche)

Dans le syndicat où je milite – le syndicat national des artistes plasticiens de la CGT (SNAPCGT) – on a une banderole qu'on déploie en manif' où il est inscrit : « Militer sans se faire chier ». Pour moi, c'est aussi valable au PCF du 13^e où j'ai pris ma carte. C'est cet état d'esprit que j'aime partager avec mes nouveaux camarades. Pour les affichettes qu'on a choisies ensemble, après des discussions sur ce que chacun a envie de porter, mais sans imposer et en conservant la diversité d'appréciation, c'est la même volonté qu'on affiche. Les images sont des détournements de sales gosses, un peu potaches, sans prétention, un soupçon provoc'. Elles n'ont pas d'autre fonction que de marquer le coup pour les 100 ans du PCF en essayant de faire sourire et d'exister un peu dans l'espace public par une différence de ton. Pour le journal de la section, qu'on a crânement appelé *Bande de communistes* et qui vient de paraître, c'est pareil. L'expression est libre et sans complexe. Un

peu de sérieux, un peu de sensible, un peu d'humour, parce que ça ressemble à ceux qui l'ont fait. Chacun a envie de dire et de faire des choses et ces outils de militance que la section édite et diffuse sont un ciment supplémentaire pour porter et pour partager de la pensée politique du collectif dans la rue et sur les réseaux sociaux. Et si, en plus, ils sont bien faits, alors on est un peu plus fiers de les diffuser et les gens sont un peu plus heureux de les recevoir.

Tout ça, c'est une expérience à partager mais elle est forcément unique et non reproductible à l'identique car elle repose sur des individus, des personnalités qui s'accrochent, s'entendent, s'organisent et se regroupent pour échanger et agir. Ailleurs, ce mélange sera d'une autre nature et produira des actions, des paroles et des images différentes. ●

Bruno Charzat est militant PCF de Paris 13^e.

NORD (59)

Parier sur la communication visuelle

PAR **SOIZIC LOZACHMEUR***

Des affiches sur les réseaux sociaux pour créer la discussion et poursuivre l'activité militante en temps de crise sanitaire.



Communistes, nous sommes attachés à l'activité sur le terrain : être présents sur les marchés, faire des collages, discuter directement avec les gens pour les convaincre, etc. Mais comment faire quand une pandémie nous force à rester chez nous alors qu'à la crise sanitaire se mêlent des crises économique et sociale ? Heureusement, n'étant pas d'un naturel résigné, face à l'adversité, nos réflexions collectives nous apportent des solutions.

Ainsi, dans la fédération du Nord, pour que nos messages continuent de se propager, de toucher le plus de personnes possible, nous parions sur la communication visuelle, surtout sur les réseaux sociaux. C'est pour nous un début de réponse à cette situation exceptionnelle. Trente-neuf millions de Français et de Françaises utilisent activement les réseaux sociaux. Tout le monde peut constater que la bataille idéologique se mène aussi en ligne et nous devons nous investir activement et massivement dans cette dernière.

C'est pourquoi, tout particulièrement pour les 100 ans de notre parti, nous avons veillé à rappeler, par le biais d'affiches, les avancées obtenues en partie grâce au PCF, ainsi que les valeurs qui nous guident. Nous arrivons à toucher en moyenne dix mille personnes, seulement pour Facebook. Ce n'est pas encore optimal, mais sur le long terme nous espérons un développement. Certes, par rapport à la discussion sur un marché ou en porte à porte, il est plus difficile d'estimer si nos idées emportent la conviction.

Néanmoins, avec cette série d'affiches pour notre centenaire, nous voyons fleurir des débats et des échanges entre hommes et femmes, militants et citoyens qui se sont engagés pour la libération de Nelson Mandela. Des jeunes prennent le relais pour la cause palestinienne et la libération des pri-

« La bataille idéologique se mène aussi en ligne et nous devons nous investir activement et massivement dans cette dernière. »

sonniers politiques. Ce genre d'initiative crée du lien entre les générations de militantes et de militants et aide à convaincre.

Cette crise sanitaire nous isole. Les réseaux sociaux ne sont pas LA solution politique au contexte actuel mais ils peuvent contribuer à la conscientisation de la population et à créer le débat ; ils sont un complément à l'activité de terrain. ●

*Soizic Lozachmeur est responsable départementale à la communication de la fédération du Nord du PCF.

CHARENTE (16)

Soutien aux salariés de Verallia : les luttes continuent !

PAR CHRISTOPHE GRASSULLO*

Les communistes de Charente suivent de près et soutiennent fortement le combat des verriers de Verallia à Cognac. Fabien Roussel, secrétaire national du PCF, s'est déplacé pour la troisième fois, le 28 décembre, à Cognac pour participer à l'assemblée générale des salariés en grève depuis cinq semaines et apporter le soutien du PCF à leur mobilisation.

La fermeture d'un four et la suppression d'environ quatre-vingts emplois (dont vingt-cinq licenciements secs) sur le site de Cognac sont l'enjeu de cette lutte. Tout cela a été décidé par un actionnariat où prédominent des fonds de pension et d'investissement, américain et brésilien. Ce groupe n'est pas menacé par les conséquences de la crise sanitaire. Il a connu une production record en 2019, à peine écornée par un ralentissement en 2020. En juin dernier, le conseil d'administration décidait d'ailleurs de verser 100 millions d'euros de dividendes, en cash ou sous forme de rachat d'actions.

Et le 21 juin 2021 est déjà sur les agendas pour un conseil d'administration qui prévoit d'ores et déjà un nouveau versement de 100 millions d'euros *a minima* en faveur des actionnaires. Les travailleurs savent ainsi déjà à quoi répondent les objectifs assignés par leur direction. Il ne s'agit pas de sauvegarder et de créer des emplois, encore moins de satisfaire les besoins d'un marché où le verre est en pleine croissance. Il convient de répondre aux exigences de rentabilité financière d'investisseurs qui n'ont en fait aucun projet industriel, contrairement aux salariés

Les salariés et leurs organisations syndicales défendent leurs emplois, leur outil de production mais pas seulement. Le groupe entend ainsi faire fabriquer encore plus de flasques dans des usines basées en Ukraine voire en Chine, dont



« Une gabegie écologique nourrie par la mise en concurrence entre les travailleurs et une recherche forcenée d'une baisse du "coût du travail". »

une partie serait importée pour répondre aux besoins du marché français. Une gabegie écologique nourrie par la mise en concurrence entre les travailleurs et une recherche forcenée d'une baisse du « coût du travail ».

L'État, au travers de la Banque publique

d'investissement (BPI), actionnaire de Verallia, n'est pas démunie pour agir et empêcher une nouvelle saignée dans l'emploi et un nouveau démantèlement de production. Mais le ministre de l'Économie, en réponse à la CGT et aux parlementaires communistes, s'est pour l'instant contenté de reprendre les éléments de langage de la direction du groupe et de défendre sa logique de rentabilité immédiate. Il se déclare impuissant face aux mécanismes d'évasion fiscale mis en place par le groupe. La lutte, soutenue par les communistes charentais et les parlementaires, peut encore empêcher un nouveau plan de destruction des activités et des emplois. La collecte de fonds en solidarité aux grévistes avec la CGT et les distributions dans les localités proches pour informer et agréger les soutiens se poursuivent. ●

*Christophe Grassullo est membre de la commission nationale entreprises et lieux de travail du PCF.

VENDÉE (85)

Solidarité, on n'a rien inventé de mieux...

PAR MARIE-FRANÇOISE MICHENAUD ET BERNARD VIOLAIN*

Depuis trois ans désormais, les communistes de la Roche-sur-Yon ont pris l'habitude de planter leur Barnum rouge de la solidarité chaque jeudi dans un quartier de la ville. C'est devenu une « institution ».

Le rendez-vous est attendu. Les familles nous donnent leurs adresses et leurs coordonnées téléphoniques ou numériques. Ce n'est pas une « distribution de denrées alimentaires », c'est chaque semaine un rendez-vous politique qui permet aux gens de dialoguer avec nous et entre eux, et d'agir dans l'actualité, de rejoindre également le parti. C'est aussi un rendez-vous d'éducation populaire. Nous sommes « à fond » dans tout ce qu'il y a de plus noble dans la prise en charge de l'humain et de la planète. « Éduquer » au bien manger, au manger sain, c'est aussi ouvrir les consciences sur l'importance capitale de s'occuper de la planète et de ses écosystèmes.

Pris par ce bout-là, tout naturellement ceci a ouvert des champs nouveaux de discussion avec les producteurs bio du département qui s'appliquent semaine après semaine à nous fournir des produits de « haute qualité ». La question nous est posée : « Combien ça coûte ? » Nous pourrions répondre : « La solidarité n'a pas de prix. » Bout à bout entre les recettes glanées sur place près des familles et les efforts des communistes, le budget s'équilibre. Certes, pour le « Noël de la solidarité », ce mardi



22 décembre, le budget était plus élevé. Ce sont environ cent vingt familles qui y ont participé. Familles accompagnées la plupart du temps par leurs enfants, en tout près de trois cents personnes. « Une grande foule », comme l'aura noté le directeur départemental adjoint de la rédaction de *Ouest-France* qui découvrait l'initiative des communistes. Un très bel article fidèle à l'esprit de la journée. Comme elle le fait régulièrement à l'occasion des « Juedis de la solidarité », la

municipalité de la Roche-sur-Yon a apporté son soutien actif : mise à disposition du marché couvert, fourniture du matériel pour le marché solidaire, convention avec le cinéma pour l'organisation de deux séances spécialement dédiées aux enfants. Nous avons vu des « gamins » les yeux pétillant, lorsque l'élu municipal leur remettait l'enveloppe contenant l'invitation.

La « solidarité » ne s'est pas limitée à un seul sens. Elle était aussi entre les communistes. La section du PCF du canton de Luçon avait tenu à être présente et active, accompagnée d'une famille luçonnaise. *Idem* pour Valentin des Herbiers et pour Julien, syndicaliste CGT à EDF, président de la caisse mutuelle des gaziers et électriciens de Vendée-Loire-Atlantique, Jean-Marc Jolly secrétaire régional CGT Agroalimentaire Bretagne, Pierrick, un compagnon de route du PCF de longue date... C'est tout un esprit d'équipe et de fraternité qui a régné sur ce très beau Noël de la solidarité. Vingt-cinq communistes ont participé à cette initiative dont de nombreux nouveaux adhérents. ●

*Marie-Françoise Michenaud et Bernard Violain sont membres de la fédération de Vendée du PCF.

Réformer l'OTAN ? Non ! La quitter et la dissoudre !

Un rapport d'experts sur l'OTAN très inquiétant !

— PAR VINCENT BOULET —

Le 1^{er} décembre dernier a été publié un rapport sous le titre *OTAN 2030 – Unis pour une nouvelle ère*, émanant d'un groupe d'« experts » nommés par l'OTAN pour préconiser des réformes de l'alliance atlantique. Jens Stoltenberg, son secrétaire général, a annoncé que ce rapport servirait de base à un document d'orientation qui sera soumis aux chefs d'État et de gouvernement lors du prochain sommet, prévu en mars 2021 à Bruxelles en présence de Joe Biden.

Il contient plusieurs propositions très inquiétantes, dessinant une sorte d'impérialisme *high tech*. Il s'agit en premier lieu d'accroître l'intégration des États dans l'alliance en limitant le droit de veto, en renforçant les pouvoirs du secrétaire général et en faisant de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres une véritable instance centralisée, où les décisions seraient pour la plupart prises à la majorité. Concrètement, une opération militaire pourrait être décidée contre la volonté d'un ou plusieurs États.

UNE LOGIQUE D'AFFRONTEMENT CONTRE LA RUSSIE ET LA CHINE

Par ailleurs, la logique de l'OTAN se considérant comme héraut de l'impérialisme occidental sort renforcée de ce rapport, qui systématise la logique d'affrontement contre la Russie et la Chine. L'ancienne ministre des Affaires étrangères polonaise, du parti réactionnaire PiS, Anna Fotyga, qui a participé à ce groupe « d'experts », déclare qu'il s'agit d'envoyer « un message d'unité de l'Occident » ! Dans ce rapport, l'outil technologique et numérique est une arme d'affrontement tournée contre Moscou et contre Pékin. La

confrontation directe avec la Russie se voit par la résurrection du commandement du 5^e corps d'armée américain, à Poznan, le 20 novembre dernier, et par la constitution d'un groupement divisionnaire d'Europe centrale basé à Szolnok, en Hongrie, à partir de début 2021. La préparation de l'exercice militaire Defender-Europe 21, qui se tiendra dans les Balkans et dans la région de la mer Noire en mai et juin prochains, va bon train. L'affrontement avec la Chine s'est exacerbé du fait des évolutions du capitalisme mondial à partir de la crise de 2008 et du recentrage du capitalisme américain qui est à la recherche d'une certaine autosuffisance intérieure. Joe Biden ne va pas atténuer mais au contraire renforcer cette logique. La politique de Trump lui a d'ailleurs ouvert un champ de possibilités d'alliances renforcées avec une série

de pays d'Asie du Sud-Est, de l'Inde à l'Indonésie. Dans ce contexte, le rapport sur l'évolution de l'OTAN appelle justement à un renforcement des liens avec cette région du globe où les enjeux stratégiques, en particulier pour l'impérialisme américain, sont majeurs.

Par ailleurs, et dans la même logique, ce rapport préconise le renforcement des relations avec l'Union européenne, ce qui rejoint les appels de Charles Michel à organiser en 2021 une série de sommets stratégiques entre l'UE et les États-Unis en y associant l'OTAN. Les orientations de ce rapport sont en réalité en phase avec celles défendues par une partie des bourgeoisies européennes : à savoir l'orientation que l'on pourra qualifier d'allemande, qui est de renforcer PESCO, la « coopération structurée permanente », formalisée dans le traité de Lisbonne, en l'associant plus étroitement à l'OTAN, d'une part, et, d'autre part, une orientation que

« Concrètement,
une opération militaire
pourrait être décidée
contre la volonté
d'un ou plusieurs États. »

l'on pourra qualifier de polono-balte qui se résume, dans une obsession russophobe, à se mettre sous le parapluie américain.

POUR UNE CONFÉRENCE DE SÉCURITÉ COLLECTIVE

On le voit, dans le contexte d'une nouvelle course aux armements et de dislocation des traités internationaux, l'OTAN est la principale menace sur la paix. La ratification du traité TIAN sur l'interdiction des armes nucléaires, qui va entrer en vigueur le 22 janvier 2021, par les pays européens, en particulier par la France, est un impératif pour la sécurité des nations européennes. La dissolution de l'OTAN l'est tout autant. Un premier pas serait la sortie de la France du commandement intégré de l'alliance. Mais la perspective

à défendre est bien la sortie de l'OTAN et sa dissolution. Il existe une alternative à l'OTAN et à sa logique impérialiste, qui est un espace commun de paix, de coopération et de sécurité collective de Brest à Vladivostok, voire à Pékin. L'idée de sécurité collective, qui signifie que les mesures de sécurité des uns ne doivent pas menacer la sécurité des autres, est au cœur des principes de l'ONU, à laquelle l'OTAN cherche à se substituer. C'est une alternative à la logique mortifère et belliciste des blocs dans laquelle l'OTAN emmène l'Europe. En pleine guerre froide, la conférence d'Helsinki fut possible. Il est donc, à plus forte raison aujourd'hui, possible de mettre l'ensemble des pays européens et la Russie autour d'une même table pour une négociation globale dans une conférence de sécurité collective du même type. Ce serait une étape majeure pour un nouvel ordre du monde ! ●



Organisation du Traité de l'Atlantique nord en projection.

Proposition de loi de soutien des collectivités territoriales suite à la crise covid-19, présentée par le groupe communiste, républicain, citoyen et écologiste (CRCE) au Sénat.

Mise à contribution des géants du numérique et du e-commerce

Proposition de loi du groupe de la Gauche démocrate et républicaine visant l'équité fiscale entre les entreprises par la mise à contribution des géants du numérique et du e-commerce, présentée le 3 novembre 2020.

— PAR LE GROUPE GDR, ASSEMBLÉE NATIONALE —

Nous affrontons une crise sanitaire, économique et sociale qui a mis un peu plus en lumière les inégalités profondes qui touchent notre pays. De nombreux Français, souvent modestes, ont risqué leur vie au quotidien pour permettre à notre pays de tenir debout lors du confinement. D'autres subissent aujourd'hui les conséquences économiques et sociales de la crise : ce sont des jeunes, des travailleurs au chômage partiel, des intérimaires, des travailleurs indépendants, des commerçants ou des artisans qui tombent dans la pauvreté et se trouvent parfois contraints de faire appel à la solidarité pour se nourrir.

LEUR ÉNORME ENTREPRISE NE CONNAÎT PAS LA CRISE

Pour autant, la crise n'est pas source de la même violence pour tous. Elle a représenté une aubaine pour certains, à l'image de l'entreprise de com-

merce électronique Amazon. Depuis le début de l'année 2020, les performances du géant du e-commerce ont battu tous les records : les ventes ont

triplé au troisième trimestre de 2020, la valeur d'Amazon dépassant les 1 500 milliards de dollars au mois d'août, permettant à son fondateur, Jeff Bezos, de voir sa fortune atteindre près de 200 milliards de dollars. Après avoir largement tiré profit du premier confinement, la firme américaine a pu profiter d'un nouveau

« Les entreprises du numérique, au même titre que les petits commerces, doivent payer des impôts sur la base des activités qu'elles réalisent effectivement en France. »

triplé au troisième trimestre de 2020, la valeur d'Amazon dépassant les 1 500 milliards de dollars au mois d'août, permettant à son fondateur, Jeff Bezos, de voir sa fortune atteindre près de 200 milliards de dollars. Après avoir largement tiré profit du premier confinement, la firme américaine a pu profiter d'un nouveau

pont d'or offert par le gouvernement français : la fermeture des petits commerces et de certains rayons de supermarchés a permis au géant du e-commerce de bénéficier, pendant plusieurs semaines, d'un monopole fabriqué de toutes pièces. Symétriquement, de nombreux petits commerces se sont battus et se battent encore pour survivre. Les subsides versés par l'État à travers le fonds de solidarité n'ont pas permis d'absorber l'ampleur du choc occasionné par les



« Dans les faits, la taxe GAFA en vigueur a rapporté, en 2019, 350 millions d'euros. Or, si on estime les bénéfices des GAFAM, les recettes fiscales dues uniquement pour l'impôt sur les sociétés de ces cinq entreprises auraient dû atteindre 600 millions d'euros. »

décisions de fermeture administrative. L'exécutif aurait dû créer les conditions d'une compensation totale des pertes de chiffres d'affaires, prenant en compte les montants des loyers et mettant réellement à contribution différents acteurs, à commencer par les compagnies d'assurances. Le gouvernement s'y est une nouvelle fois refusé lors de la dernière loi de finances rectificative.

Un soutien à 100 % aux petits commerces aurait pourtant pu constituer un acte politique fort face à l'expansion

sans borne d'Amazon et d'un modèle économique et financier qui ruine les projets de revitalisation des tissus économiques locaux, d'amélioration globale de la qualité des emplois et de lutte contre la surconsommation.

UN MODÈLE DE SOCIÉTÉ DONT NOUS NE VOULONS PAS

Le développement des entreprises mastodontes spécialisées dans le commerce en ligne représente en effet une grave menace pour l'environne-

ment, pour l'emploi, pour le commerce de proximité et pour la vitalité de nos bourgs et centres-villes.

Le modèle de société promu par Amazon, c'est l'exploitation salariale du XXI^e siècle, où les travailleurs, transformés en automates, sont chargés de répondre aux exigences d'une boîte vocale. C'est un modèle de société de surconsommation, marqué par la multiplication d'achats superflus et suremballés, ayant parcouru des milliers de kilomètres avant d'arriver à destination. C'est, surtout, un modèle de société où les multinationales ne payent plus d'impôts et ne participent plus au financement de l'État providence.

Souvent cité en modèle pour ses prouesses en matière d'innovation, Amazon redouble de créativité en matière d'évasion fiscale. En déclarant non seulement ses profits dans des pays comme le Luxembourg ou l'Irlande, mais aussi ses ventes, la firme évite aujourd'hui la quasi-totalité des impôts qu'elle devrait payer en France. Sur ce point, elle rejoint les autres grandes entreprises du numérique, elles aussi marquées par un dévelop- ►►

► pement exponentiel de leurs activités sans pour autant contribuer davantage au financement de l'État, des collectivités et de notre système de santé.

DES PROFITEURS QUI SE DÉROBENT DEVANT L'IMPÔT

Les géants du numérique réunis sous l'acronyme GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) sont aujourd'hui les plus grandes entreprises du monde par leurs capitalisations boursières. Alors que ces cinq entreprises étaient valorisées globalement en 2010 à 820 milliards de dollars, l'essor sur la dernière décennie des technologies de communication, en particulier les technologies mobiles, les a propulsées à une valorisation globale de 4 750 milliards de dollars, soit une hausse de près de 500 %.

Le chiffre d'affaires cumulé de ces cinq entreprises au niveau mondial atteignait, en 2017, 650 milliards de dollars, c'est-à-dire autant que la production annuelle de richesses de certains pays, comme la Turquie. Si on rapporte ce chiffre au poids de la France dans l'économie mondiale (2 %), ces cinq géants du numérique

modeste. Cette même année 2017, ils ne se seraient acquittés au total que de 43 millions d'euros d'impôts, soit à peine 0,3 % de leur chiffre d'affaires. Ces entreprises tirent profit de la nature même de leurs activités, immatérielles et réalisées à distance du consommateur. Au-delà des transferts de profits vers des paradis fiscaux réalisés par de nombreuses multinationales, les GAFAM ont également la possibilité de déclarer directement les ventes qu'elles réalisent dans un autre pays que celui où elles sont effectivement réalisées. Elles peuvent de la sorte réduire massivement le chiffre d'affaires qu'elles déclarent et contourner de nombreux impôts. L'association Attac estimait en 2017 que les GAFAM ne déclaraient que 28 % de leurs activités réelles en France, réduisant massivement leur impôt sur les sociétés, mais aussi les différents impôts assis sur le chiffre d'affaires comme les fameux impôts de production (CVAE), voire la TVA. Ces nouvelles pratiques d'optimisation fiscale réduisent très fortement les effets de la taxe sur les services numériques, dites taxe GAFA, instau-

« Le modèle de société promu par Amazon est un modèle de société de surconsommation, marqué par la multiplication d'achats superflus et suremballés, ayant parcouru des milliers de kilomètres avant d'arriver à destination. »

réaliseraient près de 13 milliards de dollars de chiffre d'affaires en France, soit 10,9 milliards d'euros.

Face à ces chiffres hors-normes, le montant des impôts payés par les GAFAM apparaît particulièrement

réelle en 2019. Lors de la discussion de ce projet de loi, nous avons déjà mis en avant les risques de manipulation du chiffre d'affaires par les multinationales ainsi que le fait que l'assiette de la taxe, ciblée uniquement sur

« Les ventes d'Amazon ont triplé au troisième trimestre de 2020, permettant à son fondateur, Jeff Bezos, de voir sa fortune atteindre près de 200 milliards de dollars. »

les activités numériques, était trop réduite. De fait, cette taxe n'apporte qu'un léger correctif à la problématique de l'évasion fiscale des entreprises du numérique, alors même qu'elle avait été présentée comme la solution pour pallier toutes les pratiques d'optimisation. Dans les faits, la taxe GAFA en vigueur a rapporté, en 2019, 350 millions d'euros. Or, si on estime les bénéfices des GAFAM, les recettes fiscales dues uniquement pour l'impôt sur les sociétés de ces cinq entreprises auraient dû atteindre 600 millions d'euros. En prenant en compte les autres impôts et les autres entreprises du numérique, on s'aperçoit donc que la taxe GAFA du gouvernement est loin des ambitions qu'elle avait affichées.

Des dispositifs ambitieux et opérationnels existent pourtant pour lutter contre cet évitement fiscal massif. Notre groupe avait déjà proposé, pour lutter contre la fraude fiscale des multinationales et donc des entreprises du numérique, d'instaurer le prélèvement à la source des bénéfices des multinationales. Ce dispositif per-

mettrait de prélever directement les entreprises de l'impôt sur les sociétés, non plus sur la foi des bénéficiaires qu'elles voulaient bien déclarer en France, mais sur la base du bénéfice mondial consolidé, rapporté au poids de la France dans le chiffre d'affaires de chacune des entreprises considérées.

La présente proposition de loi poursuit une ambition analogue, en ciblant davantage les entreprises du numérique dans leurs spécificités. Elle vise à rétablir l'équité entre les petits commerçants, qui payent normalement leurs impôts et qui aujourd'hui pâtissent le plus de la crise, et les géants du numérique et du e-commerce, qui ont largement profité de la situation actuelle, mais se dérobent pourtant devant l'impôt.

Elle s'inscrit dans un cadre simple et de bon sens : les entreprises du numérique, au même titre que les petits commerces, doivent payer des impôts sur la base des activités qu'elles réalisent effectivement en France. C'est l'objet de l'article 1. Celui-ci propose d'instaurer, dans le domaine du numérique, la notion d'établissement stable, caractérisée, pour une entreprise, par l'existence sur le territoire d'une présence numérique significative. Celle-ci est définie par la fourniture d'un ensemble de services (collecte ou traitement des données, mise à disposition de contenus, vente d'espaces publicitaires ou de biens faisant l'objet d'une livraison...) à un consommateur localisé sur le territoire français. Ce dispositif permettrait ainsi de rattacher les activités des entreprises du numérique au territoire au sein duquel elles réalisent des profits. Le dispositif permettrait de remédier aux stratégies d'évitement fiscal en donnant à l'État les moyens juridiques de prélever l'impôt de ces multinationales.

Au-delà du paiement normal des

impôts que ces entreprises doivent, la crise que nous traversons appelle par ailleurs à la solidarité dans l'effort national, à laquelle les géants du e-commerce doivent participer.

L'article 2 propose en conséquence de les soumettre à une contribution exceptionnelle. Cette contribution prendrait la forme d'une taxe sur les grandes entreprises, assise sur le chiffre d'affaires réalisé grâce aux activités de e-commerce lorsque celui-ci dépasse 750 millions d'euros au

qui concentrent cependant des parts de marché très importantes.

Pour nous assurer pleinement que les dispositifs d'équité fiscale et de solidarité proposés aux deux premiers articles de cette proposition de loi permettront de venir au soutien des petits commerces, l'intégralité des recettes sera fléchée vers le fonds de solidarité. Ces nouvelles recettes fiscales permettront d'élargir le dispositif de soutien actuellement prévu et de mettre en place une com-

« En déclarant non seulement ses profits dans des pays comme le Luxembourg ou l'Irlande, mais aussi ses ventes, la firme évite aujourd'hui la quasi-totalité des impôts qu'elle devrait payer en France. »

niveau mondial et 25 millions d'euros en France. Elle sera prélevée uniquement en 2021. Pour éviter toute manipulation des ventes ou du chiffre d'affaires, nous proposons de le définir comme l'ensemble des activités de ventes directes de biens commandés depuis une interface numérique localisée en France ou faisant l'objet d'une livraison à destination d'une personne domiciliée en France. En mettant en place des planchers à 750 et 25 millions d'euros, le dispositif permet de cibler uniquement les géants du e-commerce (Amazon, Rakuten, Zalando, Wish...) et de préserver les petits commerçants ou artisans qui utilisent la vente à distance comme débouché, à titre principal ou accessoire, même quand celle-ci s'opère avec l'intermédiation d'une centrale de e-commerce. Elle ne touchera donc finalement qu'une poignée de très grandes entreprises,

persuasion des pertes nettes de chiffre d'affaires.

Enfin, l'article 3 propose d'instaurer, pour les grandes entreprises, y compris les grandes entreprises du numérique, un *reporting* public pays par pays. Celui-ci permettra de retracer les activités des entreprises dans chaque pays. Ces *reportings* porteront sur les montants des chiffres d'affaires et des bénéfices déclarés, les impôts payés ainsi que le nombre de salariés. Nous proposons que ces informations, essentielles pour juger de la substance économique de l'activité d'une entreprise dans un pays et donc de potentielles pratiques d'évasion fiscale, soient désormais publiques, afin de permettre aux citoyens d'être pleinement informés et de pouvoir mieux déterminer leurs choix de consommation ●

Les 118 propositions :
http://bit.ly/GDR_reliance

L'Institut Montaigne, ou le cabinet fantôme

Parmi les laboratoires d'idées français, l'Institut Montaigne occupe une place à part. D'inspiration libérale, il dispose de puissants financements et il a l'oreille de l'Élysée.

— PAR GÉRARD STREIFF —

Pour la petite histoire, on se souvient que lors de la création précipitée du parti En marche, ce dernier avait donné comme adresse celle de la fondation Montaigne.

L'institut a une production abondante et ses notes irriguent réflexions et initiatives des ministres et du gouvernement, de nombreux médias également ; les pistes ne sont pas systématiquement reprises par les autorités mais elles servent *a minima* de ballon d'essai.

Durant le premier confinement, l'institut s'est alarmé de la tournure prise parfois par le débat public. Une floraison d'articles dans les médias ou les réseaux sociaux montrait du doigt, en effet, le libéralisme, dénonçait sa faillite dans le domaine de la santé, et prenait la défense du service public. Il y avait dans l'air comme une demande de plus d'État. Le propos était intolérable pour les ultralibéraux de Montaigne qui repartirent à l'attaque. Leur président, Henri de Castries (voir encadré), par ailleurs P-DG d'AXA, reprit la plume pour réexpliquer la vulgate libérale, qui est assez simple finalement : il y a trop d'État, trop de puissance publique, faisons confiance à l'« inventivité » et à la souplesse des entreprises.

Dernier exemple en date de cette proximité entre milieux d'affaires et monde politique que conforte l'Institut Montaigne : Franck Morel et sa note *Rebondir face à la covid-19 : neuf idées efficaces en faveur de l'emploi* (septembre 2020). Franck Morel est l'ancien conseiller social de l'ex-Premier ministre Édouard Philippe. L'homme se flatte d'être « un spécialiste du droit du travail, qui a contribué depuis 2007 à quinze réformes sociales structurantes auprès de cinq ministres

ou Premiers ministres différents ». Après avoir quitté Matignon cet été, il a rejoint fin juillet le cabinet Flichy Grangé Avocats, une agence spécialisée dans le droit du travail, vu du côté employeur si l'on peut écrire.

PERVERSITÉ DU VOCABULAIRE LIBÉRAL

Dans le même mouvement, et tout naturellement, Franck Morel a intégré l'Institut Montaigne en qualité d'associé (*senior fellow*) sur les enjeux du travail, de l'emploi et du « dialogue » social. Il signe tout aussitôt

« La philosophie de l'Institut Montaigne : utiliser la crise pour renforcer les positions des dominants, en jouant sur les mots, tant il est vrai qu'avec eux, l'esclavage, c'est la liberté. »

un mémento de dix-huit pages, *Des propositions iconoclastes d'évolution du cadre juridique afin de libérer la création de postes dans les entreprises*. Au passage, même si le fait est devenu courant, on notera la précision et la perversité de ce vocabulaire libéral où le mot dit souvent le contraire de la chose. On ne contredit

pas ici le code du travail, « on fait évoluer son caractère juridique », on ne précarise pas, « on libère », on ne fragilise pas les salariés, on « répond aux besoins de souplesse » et on agit « en faveur de l'emploi », on ne licencie pas, on opte pour un « plan de sauvegarde de l'emploi ». Voilà autant d'idées « à fort potentiel », comme on dit avec gourmandise dans ces milieux de dominants. Dans son *pen-sum*, Morel milite pour autoriser par simple accord d'entreprise collectif le recours aux contrats de chantier : « C'est une mesure simple et rapide à mettre en œuvre qui n'effraie pas les employeurs [l'employé, c'est autre chose, NDR] et pourrait créer des milliers d'emplois. » En clair, un contrat de chantier est un CDI qui peut être rompu pour un motif lié à la mission d'un projet ou d'un chantier. Cela se pratique pas mal dans le bâtiment, il suffirait d'étendre la méthode partout, suggère notre *senior fellow*. Autre suggestion : pérenniser

« On retrouve dans toutes ces "innovations" estampillées Institut Montaigne une même logique : toujours moins de droits aux salariés, toujours plus de pouvoirs aux patrons. »

l'assouplissement de la pratique de prêt de main-d'œuvre entre employeurs. Le Premier ministre a repris devant le MEDEF cette idée, présentée comme « une alternative au recours à des travailleurs détachés ».

Morel propose encore d'autoriser le « dédit-formation », formulation absconse qui signifie simplement qu'on va garantir au patron qui recrute un apprenti, et le forme, que ce jeune ne pourra pas le quitter pour la concurrence à la fin de son cursus : « On pourrait expérimenter cette disposition notamment dans des secteurs où il y a des métiers en tension. » On retrouve

dans toutes ces « innovations » estampillées Institut Montaigne une même logique : toujours moins de droits aux salariés, toujours plus de pouvoirs aux patrons. Dans cette même note, on suggère de donner des droits particuliers aux seuls syndicats qui signeraient un accord d'entreprise collectif ou de multiplier les référendums dans l'entreprise ou la branche. « La période se prête à des innovations en matière d'emploi », ajoute l'expert, un brin cynique. Et puis pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Pour Morel, il faut permettre, par accord d'entreprise toujours, de reporter (ou d'avancer) sur trois ans la cinquième semaine légale de congés payés et trois jours fériés. « Rapide à mettre en place, cette proposition permettrait de réduire ou d'augmenter le temps de travail jusqu'à un mois entier sur une année sans que les droits des salariés soient amputés. » Morel enfin veut donner la possibilité aux salariés de monétiser une semaine de repos, y compris dans le cadre de conventions en forfait jours.

Autre rapport de l'institut, médiatisé courant octobre, intitulé « Les quartiers pauvres ont de l'avenir » et signé Hakim El Karoui. Le titre est intéressant et le texte a le mérite de casser des idées reçues sur le 93 (par exemple, que ce département accapare la dépense publique et ne produit pas grand-chose, ce qui est ici contredit). Mais l'étude ne propose que des solutions qui s'appuient sur l'ubérisation des entreprises et sur les lois libérales de la marchandisation du logement social.

Telle est la philosophie de l'Institut Montaigne, bien décidé à utiliser la crise pour renforcer les positions des dominants, en jouant sur les mots, tant il est vrai qu'avec eux, l'esclavage, c'est la liberté. ●

Le 18 mai, sur une pleine page du *Figaro*, le président de l'Institut Montaigne dénonçait un air du temps antilibéral

Quels seront nos choix philosophiques de long terme ? Quel chemin allons-nous suivre ? Dans quel camp serons-nous ? Voulons-nous nous lamenter et tout attendre de l'État ou rebondir en faisant les efforts et les remises en cause nécessaires ? Les sociétés occidentales, et tout particulièrement la nôtre, ont été saisies par une peur quasi panique de la mort. Leur capacité à réagir dépend de leur appétit pour le risque. Or la France a poussé si loin la théorisation du principe de précaution qu'elle l'a transformé en une quasi-obligation de risque zéro. Une société qui se pense ainsi se condamne à la rétractation. Une société qui articule son fonctionnement sur la pénalisation judiciaire du principe de précaution s'enferme dans l'immobilisme. [...] Réclamons la réinvention de la gouvernance du pays, plutôt qu'un changement de système. Nous devons basculer d'une société carcan, bureaucratique, qui régule, étouffe et punit, à une société de confiance qui facilite la croissance et stimule l'initiative, la liberté et la solidarité.

Chaque mois, *Cause commune* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRitique-MÉDIAs) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des médias.

Après Conflans, toujours moins de pluralisme

Cet épisode pose une nouvelle fois la question de focales éditoriales à sens unique dans les principales rédactions. Rédactions qui, d'une part, foulent aux pieds le pluralisme en période de crise, et, d'autre part, entretiennent une surenchère droitière en collant à l'agenda du gouvernement, ou en réservant la « parole d'opposition » aux seuls républicains et à l'extrême droite.

— PAR ACRIMED —

Dès le lendemain de l'assassinat de Samuel Paty, les paroles de droite et d'extrême droite se sont imposées sur les plateaux de télévision et les radios. Notre recension des responsables politiques sollicités pour réagir et analyser cet événement dans les jours qui l'ont suivi en témoigne : les invitations du week-end ont été réservées aux membres du gouvernement, de LR ou encore à Manuel Valls. Toute la semaine suivante dans onze des grandes matinales audiovisuelles, les membres du gouvernement ou de la droite (LR, LREM, centre-droit, RN) ont représenté pas moins de neuf invités sur dix ! « Après le meurtre de Samuel Paty, le concours Lépine des idées d'extrême droite » : signée Samuel Gontier le 20 octobre, la première chronique des plateaux des chaînes d'info, quelques jours après l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine, donnait un aperçu de ce qui est rapidement devenu un véritable raz-de-marée réactionnaire. Un torrent qui a largement été alimenté par les interventions des représentants de la majorité, des républicains ou de l'extrême droite, qui se sont multipliés sur les plateaux... en l'absence (ou presque) de contradicteurs. Pour en rendre compte, nous avons fait

plusieurs séries d'observations. La première porte sur une sélection de « rendez-vous politiques » audiovisuels du matin et de la mi-journée durant le week-end ; la deuxième sur les invités de onze matinales audiovisuelles du lundi 19 au vendredi 23 octobre ; et la troisième, sur la presse nationale.

LE WEEK-END DU 17 ET 18 OCTOBRE : LE GOUVERNEMENT AUX MICROS

Notre étude concerne plusieurs émissions emblématiques. Pour le samedi : le 6/9 de France Inter, le 8h30 de France Info, « l'interview politique du week-end » sur Europe 1 et « l'invité RTL du week-end ». Nous avons sélectionné les mêmes rendez-vous le dimanche, auxquels nous avons ajouté les longues interviews (une heure de plateau environ) de la mi-journée, programmes radio généralement couplés avec les chaînes d'info en continu (et incluant, pour certains, des journalistes de la presse nationale) : « Questions politiques » (France Inter/France Info/*Le Monde*), « Le grand rendez-vous » (Europe 1/CNews) ; « Le grand jury » (RTL/LCI/*Le Figaro*) ; « BFM politique » (BFM-TV) et « Dimanche en politique » (France 3). Nous avons ainsi recensé dix-huit invi-

tations sur l'ensemble de ces émissions, dont dix ont été accordées à des représentants politiques (actuels ou anciens). Cinq d'entre eux sont des membres du gouvernement : Marlène Schiappa (France Inter, 17/10) ; Nathalie Elimas (Europe 1, 18/10) ; Jean-Michel Blanquer

« Autant de partis pris déversés à tout-va, reléguant les autres points de vue aux tréfonds des marges du paysage médiatique dominant, ou dans ses espaces "alternatifs". »

(« Questions politiques », 18/10) ; Gabriel Attal (BFM-TV, 18/10) et Bruno Le Maire (France 3, 18/10), auxquels on peut ajouter Laurent Nuñez, ancien secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur et désormais coordonnateur national du ren-

seignement et de la lutte contre le terrorisme. Ainsi la majorité a-t-elle cumulé presque deux tiers des interventions. Deux autres fauteuils sont dévolus à d'éminents représentants des républicains (Valérie Pécresse et Xavier Bertrand). Manuel Valls quant à lui s'octroie les deux invitations restantes (France Info, 17/10 et Europe1/CNews, 18/10) ! Le pluralisme incarné, donc.

Le constat s'aggrave encore lorsqu'on regarde qui furent les huit « personnalités » non politiciennes à être intervenues, parmi lesquelles figurent Thibault de Montbrial, Iannis Roder, ou encore Philippe Val. Trois dignes tenants du discours « laïcard », désormais dominant dans la majorité macroniste (et bien au-delà), comme le documentait récemment une enquête du *Monde* (7/12). Autant dire que, dès le week-end, l'agenda était très majoritairement acquis aux propos et propositions du gouvernement et de la droite, et à quelques « experts » supplémentifs acharnés à pointer du doigt les pseudo-« complices intellectuels » du terrorisme.

DU 19 AU 23 OCTOBRE : DES MATINALES AUDIOVISUELLES À DROITE TOUTE

Cette tendance n'a pas été démentie tout au long de la semaine ayant suivi l'assassinat. Dans une seconde observation, nous nous sommes intéressés aux invités politiques des principales interviews des matinales de onze médias au total : France 2, CNews, LCI, France Inter, France Info, RTL, Europe 1, RMC/BFM-TV, Sud Radio, Radio Classique et Public Sénat. Nous décomptons quarante-six hommes et femmes politiques à s'être exprimés sur l'assassinat de Samuel Paty et sur le terrorisme. Ils se répartissent comme suit (voir encadré ci-contre).

Les représentants du gouvernement ou LREM (35 %), de LR (33 %), du RN (11 %) et du centre-droit (9 %) représentent donc pas moins de neuf invités sur dix ! Quant à la France insoumise, au Parti communiste et au Parti socialiste, ils cumulent à peine 13 % des invitations.

Quand on sait, en outre, qu'un des représentants pour le PS est Bernard Cazeneuve – un des premiers instigateurs de la campagne contre « l'islamo-gauchisme » dans les colonnes du *Parisien* –, les voix critiques se comptent en réalité sur les doigts d'une main (à peine).

Et ce ne sont pas, là non plus, les « personnalités » hors représentants politiques qui introduiront un semblant de pluralisme. Comme le week-end, on retrouve par exemple le duo Thibault de Montbrial-Iannis Roder, auquel vient s'ajouter

Richard Malka, fervent contempteur de « l'islamo-gauchisme ». Mais également Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur général de l'Éducation nationale, qui pouvait affirmer dans *L'Opinion* (19/10) – en toute quiétude et sans contradiction – que « l'islamo-gauchisme est majoritaire en salle des profs, tout comme à la FCPE ». Sollicités également : Robert Badinter, Pascal Bruckner, ou encore Fatiha Agag-Boudjahlat, cofondatrice avec l'éminente Céline Pina du mouvement « Viv(r) la République ! ». Figure ►►

Les personnalités invitées le week-end en dehors des hommes et femmes politiques

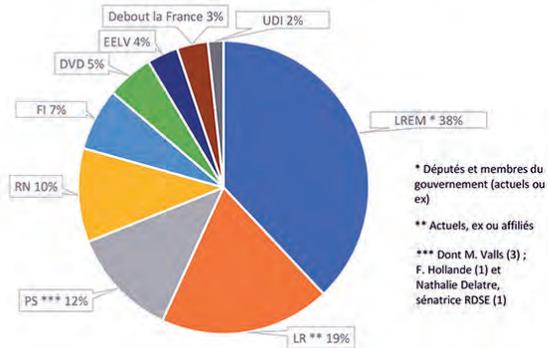
Le dimanche, Philippe Val et Thibault de Montbrial, deux personnalités très actives dans la cabale contre les « complices de l'islamisme », sont présents respectivement sur RTL et Europe 1/CNews. Si l'on ne présente plus le premier, Thibault de Montbrial, ancien parachutiste de réserve, mérite un temps d'arrêt. Comme le rapportait *Le Monde* en 2012, « ce pénaliste à contre-courant défend vaillamment les forces de l'ordre, même quand elles plaident contre la présence des avocats en garde à vue. » En 2019, il devient lieutenant-colonel dans la réserve des spécialistes de la gendarmerie et défend, en 2020, les deux policiers inculpés dans l'affaire Cédric Chouviat.

Du côté de France Inter, le dimanche toujours, on sollicite fort à propos Michèle Cotta et Robert Namias, auteurs d'un « roman-fiction » intitulé *Le Brun et le Rouge*. Ouvrage dans lequel les deux compères imaginent d'une seule voix « un rapprochement possible entre l'extrême droite et l'extrême gauche » (Michèle Cotta), « c'est-à-dire une alliance *de facto* » (Robert Namias), réactivant ainsi les fantasmes journalistiques avec une originalité à défriser la plupart des éditocrates.

Et le samedi ? Si RTL fait l'honneur à un syndicaliste enseignant (Jean-Rémi Girard, SNALC), les autres médias s'illustrent par leur audace dans le choix de leurs « experts » : à commencer par Europe 1, qui jette son dévolu sur l'inénarrable Alain Bauer. Sur France Inter, on s'entoure d'Hugo Micheron et de Iannis Roder. Ce dernier est membre du conseil des sages de la laïcité, cellule créée par Jean-Michel Blanquer début 2018 et comptant, parmi ses membres, l'éminent Laurent Bouvet, co-créateur du Printemps républicain. Dans la presse nationale (*Le Parisien*, *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*), on compte, hors politiciens, trente-quatre personnes interviewées ou rédactrices de tribunes. Parmi elles, une seule est identifiée comme apparentée (et encore, en y mettant beaucoup de bonne volonté) à la « gauche de la gauche ». Il s'agit de Dominique Rousseau, juriste, bénéficiaire d'une tribune dans *Le Monde* du 21 octobre. Côté pluralisme, *Le Figaro* se distingue en n'ayant invité que des personnalités de droite (13 personnes), tandis que les invités de *Libération* (8), *Le Monde* (7), et *Le Parisien* (6), sont plus divers. À noter que *Le Parisien* est le seul journal à avoir accueilli des notables religieux musulmans (3).

Détail des invitations dans les matinales audiovisuelles (19-23 octobre)

Apparitions médiatiques sur BFM-TV du 17 au 21 octobre 2020



► également parmi les invités le journaliste de France Culture Marc Weitzmann, pourfendeur (mais malheureusement auteur) de contre-vérités, sans même parler de Guillaume Bigot, éditorialiste d'extrême droite sévissant sur CNews.

Soit, pour résumer, des personnalités « expertes » ou « intellectuelles » qui, toutes, s'inscrivent une nouvelle fois, au mieux, dans le courant « laïcard », au pire, à l'extrême droite. Vous avez dit « misère » ?

ET DANS LA PRESSE NATIONALE DU 19 AU 25 OCTOBRE ?

Une troisième observation résulte de la lecture de quatre journaux d'information politique et générale, à savoir *Le Parisien*, *Le Monde*, *Le Figaro*, et *Libération* du 17 au 25 octobre. Nous avons compté les « invités » de ces quotidiens, c'est-à-dire les personnes interviewées ou celles qui ont eu droit à des tribunes. (Nous n'avons pas retenu les articles rédigés par les journalistes, même s'ils étaient consacrés entièrement à une personnalité particulière.) Il s'agit ici de recenser à qui ces journaux ont choisi de donner la parole. Sur les cinquante-deux personnes invitées à s'exprimer, dix-huit sont des représentants politiques (au sens strict d'appartenance à un parti politique). Parmi elles, seuls ont été accueillis des membres de La République en marche, des républicains, et du Parti socialiste

3 PS et 2 LR, tandis que *Libération* se contente de 3 PS. Absence complète, donc, de représentants d'Europe-Écologie-Les Verts, de La France insoumise et du PCF. La presse ne relève donc pas vraiment le niveau...

Dans notre article consacré aux mécanismes médiatiques favorables à l'enracinement de l'extrême droite sur les chaînes d'info, nous écrivions : « Lorsque le débat médiatique se change en logorrhée sécuritaire (à l'occasion d'une manifestation, d'un projet de loi, d'un fait criminel d'ampleur, etc.), les grands médias parient en masse sur les "spécialistes de l'ordre" : sont ainsi conviés, de façon ultra-majoritaire, des politiciens de droite et d'extrême droite, visiblement seuls à même de fournir les "réponses pragmatiques" attendues par des chefferies édi-

Paty – mais également l'attentat de Nice, survenu quelques jours plus tard.

Séquence routinière ? Elle l'est, sans nul doute, tant les mécanismes médiatiques mobilisés sont connus. Reste que l'absence totale de pluralisme a ouvert un boulevard aux responsables de droite et d'extrême droite pour inonder ondes et écrans de mots d'ordre toujours plus rétrogrades, et entretenir une atmosphère des plus anxiogènes. Avec le résultat que l'on connaît : approximations, contre-vérités assénées sans vérification autour du Collectif contre l'islamophobie en France, cabale de type maccarthyste sans précédent contre les intellectuels, chercheurs en sciences sociales, associations et collectifs de défense des droits humains, journalistes, médias indépendants ou militants de la gauche radicale... Autant de partis pris déversés à tout-va, reléguant les autres points de vue aux tréfonds des marges du paysage médiatique dominant, ou dans ses espaces « alternatifs » (bénéficiant d'une audience nettement moindre).

Malgré leur air de déjà-vu, il nous faut donc sans relâche critiquer de telles séquences : réaffirmer que les médias dominants posent à la démocratie un problème majeur lorsqu'ils se muent, de concert, en un véritable rouleau compresseur écrasant sur son passage toute voix jugée « dissidente ». Et sans doute plus encore quand, « en même temps », ces mêmes médias font campagne en brandissant l'étendard de la liberté d'expression... ●

« L'absence totale de pluralisme a ouvert un boulevard aux responsables de droite et d'extrême droite pour inonder ondes et écrans de mots d'ordre toujours plus rétrogrades, et entretenir une atmosphère des plus anxiogènes. »

(contrairement à l'audiovisuel, le RN n'a pas été représenté). À raison de six pour chacun de ces partis, mais en proportion variable selon la tendance du journal : *Le Monde* n'a invité aucune personnalité politique, *Le Figaro* a invité quant à lui 4 LR et 2 LREM, *Le Parisien* 4 LREM,

toriales acquises au maintien de l'ordre. Autant de séquences télévisuelles qui, là encore, font les beaux jours de l'extrême droite médiatique et politicienne. » On aurait ainsi bien peu de choses à ajouter pour qualifier la semaine médiatique ayant suivi l'assassinat de Samuel

Féminismes dans le monde : une révolution en cours

Les exemples des mobilisations féministes récentes à l'échelle internationale et leur ancrage dans les mouvements sociaux et environnementaux ouvre des perspectives pour redynamiser les luttes sociales. (Extraits de Pauline Delage et Fanny Gallot, *Féminismes dans le monde, 23 récits d'une révolution planétaire*, Textuel, 2020.)

— PAR **PAULINE DELAGE** ET **FANNY GALLOT*** —

Ces dernières années, des mobilisations pour les droits des femmes et contre les violences sexistes et sexuelles ont émergé partout dans le monde. Pour ne citer que quelques exemples, en 2011, les femmes égyptiennes se mobilisaient contre les violences sexuelles pendant le mouvement de la place Tahrir ; en 2018, les femmes irlandaises luttait pour la légalisation de l'avortement, tout comme leurs homologues d'Argentine où l'on a alors assisté à la montée d'une réelle marée verte – du nom de la couleur sous laquelle elles se rassemblaient. Lancé aux États-Unis en 2017, le mouvement #MeToo s'est diffusé sur toute la planète en rendant incontournables les luttes contre les violences sexistes. Cet élan mondial retentit jusqu'en France, comme l'illustre l'ampleur des manifestations du 24 novembre 2019 ou du 8 mars 2020, mais également les rassemblements qui font suite au remaniement ministériel et aux nominations de Gérald Darmanin et d'Éric Dupont-Moretti lors de l'été 2020.

Plutôt que d'une soudaine apparition, il s'agit bien davantage d'un renouvellement des mobilisations féministes contestataires et des modes d'action qui se déploient dans la rue, dans un moment historique où le discours sur l'égalité entre les femmes et les hommes est porté par les pouvoirs publics et les associations. D'une part, un maillage féministe associatif s'est développé depuis les années 1970, en

d'égalité entre les sexes. Malgré ces initiatives, les inégalités et les violences perdurent et c'est probablement ce double contexte qui rend possible la contestation.

La dimension mondiale des mouvements féministes actuels tient non seulement au fait qu'ils se déploient dans différents endroits du monde, mais aussi qu'ils sont connectés entre eux : par les motifs de lutte, la question des

« En étendant les frontières du travail, ce sont aussi celles de la grève, qui sont réinterrogées par l'analyse féministe. »

proposant parfois des services pour soutenir et secourir les femmes. D'autre part, le féminisme a pénétré les institutions étatiques et les organisations internationales qui diffusent le principe

violences fondées sur le genre étant souvent centrale ; par les réseaux sociaux ; par la reproduction de certains modes d'action, comme les performances de rue et les *flash-mobs* (ras- ►►

► semblants ponctuels dans l'espace public, souvent organisés sur Internet, grâce aux réseaux sociaux, pour mener une action rapide) à la manière de celui du collectif chilien *Las Tesis* qui s'est trouvé approprié aux quatre coins du monde.

Un autre élément nous semble particulièrement prégnant : tout en restant autonomes, ces mobilisations prennent appui sur d'autres mouvements sociaux et les renforcent par là même. Ainsi, en créant des grèves féministes, certaines militantes se sont approprié un répertoire d'actions issu du mouvement ouvrier. D'autres s'ancrent dans les

(l'astérisque est utilisé par les groupes militants pour désigner le choix d'une non-mixité incluant les personnes trans.).

Comme l'ont montré les militantes et théoriciennes féministes en travaillant sur la division genrée du travail, les inégalités en la matière ne s'arrêtent pas à la porte de l'emploi. Elles s'immiscent en effet au sein du foyer où le travail de soin des autres incombe essentiellement aux femmes. Ainsi, construire une grève féministe nécessite de repenser l'idée de grève. Il s'agit d'interrompre non seulement le travail salarié, mais aussi le travail domestique et de

« Les mobilisations soulignent la force des revendications portées par des femmes et des minorités de genre contre leurs propres conditions de vie et d'existence et contre le sort réservé à d'autres personnes opprimées. »

mouvements écologistes ou encore dans les mobilisations forgées contre des régimes autoritaires.

GRÈVE FÉMINISTE ?

Plusieurs mouvements de grève féministe ont ainsi été lancés récemment. Depuis l'appel international des Argentines pour une grève féministe internationale le 8 mars 2017, des mouvements de ce type ont essaimé en Espagne, en Italie ou encore en Belgique. En Suisse également, après une première expérience d'arrêt du travail des femmes en 1991 pour faire appliquer le principe d'égalité inscrit dans la Constitution dix ans plus tôt, un mouvement social sans précédent s'est constitué en 2018 autour du mot d'ordre de grève féministe et des femmes*

consommation, ainsi que le travail scolaire. Autrement dit, en étendant les frontières du travail, ce sont aussi celles de la grève, qui sont réinterrogées par l'analyse féministe.

Ces types de mobilisation reposent donc sur une analyse élargie du travail, et elles incitent à développer de nouvelles actions dans le cadre de la grève. En effet, si l'industrie peut s'arrêter, les activités consistant à nourrir ou à s'occuper des enfants et des personnes vulnérables ne peuvent pas être suspendues le temps d'une journée. C'est donc une réorganisation du travail de soin qu'encourage la grève féministe, en faisant en sorte qu'il soit pris en charge collectivement d'une part, par des groupes d'hommes essentiellement d'autre part. Alors qu'il est sou-



vent invisibilisé, peu valorisé et déqualifié, le travail reproductif, qui est voué à renouveler la force de travail, voit alors mise en lumière sa centralité dans la vie économique comme dans l'ordre social, au même titre que le travail productif.

En outre, ces mobilisations s'inscrivent dans celles plus classiques du mouvement ouvrier : en Suisse, la grève a émergé grâce au travail mené sans relâche pour que des liens soient créés entre les organisations syndicales et féministes ; en Argentine, les mouvements féministes se sont greffés aux luttes contre le néolibéralisme en 2017 en organisant un forum féministe contre le libre-échange à l'occasion de la 11^e conférence de l'Organisation mondiale du commerce qui se tenait à Buenos Aires. Aussi cet élan international participe-t-il à redynamiser et reconfigurer les mouvements sociaux.

DES FÉMINISMES ANCRÉS DANS LES MOUVEMENTS SOCIAUX

Deux cas, très différents, illustrent l'ancre des féminismes dans les mouvements sociaux et l'extension du domaine de la contestation qu'il induit. Premier exemple : en Égypte, en 2011, des femmes ont participé activement aux mobilisations contre l'autoritarisme du régime Mubarak. La sociologue Marta Agosti montre que sur la place Tahrir, certaines de ces militantes ont subi des violences sexuelles commises par l'armée ou par d'autres militants. S'est ensuivie la formation de collectifs

« On assiste à un renouvellement des mobilisations féministes contestataires et des modes d'action qui se déploient dans la rue. »



mettant la participation de leurs mères. Centrale pour dénoncer ces réformes néolibérales, la mobilisation des femmes indigènes a donc permis de repenser l'organisation de l'action collective. Ces deux exemples n'épuisent pas la puissance des mobilisations féministes

usines de production agricole (Atika et Rabia) : toutes soulignent la force des revendications portées par des femmes et des minorités de genre contre leurs propres conditions de vie et d'existence et contre le sort réservé à d'autres personnes opprimées.

contre les violences sexuelles. Cette vague de dénonciation a eu un tel écho en Égypte et en dehors des frontières du pays que la journaliste Yasmin El-Rifae a déclaré que les Égyptiennes avaient lancé le premier #MeToo.

Autre exemple, celui des femmes indigènes en Équateur, qui se sont organisées en 2019 contre le *paquetazo*, une série de mesures néolibérales d'ajustement, comme le montre la militante Enith Flores. À cause de l'exode rural des hommes, et parce que ce sont elles qui se chargent de recueillir les matières premières vouées à la subsistance de leur famille, les femmes subissent de plein fouet les effets de l'exploitation des ressources naturelles par les grandes entreprises. Elles se sont organisées pour aller manifester contre ces réformes et ont ainsi construit des alliances avec les militantes féministes. Leur présence dans les mobilisations a incité à repenser les mots d'ordre et les modes de lutte. Le slogan « Mon corps m'appartient », du mouvement féministe, s'est conjugué avec celui « Notre terre nous appartient » des femmes indigènes. Venant des zones rurales, ces femmes devaient emmener leurs enfants pendant les manifestations, contrairement à celles qui pouvaient les faire garder chez elles. Face à la violence policière, il a fallu développer des moyens pour protéger les enfants, tout en per-

« Le féminisme a pénétré les institutions étatiques et les organisations internationales qui diffusent le principe d'égalité entre les sexes. »

pour construire et reconstruire des mobilisations capables de placer en leur cœur la lutte contre toutes les inégalités et toutes les discriminations. Qu'il s'agisse des travailleuses du sexe d'Empower, mobilisées en Thaïlande aux côtés d'autres femmes contre les expulsions forcées, les politiques migratoires et la pauvreté (Thanta Laovilawayakul et Mai Janta), des militantes belges ayant organisé la grève de 2018 et qui se sont engagées pour dénoncer l'histoire coloniale (Aïda et Oksana), des Palestiniennes organisées pour leurs droits et ceux du peuple palestinien (Flora Yousef, Sabreen et Shadha), des Algériennes qui se sont constituées en carrés féministes lors des manifestations du Hirak (Saadia Gacem), ou encore des travailleuses marocaines engagées syndicalement dans les

Dans un contexte de reflux particulièrement abrupt pour les luttes et les droits sociaux, l'exemple de cette révolution féministe offre une perspective pour dynamiser les mouvements sociaux. La participation des militantes aux luttes développées contre les inégalités sociales, les discriminations raciales, ou encore pour l'écologie, permet non seulement d'imposer les enjeux féministes à l'agenda militant, mais aussi d'intégrer la lutte contre toutes les formes d'inégalité et de la revivifier. ●

***Pauline Delage** est sociologue. Elle est chargée de recherche au CNRS.

Fanny Gallot est historienne. Elle est maîtresse de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-Est Créteil.

Hegel, une fécondité encore inépuisée

L'effort de Hegel pour comprendre son temps, au-delà de ses attachements et de ses préférences personnels, a doté la pensée progressiste, mais aussi la théorie révolutionnaire, d'horizons et d'outils méthodologiques totalement nouveaux.

— PAR JEAN-MICHEL GALANO* —

L'œuvre de Georg Wilhelm Friedrich Hegel (1770-1831) est désormais à peu près intégralement accessible au public de langue française. Accessible, c'est une manière de dire : certes, l'obstacle de la langue est à peu près levé. Reste le plus difficile : l'obstacle d'une pensée extraordinairement ardue, avare d'exemples, usant et abusant de tournures elliptiques, desservie dans son expression même par un style médiocre, à la fois contracté et sans relief. Pour ne rien arranger, Hegel, qui prétend n'écrire « que pour des Allemands » et « ne parler que de choses allemandes », est un penseur fortement enraciné dans la langue allemande, tout autant que dans le vécu et les contradictions de son temps.

Mais, justement, il s'agissait pour lui de « ressaisir (son) temps dans la pensée ». Et ce temps, qui est celui où s'engendre douloureusement dans toute l'Europe la société moderne, c'est-à-dire la société civile bourgeoise régie par le capitalisme, porteuse d'exigences nouvelles à l'égard des pouvoirs politiques, est déjà d'une certaine façon le nôtre. Et l'effort hégélien pour le comprendre, au-delà de ses attachements et préférences personnels, a doté la pensée progressiste, mais aussi la théorie révolutionnaire, d'horizons et

d'outils méthodologiques totalement nouveaux. Au-delà de l'immense effort de dépassement consenti par Hegel à l'égard des thèmes et des idéologies de son époque, il faut convenir que son « idéalisme objectif », justement parce qu'il se veut objectif, est d'un apport essentiel à toute démarche matérialiste ultérieure. Dans le cadre limité qui est ici le mien, il ne s'agira de rien d'autre que de pointer quelques traits saillants susceptibles de fournir des points de repère, voire des entrées pouvant faciliter l'accès à une œuvre incontournable.

LE ROMANTISME ALLEMAND COMME PHÉNOMÈNE DE CRISE

Le terreau de la pensée de Hegel est celui du romantisme allemand. Mais le

terreau du romantisme allemand, ce sont les bouleversements d'une époque qui apparaît à ces jeunes intellectuels, pétris de culture gréco-latine et souvent pénétrés d'une foi chrétienne ardente, comme de moins en moins lisible, le jeune Hegel dira « aliénée ». Il s'agit bel et bien de ce qu'on appellerait aujourd'hui une crise de sens. Le sentiment de n'être plus chez soi (*Heimweh*), la nostalgie d'une belle totalité idéalisée, désormais disloquée, le ressentiment à l'égard d'un progressisme des Lumières demeuré l'idéologie d'une classe bourgeoise insoucieuse de ceux que son développement laissait sur le bord du chemin, avait déjà été exprimé par Jean-Jacques Rousseau (dont on oublie trop souvent qu'il était genevois, donc très proche intellectuel-

« "Il n'y a rien, absolument rien, sur la terre ou dans le ciel, qui ne contienne de la contradiction" : personne davantage que Hegel n'a combattu les idéologies de la pureté et la transcendance des valeurs. »

lement et affectivement de l'Allemagne, où il a d'ailleurs été reconnu plus tôt et surtout mieux lu qu'en France). Hegel, issu d'un milieu modeste de petits fonctionnaires, est un étudiant boursier, à la fois conscient de devoir à l'État quelques moyens très insuffisants, de s'élever au-dessus de sa condition, et lucide sur le destin que la bourgeoisie conservatrice lui assigne ainsi qu'à ses camarades du Sift (séminaire protestant) de Tübingen, le pastorat.

Le romantisme allemand peut être considéré comme une réaction de rejet, nécessairement emportée et confuse, à l'égard de cet ordre bourgeois qui se met en place dans la violence sociale et la sécheresse de cœur. Cette réaction scandalisée devant la vulgarité d'une époque qui n'a de règle que le profit et le paiement au comptant perdurera jusque dans le *Manifeste* de Marx (1845). Mais chez les romantiques, la critique sociale est subordonnée à l'exaltation de valeurs intellectuelles et affectives antithétiques par rapport à celles dont les Lumières étaient porteuses : le sentiment bien sûr, et toute sa déclinaison, pressentiment, ironie, intuition, extase, élans du cœur, enthousiasme, mais aussi l'étrange, l'inconnu, la nuit... Tout cela converge dans

l'exaltation, souvent mystique, d'une « Nature » parée de tous les attraits et aussi – cela va de pair – de l'infini par rapport à la finitude du monde mesquin qui nous entoure. Le romantisme allemand est un bouillonnement auquel une certaine forme de dérèglement est essentielle. Contrairement à Goethe, qui dès le départ prend ses distances, réaffirmant son attachement à un idéal classique d'harmonie et de mesure, Hegel, pour avoir baigné dans le milieu romantique,

en envisage non pas le reniement mais le dépassement. Mais un dépassement radical. « Ce qui est animal, c'est de ne communiquer que par le sentiment » : Hegel comprend, à tous les sens du verbe « comprendre », les aspirations et les nostalgies romantiques. Comprendre – c'est un des premiers enseignements de sa doctrine comme de sa méthode –, c'est aussi dépasser, déposer, intégrer à un ensemble plus vaste et en ce sens seulement supprimer. « Faire descendre la rigueur du concept dans la profondeur de la chose », tel sera son programme.

DU ROMANTISME AU CONCEPT

Plusieurs prises de position définitives marquent la rupture de Hegel tant avec le romantisme qu'avec la pensée critique de Kant. D'abord, l'idée d'un savoir absolu : contrairement à Kant, qui posait une « chose en soi » inconnaissable,

« Son "idéalisme objectif",
justement parce qu'il se veut
objectif, est d'un apport essentiel
à toute démarche matérialiste
ultérieure. »

Hegel affirme que rien, absolument rien, n'est hors de portée de la connaissance humaine. Corrélativement, il n'y a pas lieu de poser une quelconque transcendance. Le divin n'est pas séparé de l'humain. De même, il n'y a pas d'un côté l'absolu et de l'autre le relatif, d'un côté l'infini et de l'autre le fini : il est de la nature du fini de se dépasser, il est de la nature de l'infini de s'incarner. L'absolu intègre le relatif : le savoir absolu est un savoir total, qui montre comment ce qui

nous apparaît fixe et immédiat n'est pas une simple apparence, mais l'apparition ou encore la réflexion, à tous les sens du terme, d'une essence qui elle-même n'est pas un être séparé, mais la loi des phénomènes.

Autant dire qu'« on ne s'avance pas vers la vérité en robe de chambre ni dans des habits sacerdotaux » (préface dite de la *Phénoménologie de l'esprit*, 1807). Avec Hegel, l'infini cesse d'être une composante équivoque du désir humain, un thème de rêverie ou un simple outil de calcul, il devient la dimension même de l'humain et l'enjeu d'un travail, lui-même infini, d'appropriation et d'actualisation. En ce sens, Hegel se révèle beaucoup plus proche du matérialisme marxien que la plupart des matérialismes, souvent réducteurs et qualifiés par Marx lui-même de « vulgaires » qui ont fleuri au XVIII^e siècle. Matérialismes qui se confon-

dent souvent avec un plat eudémonisme, invitation à « jouir » sans plus d'ambition des plaisirs par nature limités et éphémères que ce monde nous propose (ou pas !) Il y aurait lieu de souligner la connivence entre les idéologies de la finitude (il ne faut pas chercher à connaître ce qui nous dépasse, le champ des possibles est limité, il

faut « cultiver son jardin ») et la volonté de cantonner le peuple dans un « savoir minimum » et dans des ambitions limitées.

C'est justement parce que Hegel s'insurge devant le manque d'ambition de « cette sagesse qui renonce à la science » qu'il opère une mutation de grande ampleur en philosophie. Traditionnellement, la métaphysique, c'est-à-dire la connaissance, ou prétendue telle, de ce qui est infini et au-delà de l'expérience (Dieu, ►►

►► l'immortalité de l'âme, l'éternité du monde) était considérée comme la partie essentielle et la plus prestigieuse de la philosophie. Prestige considérablement altéré tout au long du XVIII^e siècle, une altération qui n'était pas sans rapport avec la dislocation de l'image du monde qui suscite la nostalgie des romantiques. Plutôt que de prétendre redonner vie à cette métaphysique vermoulue ou de lui infliger le coup de grâce en adhérant aux idéologies de la finitude, Hegel entreprend de la remplacer par une « science de la logique ». Cela implique aussi une réforme profonde de ce qu'il est convenu d'entendre par « Logique » ! La logique cesse avec Hegel d'être la logique formelle, connaissance des « lois » de la pensée et de l'expression cohérente, c'est-à-dire non contradictoire, pour devenir la science réelle de la façon dont, en deçà ou au-delà de tout discours humain, le réel, matériel, immatériel, naturel, historique, s'articule et vit. La contradiction n'est plus alors ce dont il faut se prémunir frileusement, mais ce dont il faut rendre compte.

Au centre de l'hégélianisme se trouve ainsi l'identification du concept et de la vie : le concept n'est pas une pure invention, un artefact de l'intelligence humaine, laquelle existerait – on ne sait trop comment, « à part » de la nature : la vie n'est pas pur jaillissement désordonné, mais l'immédiateté du vivant renvoie à des médiatisations et des médiations qui appellent et préfigurent la pensée conceptuelle.

Cela amène Hegel à faire de la « logique subjective », unité du concept et de la vie, le couronnement de la « science de la logique », les deux premiers moments, logique de l'être et logique de l'essence, constituant la « logique objective ». Cela

le conduit aussi à des formulations étonnantes, telles que : « Tout est un syllogisme. » Que peut-il vouloir dire par là ? Ceci : dans la logique classique, un syllogisme est une opération formelle tendant à assurer, toujours laborieusement

« Avec Hegel, l'infini cesse d'être une composante équivoque du désir humain, un thème de rêverie ou un simple outil de calcul, il devient la dimension même de l'humain et l'enjeu d'un travail, lui-même infini, d'appropriation et d'actualisation. »

et parfois faussement, le passage de l'universel au particulier, ou réciproquement. Exemple de cette intégration : « Tous les chats sont des félins, x est un chat donc x est un félin. » Certes, sous cette forme, le syllogisme ne fait rien connaître et se montre d'une stérilité et d'un ennui total, souligne Hegel. Mais c'est parce que nous n'avons pas vu ce qui est en question : car au-delà cette forme, il atteste que chaque chose individuelle est le cas particulier d'un universel. « Le » chat n'existe pas, il est dans le code génétique de chaque chat individuel ; de même, « la » crise n'existe pas... sauf qu'elle est présente, ou comme diront Hegel et Marx, « immanente » dans chacune des décisions de gestion qui la perpétue, de même que « le capitalisme » n'est rien indépendamment des rapports sociaux et des logiques de gestion dans lesquels il s'incarne, s'engendre et se confronte à ses propres contradictions.

DIALECTIQUE ET CONTRADICTION

« Il n'y a rien, absolument rien, sur la terre ou dans le ciel, qui ne contienne de la contradiction » : personne davantage que Hegel n'a combattu les idéologies de la pureté et la transcendance des valeurs. Mais, loin de l'avoir fait au nom d'un quelconque relativisme ou confusionnisme, il l'a fait dans le cadre d'une logique du conflit : il faut avoir fait l'expérience de la douleur, de l'errance, de l'angoisse. Le positif n'est pleinement positif que moyennant la négation d'une négation. L'être est tissé de néant, les existences sont limitées en elles-mêmes et se lient réciproquement, les essences sont des nœuds de relation.

Il y aurait encore beaucoup à dire, ou au moins à indiquer, sur la distinction faite par Hegel entre la pensée d'entendement, qui sépare, classifie et ordonne, et la pensée proprement rationnelle et « positivement dialectique », qui réunifie ces éléments dispersés dans un tout où chaque moment possède sa vie propre et sa justification. Beaucoup à dire aussi sur la place très menue qu'il accorde au travail et à la technique dans l'élaboration du monde humain, et sur son refus de penser des contradictions indépassables et explosives... Il n'en reste pas moins que la grandiose construction hégélienne ne cesse, depuis bientôt deux siècles, de nourrir en profondeur les théories de ceux, à commencer par les marxistes, qui s'efforcent de comprendre le mouvement du monde et de peser réellement sur lui. ●

★Jean-Michel Galano est agrégé de philosophie.

La guillotine et le théâtre de l'échafaud

Le processus d'occultation de la peine de mort s'enracine avant le XIX^e siècle, au cours de la période révolutionnaire pourtant considérée comme l'acmé de la guillotine.

— PAR **GUILLAUME DEBAT*** —

Le 17 septembre 1981, le garde des Sceaux, Robert Badinter, à la tribune de l'Assemblée, concluait sa défense du projet de loi portant abolition de la peine de mort en ces termes : « Demain, grâce à vous, il n'y aura plus, pour notre honte commune, d'exécutions furtives, à l'aube, sous le dais noir, dans les prisons françaises. » Cette phrase révèle la réalité de la peine capitale dans la seconde moitié du XX^e siècle, celle d'une mort cachée dont la réalisation se déroule aux premières heures du jour. Or, en 1791, lors de l'adoption du nouveau code pénal, la peine capitale est encore une peine publique dont la théâtralité constitue l'un des principaux ressorts. Comment expliquer cette évolution vers une marginalité de la peine de mort ? Une date est, à ce titre, demeurée célèbre : 1939. Le 17 juin 1939, la dernière exécution publique, celle d'Eugène Weidmann, criminel reconnu coupable de plusieurs assassinats, a lieu. Le 24 juin suivant, le gouvernement supprime le caractère public de la peine de mort. Or cette décision ne doit pas laisser penser à un changement brutal, soudain, dans la manière dont la peine capitale est rendue. Au contraire, cette décision sanctionne une évolution sur le temps long, celle de la « dépublicisation » de la peine de mort (Emmanuel Taieb, 2011).

UNE PEINE ET SON INSTRUMENT AU CŒUR DE LA LOGIQUE RÉVOLUTIONNAIRE ?

Lors de la discussion sur le projet de code pénal, au printemps 1791, le rapporteur de la loi, Louis-Michel Lepeletier de Saint-Fargeau, défend l'abolition de la peine de mort. Cette dernière est maintenue mais les supplices qui accompagnaient l'exécution sont, eux, supprimés. Dès lors, la peine capitale devient, pour paraphraser le code pénal de 1791, la simple privation de la vie. Ce faisant, la l'application de la peine doit passer par une mort sans douleur. C'est la décapitation qui, parce que instantanée, s'impose comme le moyen idoine pour atteindre ce but. En outre, elle a le mérite de généraliser la mise à mort autrefois réservée à la noblesse.

La décapitation traditionnelle, à l'épée, apparaissait cependant comme trop incertaine. En effet, les exemples d'exécution ratée ne manquent pas. Du fait

de la maladresse du bourreau – ainsi Charles-Henri Sanson lors de la décapitation de Lally-Tollendal en 1766 – ou d'un manque de constance du condamné, les mises à mort avaient pu donner lieu à des spectacles de barbarie. Pour pallier les incertitudes de la décapitation à l'épée, l'assemblée, conseillée par Charles-Henri Sanson et par Antoine Louis, secrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie, décide de mécaniser la mort. En réduisant le rôle humain au minimum par l'emploi d'une machine à décapiter, les législateurs pensent atteindre le but humaniste qu'ils se sont fixé, à savoir instituer une peine égalitaire, sans souffrances et en rupture absolue avec l'économie de la peine capitale sous l'Ancien Régime. Cette machine à décapiter est construite et testée entre mars et avril 1792, avant d'être utilisée pour la première fois le 25 avril 1792, à l'occasion de l'exécution de Nicolas-Jacques Pelletier, condamné pour vol. ►►

« Il s'agit bien, avant tout, de maintien de l'ordre public : limiter la visibilité de la guillotine vise à contrôler la foule et à se prémunir de sa possible, et redoutée, violence. »

►► Cependant, la réduction de la mort à « la simple privation de la vie » n'a pas pour corollaire la suppression de la théâtralité de la peine capitale. Au contraire, l'exécution demeure avant tout, dans la tradition de ce qu'elle était déjà avant la Révolution, un « rituel judiciaire » (Pascal Bastien, 2006). L'échafaud est donc le lieu où « la mort est donnée en spectacle » (Régis Bertrand et Anne Carol (dir.), 2003).

Le rituel de la mise à mort a, en effet, une fonction édicatrice et pédagogique : il transmet un message, est vecteur de sens. La publicité est, si l'on rejoint les observations de Jacques Derrida, fondamentalement liée à une volonté politique : « L'État doit et veut voir mourir le condamné. Et c'est d'ailleurs dans ce moment, à l'instant où le peuple devenu l'État, ou l'État-nation, voit mourir le condamné qu'il se voit le mieux lui-même. Il se voit le mieux, c'est-à-dire qu'il prend acte et conscience de sa souveraineté absolue et [...] jamais la souveraineté de l'État n'est plus visible en son rassemblement fondateur que quand elle se fait voyante et voyeuse de l'exécution d'un verdict » (Jacques Derrida, 2012).

Si la mort est publique tant pour les criminels de droit commun que pour ceux condamnés par la justice révolutionnaire, elle est d'abord pensée, en 1791, comme une arme politique. Sur les quarante-cinq crimes passibles de mort dans le code pénal de 1791, trente-quatre (75 %) relèvent du politique et onze (25 %) correspondent aux infractions de droit commun. Les débats de 1791 et de 1795 sur l'abolition soulignent bien que la question politique est centrale. La peine de mort est perçue comme une arme politique, un mal nécessaire dans une période troublée, un outil dont les révolutionnaires ne peuvent se passer pour terminer la Révolution. L'intention initiale est bien de faire de la peine capitale « le supplice indolore des temps nouveaux, la mise à mort discrète d'une ère de transition, dans l'attente de la Cité idéale qui la rendrait superflue » (Michel Vovelle, 1987). Le péril extrême que connaît la Conven-

tion la conduit, progressivement, à partir de 1792, à représenter la pluralité des opposants (du révolutionnaire modéré à l'irréductible partisan du retour à l'ordre ancien) dans une unité : le contre-révolutionnaire, ami des aristocrates et monstre qu'il n'est plus possible de réintégrer au corps politique. Le désaccord ou l'opposition radicale apparaissent comme

qui a choisi sa propre volonté au détriment de la volonté générale. La guillotine désigne qui est l'adversaire qu'elle doit abattre : « Le panier de la guillotine recueille individuellement la minorité de ces volontés particulières qui se sont exclues de la volonté générale » (Daniel Arasse, *op. cit.*). La foule, quant à elle, doit sentir sa vertu revivifiée par l'extir-

« En réduisant le rôle humain au minimum par l'emploi d'une machine à décapiter, les législateurs pensent atteindre le but humaniste qu'ils se sont fixé, à savoir instituer une peine égalitaire, sans souffrances et en rupture absolue avec l'économie de la peine capitale sous l'Ancien Régime. »

une négation de l'intérêt général, comme une tendance à faire primer une volonté particulière sur la volonté générale incarnée dans la Convention. Cette volonté particulière qui brise la communauté doit être éliminée afin de préserver les acquis de la Révolution.

La guillotine, dans cette perspective, permet de se débarrasser de ce monstre dont la réintégration au champ politique n'est plus possible. Pour ce faire, la guillotine met en place un rituel immuable : cheminement en charrette jusqu'à la place des exécutions, montée de l'échafaud, installation du condamné et mise à mort. L'usage de la charrette n'est pas, selon l'historien de l'art Daniel Arasse, sans convoquer, pour mieux le renverser, le souvenir du privilège du cheval et du carrosse : « Ce renversement de l'attribut hiérarchique mime l'humiliation sociale mise en scène dans le parcours » (*La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Flammarion 1987). Parallèlement, l'individualisme de la mort (on monte un par un à l'échafaud) semble indiquer à la foule que l'ennemi à éliminer est celui

de l'ennemi qui menaçait la cohésion de la communauté. Couper en deux l'ennemi monstrueux, verser son sang, permet ainsi d'unifier la Nation, de préserver le collectif tout en lui redonnant de la vigueur.

Cette théâtralité, outre un rituel de l'exécution systématiquement répété, est renforcée par l'agencement même de l'échafaud et de la guillotine. Les sources attestent la grande hauteur des poteaux de la guillotine : la lame chute de 7 pieds (2 mètres) avant de couper la tête. En ajoutant la taille de la partie inférieure des poteaux et les derniers centimètres au-dessus du mouton qui soutient la lame, la guillotine de 1792 devait atteindre à peu près les 10 pieds (3 mètres) de hauteur. À cela s'ajoute la hauteur de l'échafaud, à savoir près de 2,50 mètres. Le total s'élève à 5-5,50 mètres. Cette hauteur renforce la dimension scénique, donc publique, de l'exécution qui, rappelons-le, était déjà au cœur des rituels judiciaires de l'Ancien Régime.

Le sens politique de l'exécution des contre-révolutionnaires a fondamenta-

lement besoin de cette théâtralité rituelle de la mise à mort. Or une étude précise révèle que le consensus sur cette question est très fragile et que, loin de faire l'unanimité, la publicité extrême de la peine capitale suscite critiques et controverses.

AFFRONTEMENTS SUR LA QUESTION DE LA GUILLOTINE ?

Dans plusieurs départements de province, les autorités locales s'affrontent entre elles, ou s'opposent aux représentants en mission, sur la question de la guillotine : faut-il maintenir dressée la guillotine en permanence ? Faut-il, au contraire, la démonter entre les exécutions, afin de limiter sa présence. L'opposition exprime ici une conception différente des limites du supportable : la peine de mort et son instrument ne doivent pas, pour certains, avoir une visibilité trop importante là où, pour d'autres, car elle figure la justice révolutionnaire, elle doit au contraire être en permanence mise à la vue de tous. Pour les opposants à cette omniprésence de la guillotine, il s'agit avant tout d'éviter de rendre les citoyens féroces, barbares et violents. Leur sensibilité les conduit à voir dans la trop grande visibilité de la guillotine un danger : par le spectacle de violence qu'elle produit et induit, elle irait à l'encontre des « bonnes mœurs » et, *in fine*, serait contre-productive. Ainsi, à Paris, la guillotine est régulièrement déplacée vers l'est : de la place de la Révolution (mai 1793-juin 1794) à la place du Trône-Remversé (juin-juillet 1794) en passant par la place de la Bastille (juin 1794), illustrant une gêne et un dégoût pour la guillotine, principalement du fait de la hausse des exécutions. Ce sont parfois des considérations sanitaires sur le sang des condamnés, qui justifient son déplacement : le sang versé, outre son influence néfaste sur les mœurs des spectateurs, conduirait à la diffusion de maladies et, de ce fait, nécessiterait l'installation de la guillotine sur une place moins fréquentée. La nature san-

« La peine de mort est perçue comme une arme politique, un mal nécessaire dans une période troublée, un outil dont les révolutionnaires ne peuvent se passer pour terminer la Révolution. »

glante du spectacle de la guillotine est déjà une préoccupation des autorités dès 1791. Elles décident alors de l'obligation de peindre en rouge les montants de la machine afin de masquer le sang qui ne manque pas de les éclabousser lors des exécutions.

Par ailleurs, les ratés constituent un prisme afin de saisir cette gêne. Comme l'a bien montré l'historienne Arlette Farge, le consensus social autour de l'exécution ne tient que si la violence est contenue dans les limites de ce qui est socialement supportable. Une exécution ratée brise ces limites et place, *de facto*, l'exécution dans le registre de l'insupportable. Cela n'est, là encore, pas une nouveauté, mais le caractère sanglant de la décapitation vient renforcer l'effroi et la sensibilité exprimés face à une exécution ratée. Qui plus est, ces ratés ne sont pas rares et, loin d'être infaillible, la guillotine connaît, sur l'ensemble du territoire, un certain nombre de dysfonctionnements, quand ce ne sont pas les bourreaux qui l'utilisent avec maladresse. Ainsi, à Toulouse, en janvier 1794, suite à une exécution ratée, la guillotine est déplacée. Il s'agit d'en limiter en urgence la visibilité pour éviter qu'en cas de nouveau raté les regards ne soient trop nombreux à contempler

cette scène barbare. En pleine « Terreur », à l'apogée de son rôle politique, la machine est perçue comme devant être occultée du regard des citoyens car elle nourrirait leurs mauvais penchants. Des ratés similaires sont attestés à Lyon, Bordeaux, Reims ou encore à Paris. Ils révèlent, d'une part, que la visibilité de la peine de mort n'est plus acceptée lorsque les limites du supportable sont franchies et, d'autre part, que ce supportable concerne moins le caractère des souffrances du condamné dont l'exécution échoue, mais plutôt la nature, supportable ou non, de ce que voit la foule lors de la mise à mort.

Ainsi, cette gêne et cette volonté de limiter la visibilité de la guillotine témoignent surtout d'une crainte des autorités : que le public ne devienne cruel, féroce et avide de sang à trop regarder celui que verse la guillotine. Cette crainte de la férocité des spectateurs renvoie à la peur d'une foule perçue et présentée comme par nature violente, subversive et dangereuse. Il s'agit bien, avant tout, de maintien de l'ordre public : limiter la visibilité de la guillotine vise à contrôler la foule et à se prémunir de sa possible et redoutée violence. La peur du sang devient dès lors une peur projetée, la peur d'un groupe social qui craint que l'ordre public dont il a la charge ne lui échappe. Si la guillotine est bien au cœur d'une publicité de la peine de mort, il existe néanmoins une gêne à son endroit qui, dès la décennie révolutionnaire, conduit à une occultation de la machine du regard public. Certes, cette occultation se traduit non pas par une modification du rituel de mort mais par un déplacement de l'appareil de mort. Cependant, c'est bien dans ce déplacement que l'on peut inscrire le mouvement de retrait progressif de la peine capitale de l'espace public. ●

*Guillaume Debat est historien. Il est agrégé et doctorant en histoire à l'université Toulouse Jean-Jaurès.

Centenaire du Parti communiste français 100 ans d'avenir

DES OUVRAGES

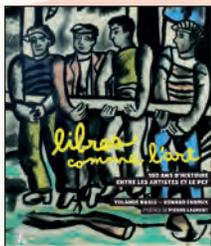


100 ans d'histoire de France et du PCF sur les murs

Catalogue de la grande exposition d'affiches originales, organisée par la Fondation Gabriel-Péri, affiches incarnant un combat, un mot d'ordre, un espoir. Une édition augmentée existe avec un double DVD issu du fonds prodigieux de Ciné-Archives
Editions Helvétius, 24 €, 35 € avec les 2 DVD

OUVRAGES À COMMANDER À

Centenaire du PCF,
2 place du Colonel-Fabien 75019 PARIS
Frais de port : 7,50 € par ouvrage
Chèques à l'ordre de ANF-PCF
Pour des commandes en nombre,
écrire à : centenaire@pcf.fr



Libres comme l'art

« Avec plus de 150 œuvres rassemblées, ce livre d'art présente un parcours totalement inédit et incarne un message toujours actuel : d'un siècle à l'autre, l'art nous change et change le monde. »
Éditions de l'Atelier, 36 €



Le communisme a de l'avenir... si on le libère du passé

Bernard Vasseur,
Éditions de l'Humanité, 11 €



100 ans de Parti communiste français

Une trentaine de jeunes chercheurs proposent un parcours à travers ce siècle communiste (avec une préface de Fabien Roussel et une postface de Claude Mazauric).
Éditions Le Cherche-midi, 25 €



Besoin de communisme. Cent ans après le congrès de Tours

numéro hors-série de l'Humanité,
8,90 € (boutique.humanite.fr)



Maurice Thorez, journal 1952-1964

Fayard, 34 €

DES EXPOSITIONS, ESPACE NIEMEYER À VENIR

100 ans d'histoire de France et du PCF sur les murs

L'exposition d'affiches organisée par la Fondation Gabriel-Péri ne pourra se tenir. Elle a cependant été déclinée sous forme de vidéos et d'une exposition numérique disponibles sur le site de la Fondation Gabriel-Péri.

Demain, la Révolution !

Graphistes et dessinateurs prennent les grilles du siège du Parti communiste pour donner à voir, à lire, à penser, à rêver la Révolution aujourd'hui et demain.

Libres comme l'art

Une exposition de très grande ambition se prépare. Au programme : un siècle de relations entre les communistes français et le monde de l'art.

Une micro-géographie du squat

Cette analyse de travaux de terrain, réalisée en France (Poitiers, Rennes) et en Espagne (Barcelone et Valence) n'entend pas refléter l'ensemble des situations de vie dans les squats, même si de nombreux points communs peuvent être identifiés dans leurs dynamiques et leurs temporalités.

— PAR **CÉLINE BERGEON*** —

L'actualité du mois de novembre 2020 a été marquée par l'évacuation violente d'un camp de migrants place de la République à Paris qui accueillait près de cinq cents personnes exilées. Les images et les témoignages montrent la brutalité de l'opération : coups, usages d'armes (matraques, gaz lacrymogènes, grenades, etc.), et destruction des tentes dans lesquelles les personnes avaient trouvé refuge, temporairement, pour souffler d'un quotidien marqué par la

vulnérabilité extrême de la vie à la rue. Pour les associations qui accompagnent les populations migrantes, « faire ce camp » était aussi un moyen frontal pour rendre visible la situation d'urgence de ces personnes.

DES FORMES RÉSIDENTIELLES COMME ALTERNATIVE À L'ABSENCE DE PRISE EN CHARGE

L'existence de ces lieux de vie, qu'ils soient sous forme de tentes, de baraques, de campements ou encore de squats,

est révélatrice de tensions autour de l'hospitalité et de l'accueil des migrants, hommes, femmes, enfants accompagnés ou isolés, en France. Dans certains cas même, l'État ne remplit pas ses obligations car on retrouve aussi dans ces lieux de vie des réfugiés statutaires qui normalement doivent être pris en charge par les autorités publiques.

Parmi ces solutions résidentielles d'urgence, le squat apparaît comme l'archétype contemporain du bidonville des années 1960-1970 en France ; non pas ►►

© Céline Bergeon



1. Squat d'une maison insalubre laissée à l'abandon par un bailleur social et menacée d'expulsion (Poitiers, 2013).



2. Squat de l'église Saint-Marc, désaffectée et insalubre (Rennes, 2013).

►► que les campements n'existent plus sur le territoire français, mais les squats se sont beaucoup développés depuis les années 2000, révélant en creux le paradoxe existant entre l'étendue du parc du logement vacant en France et le nombre croissant des personnes (migrants ou non) sans abri et à la rue. Les chiffres de 2019 montrent que 8,5 % du parc du logement en France sont vacants (soit 3 103 000 de logements) ; l'année précédente, en 2018, la Fondation Abbé Pierre estime la population ne disposant pas de logement personnel à 896 000 personnes (dont 643 000 logées chez un tiers, et 253 000 en hébergement solidaire, dans un logement de fortune ou à la rue).

Face à ces problématiques, les migrants, accompagnés d'associations, de collectifs locaux mais aussi de citoyennes et de citoyens tentent de trouver des solutions ; parmi elles, celle de l'ouverture des squats pour donner un toit à ces personnes, qui l'expriment presque toutes à l'unanimité : « Le squat, c'est toujours mieux que la rue. » Bien que l'imaginaire collectif véhicule des images négatives (violence, insécurité, etc.) sur ces lieux, lorsqu'on s'y intéresse, ils sont loin d'être tous caractérisés par cette réalité. Faire une micro-géographie du squat, entrer au cœur de sa vie sociale et politique permet de faire voler en éclat ces représentations sociales : il est à la fois un endroit habité, approprié, organisé et normé et une ressource pour ces habitants en situation de vulnérabilité.

LA VIE D'UN SQUAT

D'un point de vue juridique, le squat est défini comme « un lieu privé occupé illégalement » pour lequel ni titre de propriété ni bail n'ont été rédigés. Du point de vue du droit au logement, il est une des catégories de l'habitat précaire associées au « mal logement ». Il est avant tout un lieu de vie qui, du fait de ce caractère illégal, le rend incertain et éphémère : l'expulsion peut être rapi-

« Habiter n'est pas seulement résider, c'est aussi faire vivre le lieu. »

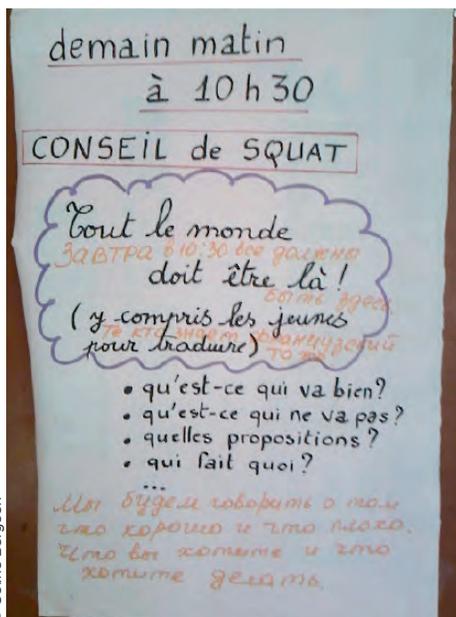
dement organisée par les autorités locales. Si sa vocation n'est donc pas de durer, il offre néanmoins des étapes identifiables qui rythment sa temporalité globale et, de fait, celle des habitantes et habitants. Cinq temps peuvent être présentés : tout d'abord celui de l'*arrivée* qui correspond à l'ouverture du squat. Ce temps généralement très court est celui où les futurs habitants font connaissance avec l'environnement général du lieu, les installations ne sont pas définitives, celles-ci répondent à l'urgence de se poser afin que le squat « prenne ». Au-delà de quarante-huit heures de présence, le squat ne peut pas être immédiatement expulsé, il doit faire l'objet d'une procédure judiciaire. Le second temps, celui de la *stabilité*, s'inscrit plus longuement dans la durée et se caractérise par une appropriation plus poussée du lieu de vie par les habitants. C'est aussi pendant cette phase que le travail de prise en charge (administrative, sanitaire, scolaire, etc.) est mis en place par

les associations locales. Le temps de la *saturation* correspond au troisième temps. Le point commun entre les habitantes et habitants est la précarité, voire la pauvreté extrême. Les solidarités qui s'y déploient sont indéniables. Le squat est un espace en constante évolution, les arrivées sont continues et le font « grandir », menant assez rapidement à une surpopulation qui altère le quotidien (maintien de l'intimité, augmentation des conflits d'usage des espaces internes, etc.). Ces difficultés dépassent souvent le périmètre du lieu, externalisant ainsi les problèmes internes, elles affectent alors le voisinage, voire le quartier. Ce temps de la *saturation* précède celui de l'*expulsion*, souvent légitimée par les autorités locales par des considérations de sécurité et d'hygiène. S'ensuit le temps du *relogement* qui prend diverses formes selon les situations individuelles et familiales. Pour la plupart il s'agira d'un retour à la rue ou l'investissement d'un nouveau squat et, pour les plus chanceux, de quelques nuitées à l'hôtel.

LA VIE EN SQUAT

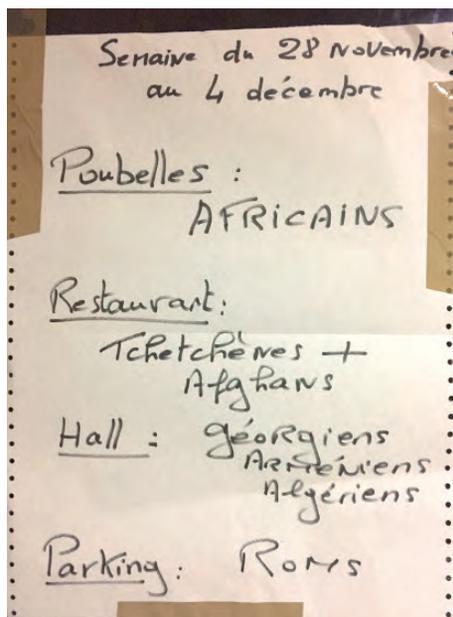
Le squat peut être habité par des dizaines, voire des centaines de personnes – à titre d'exemple, le squat de Poitiers (photo 1) accueillait 25 personnes, celui de Rennes (photo 2) environ 250 personnes avant son expulsion –, ce qui engendre une réelle promiscuité

« Les chiffres de 2019 indiquent que 8,5 % du parc du logement en France sont vacants (soit 3 103 000 de logements) ; l'année précédente, en 2018, la Fondation Abbé Pierre estime la population ne disposant pas de logement personnel à 896 000 personnes. »



© Céline Bergeon

Ordre du jour d'un conseil de squat
(Rennes, squat de l'église Saint-Marc 2013).



Répartition des tâches ménagères
en fonction de la nationalité des habitants
(Rennes, squat des jardins de la Poterie, 2016).

dans un espace restreint. Cela nécessite une organisation quotidienne de la part des habitants qui s'appuient aussi sur les savoir-faire des associations. Les terrains français et espagnols ont tous révélé le squat comme un espace normé du point de vue social et spatial : pour les accompagnateurs associatifs, il y a de la survie du squat. Ainsi, moins le squat sera organisé, plus il posera problèmes dans l'entourage immédiat et plus il sera expulsé rapidement.

Spatialement, cela se traduit par une segmentation sociale de l'espace interne en fonction de plusieurs critères, celui de la situation matrimoniale (célibataire ou en famille) et celui de la nationalité. Ainsi, sauf les cas de squats de familles roms, les squats « pluriels » composés de plusieurs nationalités (parfois plus de quinze) s'organisent selon les origines des personnes : on peut par exemple, dans le cas d'un des squats rennais, retrouver d'un côté les familles géorgiennes, puis mongoles, puis congolaises, etc., et enfin le « coin des célibataires ». Les espaces communs font également l'objet d'un rythme d'utili-

sation défini afin d'éviter les conflits d'usage.

Socialement, ce « syndic de cohabitation informel » en fait un lieu de vie très animé et doté d'un élan social remarquable, par exemple lors de conseils de squat organisés chaque semaine. Habiter n'est pas seulement résider,

« Le squat,
c'est toujours mieux
que la rue. »

c'est aussi faire vivre le lieu. Dans le cas des squats, cela est d'autant plus important que ces temps sociaux fédèrent dans une situation qui peut rapidement évoluer négativement. Porté par les expériences des associations les accompagnant, chacun des habitantes ou habitants participe à cette « microsociété en danger ».

Les migrants qui vivent dans les squats font preuve d'une grande adaptabilité pour rendre habitable un lieu inhospitalier. Les évacuations sont répétitives et installent une grande part des habitants dans la précarité résidentielle et très souvent dans une double illégalité, celle de la présence sur le territoire et celle de l'occupation du lieu de vie. Le squat est une ressource dans la vie quotidienne des migrants, il est le lieu de la solidarité et d'une hospitalité « par le bas » qui vient combler les lacunes d'une prise en charge plus globale. Il génère des savoir-faire qui sont récents. Au début des années 2000, le DAL (Droit au logement) mettait au profit des plus vulnérables son expérience dans l'ouverture de squats, autant de combines et d'apprentissages dont on peut voir les contours et les applications dans le documentaire engagé de l'émission Strip-Tease, épisode intitulé « Les tons tons squatteurs » (2009). ●

*Céline Bergeon est géographe. Elle est maître de conférences à l'université de Poitiers.

La pensée biologique d'Engels après Lyssenko

Depuis plusieurs décennies, Friedrich Engels trouve un regain d'intérêt chez les biologistes.

— ENTRETIEN AVEC **CYRIL SCHULTZ*** —

© *Dialectique de la nature* de Friedrich Engels a été publié d'abord par Riazanov en 1925, en respectant l'ordre chronologique de rédaction et sans en faire un système, puis, de façon différente et plus diffusée, sous Staline. Est-ce un livre ou un ramassis de notes désordonnées ?

C'est un assemblage hétéroclite, qui comprend des chapitres entièrement rédigés tout comme de simples notes de travail souvent très évasives, parfois interrompues au milieu d'une phrase. Engels voulait bien entendu en faire un ouvrage (ou plusieurs?), mais il a été interrompu dans cette tâche plusieurs fois, notamment du fait de la mort de Marx, qui l'a fait se concentrer sur l'édition des manuscrits du *Capital*. Le classement qu'on connaît aujourd'hui a été établi par des éditeurs soviétiques pour que le résultat ressemble davantage à un livre composé. Il permet certes de mieux s'orienter dans ce labyrinthe, mais il est souvent infidèle ; il ne reflète pas la façon dont Engels lui-même avait ordonné ses matériaux. Cela peut occasionner des malentendus : ainsi, le lecteur non averti trouvera difficilement, en lisant l'ouvrage tel qu'il existe aujourd'hui, que la toute première page du manuscrit porte le titre non de *Dia-*

lectique de la nature, mais de *Dialectique des sciences de la nature* – ce qui est beaucoup moins métaphysique.

© Si on évoque conjointement les mots « marxisme » et « biologie », l'écho répond en général : « Lyssenko »...

L'agronome soviétique Trofim Lyssenko, qui refusait l'existence des gènes en invoquant le matérialisme dialectique et avait une fâcheuse tendance à purger les institutions de ceux qui ne pensaient pas comme lui, est presque la figure de la pseudo-science par excellence. En cela, historiquement, c'est effectivement un personnage marquant. Mais, à côté de cette figure, de nombreux

exemple d'Alexandre Oparine – toujours en URSS, mais avant le serrage de vis stalinien sur la vie intellectuelle – dont les recherches sur l'origine de la vie sont directement inspirées par la définition qu'en propose Engels.

© Dans les milieux marxisants, on a souvent parlé avec réserves du « vieil Engels », on l'a même opposé à Marx. Qu'en est-il à propos des sciences ?

C'est un vieux débat, qui remonte au moins à Georg Lukács qui, dans une note de bas de page, célèbre, d'*Histoire et conscience de classe* écrivait qu'il était important de comprendre que, quoique Engels dise le contraire, la dialectique

« Marx et Engels font partie des derniers de cette grande lignée d'intellectuels (Aristote, Leibniz, Hegel...) qui s'intéressent à presque absolument tous les domaines. »

scientifiques imprégnés de pensée marxiste – y compris dans leurs travaux – ont apporté des contributions majeures à la biologie. C'est le cas par

relève du domaine de l'histoire et de la société humaines, non de celui de la nature. Mais on ne peut pas opposer Marx et Engels sur ce point, puisque leur

correspondance montre bien que le premier considérait le projet du second sur les sciences – *Dialectique de la nature* – comme étant de la plus haute importance. Il a d'ailleurs communiqué à Engels certains de ses travaux, issus de sa thèse de doctorat ou de ses manuscrits mathématiques, pour y servir de matériaux.

© A l'époque d'Engels, la plupart des gens croient à « l'hérédité des caractères acquis » et la génétique est encore ignorée. Quelles conséquences cela a-t-il sur les vues que les philosophes ont portées alors sur la biologie ?

Tout d'abord, il faut préciser que l'épigénétique nous montre aujourd'hui que l'hérédité des caractères acquis, bien qu'elle ressemble plus à une exception qu'à une règle, existe réellement. Ainsi on (Engels, mais aussi, par exemple, son ennemi Eugen Dühring, qui valorise Lamarck contre Darwin) n'avait pas complètement tort de l'admettre. D'un point de vue scientifique, cela change beaucoup de choses, mais d'un point de vue strictement philosophique, c'est moins évident. Ce n'est pas le cœur du propos ; ce sont la sélection naturelle, la lutte pour la vie et l'idée même d'évolution des espèces qui déchaînent les passions. On a fait remarquer, à raison, qu'Engels semble penser, dans son essai inachevé sur « Le rôle du travail dans la transformation du singe en homme », l'évolution humaine et préhumaine dans un modèle où les caractères acquis au cours de la vie se transmettent à la descendance, mais en réalité on peut très facilement modifier sa proposition dans le sens du néodarwinisme du siècle suivant dans sa version la plus orthodoxe, avec une variabilité strictement aléatoire dont les résultats sont soumis à la sélection naturelle. En revanche, tout cela peut créer des malentendus pour nous lecteurs d'aujourd'hui en ce qu'on croit parfois, dans une vision simplifiée de l'histoire des sciences, que Darwin a à

« Dans les sciences de la nature, il s'agit plutôt de mettre en lumière une dialectique qui serait déjà à l'œuvre de manière latente dans les travaux des savants, et de proposer des conjectures pour approfondir cette dialectique. »

l'époque réfuté l'hérédité des caractères acquis, traditionnellement associée à son prédécesseur Lamarck. Or Darwin est tout au plus sceptique vis-à-vis de l'hérédité de l'acquis. Par ailleurs, Engels est parfaitement conscient qu'il existe à son époque un angle mort dans la connaissance biologique, et c'est précisément la génétique qui s'y attaquera. En effet, faisant l'éloge de Darwin, il le crédite d'avoir trouvé non pas les mécanismes régissant les variations – ce qui reste encore dans l'ombre – mais une « forme rationnelle dans laquelle leurs effets se fixent ».

© Dans ton mémoire, tu examines surtout comment certains biologistes contemporains (Gould, Levins et Lewontin, etc.) se situent par rapport à Engels. Ils l'apprécient, est-ce un paradoxe ?

Le sort de la pensée d'Engels sur la biologie est effectivement très étonnant. En 1970, dans son véritable best-seller *Le Hasard et la nécessité*, le fleuron de la biologie française, Jacques Monod avait traité Engels d'animiste. Or, en dépit de l'affaire Lyssenko qui a discrédité le marxisme en biologie et alors que les philosophes (même marxistes) ne s'intéressent plus guère à Engels, ce sont des biologistes américains (et pas les moindres!) qui vont affirmer à nouveau dans les années 1970-1980 qu'il s'agit d'une référence tout à fait respectable – le tout en pleine guerre froide, dans un pays rarement à la pointe du

marxisme. Ces scientifiques combattent la « sociobiologie » de leur temps, qui n'est autre qu'une variation sur le thème du darwinisme social qui croyait que les concepts de sélection naturelle et de lutte pour la vie nous donnent le fin mot de ce que doit être l'organisation de la société. Ils se reconnaissent donc certainement dans le combat d'Engels contre ce genre de doctrine, combat qu'il est un des premiers à livrer, toujours en le conciliant avec un éloge de Darwin lui-même.

© Quand on regarde *Dialectique de la nature* ou même l'*Anti-Dühring*, on a l'impression qu'Engels a beaucoup travaillé sur les sciences. Pourquoi cet intérêt ?

Marx et Engels font, je crois, partie des derniers de cette grande lignée d'intellectuels (Aristote, Leibniz, Hegel...) qui s'intéressent à presque absolument tous les domaines. La division du travail scientifique entre des disciplines toujours plus nombreuses a pour Engels – tout comme la division du travail manuel – le caractère d'une perte ; il étudie de très près des champs aussi divers que la chimie, l'ethnologie encore très jeune ou la stratégie militaire. C'est un boulimique de connaissances en général, au-delà de sa volonté de préciser la façon dont s'insère la théorie qu'il partage avec Marx dans l'ensemble des savoirs. Pour autant, il n'a pas le projet d'écrire sur tout domaine auquel il s'intéresse ; quand il le fait, il y a souvent un déclencheur. Une part de l'intérêt d'Engels pour ►►

► les sciences est donc circonstanciel : par exemple, il écrit sur Darwin notamment parce que Dühring l'attaque et qu'il faut donc le défendre.

© Les communistes du XX^e siècle ont souvent brandi la brochure d'Engels *Socialisme utopique et socialisme scientifique*. L'auteur voulait-il plaquer de façon un peu brutale les méthodes des sciences de la nature sur la politique ?

Non, bien entendu. La science du « socialisme scientifique » est celle de l'histoire, de la société et de l'économie qui a ses exigences propres. Engels, tout comme Marx, a une conscience aiguë de la spécificité de chaque objet d'étude.

© Inversement, en quoi les trois « lois » dialectiques formulées par Engels sont-elles autre chose que les méthodes du matérialisme historique plaquées sur la nature ? On se méfie aujourd'hui en dialectique, même issue d'Engels, de ce terme de « lois ». Un point important est qu'elles ne sont pas forcément intimement liées au matérialisme historique ; au contraire l'enjeu est aussi de défendre par là cet incorrigible idéaliste qu'est Hegel. Dans le domaine de l'histoire humaine et

« De nombreux scientifiques imprégnés de pensée marxiste – y compris dans leurs travaux – ont apporté des contributions majeures à la biologie. »

« Alors que les philosophes (même marxistes) ne s'intéressent plus guère à Engels, ce sont des biologistes américains (et pas les moindres !) qui vont affirmer à nouveau dans les années 1970-1980 qu'il s'agit d'une référence tout à fait respectable. »

notamment de l'économie, c'est Marx et Engels qui s'occupent, de l'intérieur, d'introduire de la dialectique. Dans les sciences de la nature, en revanche, il s'agit plutôt de mettre en lumière une dialectique qui serait déjà à l'œuvre de manière latente dans les travaux des savants, et de proposer des conjectures pour approfondir cette dialectique. Le but pour Engels n'est pas de faire lui-même des découvertes par cette méthode dans le champ scientifique.

© Lucien Sève, qui vient de nous quitter, s'était intéressé à Engels et aux sciences. Comment vois-tu ses réflexions à cet égard ?

Ces dernières décennies, Lucien Sève n'était pas loin d'être le seul philosophe à s'intéresser sérieusement aux questions touchant la dialectique de la nature, qui pour lui n'étaient pas du tout une sorte de lubie engelsienne déviante dont il faudrait purger le marxisme. Il a beaucoup œuvré pour la coopération entre philosophes et scientifiques dans ce domaine, mais cet effort a été plutôt ignoré, malheureusement, par les premiers comme par les seconds. Là où nous divergeons toutefois, c'est que lui aborde la question de la dialectique de la nature de façon métaphysique (il y aurait une « dialecticité » dans la nature elle-même et pas seulement dans la façon dont la science la comprend), tandis qu'il s'agit pour moi seulement de philosophie des sciences (la question est

simplement : que peut la dialectique pour les sciences ?).

© Justement, que peut la dialectique pour les sciences ? Pourquoi lire la *Dialectique de la nature* aujourd'hui ?

Si on veut savoir ce que peut la dialectique pour les sciences, il ne faut en fait pas lire Engels en priorité, mais les réflexions de Richard Levins et Richard Lewontin (la conclusion de *The Dialectical Biologist*) ou plus récemment d'Évariste Sanchez-Palencia (*Promenade dialectique dans les sciences*, Hermann, 2012) : en partant d'Engels elles intègrent un siècle supplémentaire de sciences qu'il n'a pas pu connaître. La dialectique scientifique est un domaine vivant, donc en évolution. Quant à *Dialectique de la nature*, ses morceaux de bravoure ne sont pas toujours les plus explicitement dialectiques. Par exemple, c'est plutôt pour sa théorie matérialiste de l'origine de l'idéalisme et pour son aspect pionnier dans la pensée écologique que je recommanderais la lecture du chapitre sur le « Rôle du travail dans la transformation du singe en homme » (la dialectique y est présente mais peu exhibée). ●

*Cyril Schultz est étudiant en philosophie des sciences à l'université Lyon 3.

Propos recueillis par Pierre Crépel.

Note : Voir aussi le tout récent Kaan Kangal, *Friedrich Engels and the Dialectics of Nature*.

« Ubérisation » : l'ingénierie juridique d'un projet politique

Le capitalisme de plateforme est l'histoire du dévoiement de l'outil collaboratif au profit de l'extension des logiques de marché par la construction d'une ingénierie juridique tournée vers le contournement de toutes les règles.

— PAR BARBARA GOMES* —

Les plateformes sont omniprésentes. Elles n'existaient pas il y a une dizaine d'années et, pourtant, elles font aujourd'hui indéniablement partie de notre quotidien : les plateformes numériques sont partout. Pour se renseigner en temps réel sur l'état du trafic routier, acheter des meubles de seconde main, revendre de vieux vêtements, se déplacer, se nourrir... Inspirées de l'univers collaboratif et désintéressé, le marché a rapidement su y voir le moyen d'étendre son empire. Apparaissent alors les plateformes numériques de travail. Elles développent une activité économique consistant à proposer et organiser des services dont la réalisation sera assurée par des travailleurs unis avec elles par un contrat d'entreprise et non pas par un contrat de travail.

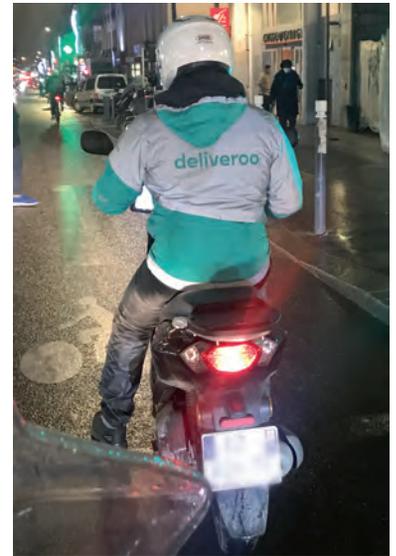
Ce que l'on désigne en France comme l'*ubérisation* ne renvoie pas seulement alors à l'essor d'organisations d'un nouveau type, avec ses architectures normatives dématérialisées, ses produits et services disponibles en un clic (cf. Sarah Abdelnour, Dominique Meda, *Les Nouveaux Travailleurs des applis*, PUF, 2019). Elle est une entreprise globale de déréglementation aux ambitions mondiales, qui ne supporte aucune entrave, ni à son développement économique, ni à l'exercice de son pouvoir. Le capitalisme de plateforme est l'his-

« Le développement du télétravail en cette période de crise sanitaire en témoigne, tout le monde est potentiellement concerné par la dématérialisation des activités. »

toire du dévoiement de l'outil collaboratif au profit de l'extension des logiques de marché par la construction d'une ingénierie juridique tournée vers le contournement de toutes les règles.

L'EXTENSION DES LOGIQUES DE MARCHÉ

Du secteur collaboratif au secteur marchand. On voit apparaître les premières plateformes dans les milieux scientifiques ou associatifs pour échanger des informations, partager des connaissances, des compétences, des savoirs (comme la plateforme de béné-



voles associatifs britannique *Do-It*). Ainsi, pendant un temps, les plateformes numériques demeurent préservées des logiques de marché. Elles constituent essentiellement des lieux de rencontres virtuelles sans but lucratif affiché. Il y avait bien des boutiques en ligne, mais on y craignait les piratages et autres types d'escroqueries. Les plateformes telles qu'Uber vont parvenir à créer des espaces très facilement accessibles (depuis l'application de son téléphone), d'une grande simplicité d'utilisation (intuitif, clair) et particulièrement sécurisés (paiement sécurisé, remboursements). ►►

► Dès lors, des plateformes numériques marchandes vont se multiplier, restructurer des champs entiers d'activité économique ou en investir de nouveaux avec un cynisme et une brutalité qui peuvent être féroces : tout devient marchand. L'ubérisation ne renvoie pas simplement alors à l'apparition d'un nouveau type d'entreprise numérique, mais s'inscrit dans un bouleversement social plus radical : une logique de marchandisation des rapports humains qui n'épargne aucun secteur. En ce sens, l'ubérisation s'apparente à une extension du modèle du marché mais aussi à un durcissement de ses règles pour les autres acteurs et pour les travailleurs.

UN MODÈLE CONSTRUIT SUR LE CONTOURNEMENT DES RÈGLES

Concurrence déloyale. La première décision de la cour de justice de l'Union européenne (CJUE) concernant une plateforme de travail portait sur une question de concurrence déloyale. Le litige à l'origine de l'arrêt *Elite Taxi* contre

Uber opposait une association de taxis barcelonais à la plateforme. L'association reprochait à cette dernière de ne pas respecter la réglementation applicable aux taxis, sous prétexte qu'elle n'était pas une entreprise de transport mais une simple société de mise en relation entre des chauffeurs indépendants et des clients. Peu convaincus par l'argumentaire, la cour de justice considère qu'Uber est bien une entreprise de transport : « Les chauffeurs qui roulent dans le cadre de la plateforme Uber n'exercent pas une activité propre qui existerait indépendamment de cette plateforme. Au contraire, cette activité peut exister uniquement grâce à la plateforme, sans laquelle elle n'aurait aucun sens » (CJUE, 20 déc. 2017, aff. C-434/15, *Asociación Profesional Elite Taxi c. Uber Systems Spain SL*). Parmi les pratiques abusives de contournement des règles pratiquées par les plateformes de travail, la stratégie d'évitement de la législation sociale revêt une dimension centrale.

De l'emploi au travail sans statut. Le contournement des règles – et de la législation sociale en particulier – est consubstantiel au modèle des plateformes de travail. Comme le souligne l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) : « [Elles] ne se considèrent pas comme des entreprises de transport, de services à domicile ou de tel autre secteur professionnel mais comme des intermédiaires électroniques, tentent de se prémunir du risque d'être considérées comme des employeurs directs – ou les donneurs d'ordre – de leurs contributeurs. Cela ne correspondrait pas en effet à leur modèle d'affaires d'opérateurs de l'économie à la demande ou de la société de l'information et cela leur permet de s'exonérer de coûts directs élevés, liés à l'emploi d'une main-d'œuvre importante, ainsi que de l'application des réglementations sectorielles qui s'appliquent aux acteurs traditionnels » (N. Amar, L.-C. Viossat., *Les Plate-*

« Parmi les pratiques abusives de contournement des règles pratiquées par les plateformes de travail, la stratégie d'évitement de la législation sociale revêt une dimension centrale. »

formes collaboratives, l'emploi et la protection sociale, IGAS, mai 2016).

Plus encore, les plateformes représentent des logiques d'externalisation arrivant à leur paroxysme. Avec la sous-traitance ou le travail intérimaire, le statut de l'emploi, même écorné, demeure préservé. L'emploi doit en effet être envisagé comme étant une activité – le travail – donnant accès à un statut et dont les traits sont largement dessinés par la législation sociale. Lorsqu'une entreprise donneuse d'ordre décide d'externaliser une partie de son activité (sous-traitance) ou de recourir à des travailleurs extérieurs pour gonfler temporairement la collectivité de travail (intérim), même si la finalité de la décision patronale devait être d'alléger ses « coûts » et ses responsabilités, une personne demeure responsable du respect des droits des travailleurs (dans l'entreprise de sous-traitance ou dans l'agence d'intérim). Certes, ce type de stratégie managériale conduit à une dégradation des conditions de travail pour les salariés de ces entreprises. Seulement, les droits relatifs à l'appli-

« L'ubérisation est un projet politique où la dématérialisation de l'organisation productive, tout à fait généralisable dans nos sociétés de services, pourrait servir de prétexte à une sortie massive du statut de l'emploi. »

cation du salaire minimum, aux conventions collectives, au régime du licenciement, au régime de la modification du contrat de travail ou encore au paiement des cotisations sociales, demeurent opposables. L'apparition des plateformes numériques de travail apporte ici un changement radical : il devient matériellement possible de recourir directement à des travailleurs sans avoir besoin de les coordonner par le biais d'un tiers (entreprises de sous-traitance, agences d'intérim), et ainsi de se passer de l'application des droits les plus fondamentaux du travail.

L'inévitable paupérisation des travailleurs. Avant les plateformes, il était en effet impossible de mener des projets avec des milliers de travailleurs indépendants et isolés. Avec les plateformes, l'organisation du travail est parfaitement dématérialisable. Le pouvoir patronal (directives, contrôle, sanctions) est traduit en langage informatique et appliqué immédiatement à l'ensemble des travailleurs par une plateforme aux allures de contremaître orchestrant toute l'organisation productive. Les capacités de résistance des travailleurs sont en outre quasi nulles : celle ou celui qui ne respecte pas les règles est écarté automatiquement par l'algorithme. Le constat est d'autant plus fort que les travailleurs sont précaires, contraints de tout accepter pour espérer survivre... y compris des courses parfois payées moins de 2 euros le kilomètre parcouru. Dès lors, ne restent sur ces plateformes que celles et ceux n'ayant pas d'autre choix, les plus précaires. C'est pourquoi on y trouve, de plus en plus nombreux, des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle et des travailleurs sans papiers.

LES RISQUES DE CONTAGION

La résistance du gouvernement aux décisions des juges. Préférant ouvertement protéger les plateformes plus que leurs travailleurs, le gouvernement exprime son inclination pour des pro-

positions de protections intermédiaires (hors du salariat mais avec des garanties présentées comme supplémentaires à celles des indépendants) au prétexte de l'autonomie organisationnelle supposée des travailleurs (cf. F. Mehrez, « La délicate sécurisation juridique de la relation des plateformes et de leurs travailleurs », *Actuel-RH*, 19 octobre 2020). En témoignent les propos de l'ancienne ministre du Travail, Muriel Pénicaud, au lendemain de la publication de l'arrêt « Uber » qui requalifie sans l'ombre d'une ambiguïté ou d'une difficulté l'activité des chauffeurs de salariée : elle annonce sur Europe 1 le lancement

« Celle ou celui qui ne respecte pas les règles est écarté automatiquement par l'algorithme. Le constat est d'autant plus fort que les travailleurs sont précaires, contraints de tout accepter pour espérer survivre... »

d'une mission par les ministères du Travail et de l'Économie et des Finances sur la question du statut des travailleurs des plateformes. La solution des juges, non équivoque, ne semble ainsi pas en être une pour le gouvernement, qui refuse d'accepter la qualité de salarié pour les travailleurs. Il nie le rôle d'employeur des plateformes et, avec lui, les responsabilités qui lui sont corrélatives en matière d'application des droits et du

paiement des cotisations sociales. S'observe ainsi une tentative de faire basculer l'emploi vers le travail sans statut, un travail (mal) rémunéré sans les protections individuelles et collectives garanties aux salariés.

Un risque pour tout le salariat. Les plateformes ne sont que des entreprises qui organisent le travail informatiquement, et qui, pour ce faire, traduisent une partie plus ou moins importante de leurs directives en langage informatique. Or le développement du télétravail en cette période de crise sanitaire en témoigne, tout le monde est potentiellement concerné par la dématérialisation des activités. Dès lors, accepter que l'on dénie aux travailleurs des plateformes leurs droits de salariés, au prétexte que leur employeur est une plateforme, revient à prendre ce risque que nous soyons toutes et tous concernés par une sortie du salariat au profit d'infra-droits. Dans ce scénario dystopique – mais en cours – la Sécurité sociale est remplacée par des assurances négociées par l'entreprise, les ruptures de contrat n'ont plus à répondre au régime du licenciement, les syndicats et l'ensemble du droit collectif du travail laisse sa place à la consultation d'une poignée de travailleurs pour signer des chartes de « garanties » rédigées par l'employeur.

On comprend alors que l'ubérisation est un modèle économique construit sur un contournement des règles mais, plus encore, un projet politique où la dématérialisation de l'organisation productive, tout à fait généralisable dans nos sociétés de services, pourrait servir de prétexte à une sortie massive du statut de l'emploi. ●

Barbara Gomes est maîtresse de conférences à l'université Polytechnique Hauts-de-France, conseillère de Paris, déléguée auprès du maire du 18^e arrondissement, chargée des innovations numériques socialement responsables.

— PAR **GÉRARD STREIFF** —

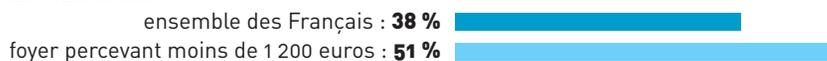
Paupérisation

Le Secours populaire présentait fin septembre la 14^e édition du baromètre IPSOS sur la pauvreté en France. Un moment attendu pour mesurer l'effet de la crise sanitaire sur les personnes en situation de précarité. L'association a aidé 1 270 000 personnes pendant les deux premiers mois du confinement. « Familles monoparentales, personnes âgées, étudiants mais aussi intérimaires, travailleurs indépendants, aides à domicile, artisans ont basculé dans la précarité, estime le Secours populaire. [...] Depuis la pandémie, les besoins alimentaires sont encore plus importants avec une augmentation de 45 % des demandes dans les permanences d'accueil. » Selon l'enquête, un Français sur trois a

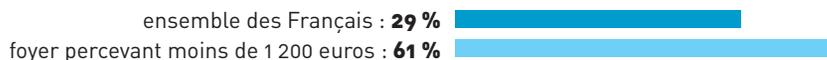
subi une perte de revenus, importante dans 16 % des cas. « Les inégalités se creusent, les Français n'ont jamais été aussi nombreux à mettre beaucoup d'argent de côté mais aussi à être sur le point de basculer dans la précarité. » La peur de tomber soi-même dans la pauvreté (57 %) est en hausse de trois points sur 2019. Et 81 % des Français estiment que leurs enfants ont plus de risques de connaître la pauvreté, une hausse de deux points après quatre ans de baisse. Rappelons que 9,3 millions de personnes ne gagnent pas plus de 1 063 euros par mois, seuil officiel de pauvreté selon l'INSEE (calculé sur la base de 60 % du revenu médian 2018) ●

RENCONTREZ-VOUS DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES POUR FAIRE CHACUNE DES CHOSES SUIVANTES

PAYER CERTAINS ACTES MÉDICAUX



CONSOMMER FRUITS ET LÉGUMES

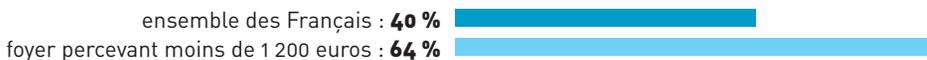


PAYER VOS DÉPENSES D'ÉNERGIE

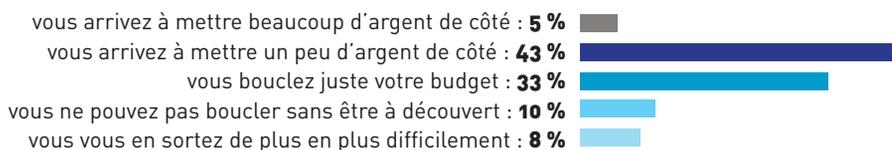


VOUS ARRIVE-T-IL DE FAIRE LES CHOSES SUIVANTES POUR DES RAISONS FINANCIÈRES

SE RESTREINDRE SUR LA QUALITÉ DES REPAS



QUELLE PHRASE CORRESPOND LE MIEUX À VOTRE SITUATION



Seulement 14 % des victimes de menace ou de violence physique racistes portent plainte

En 2019, les services de police et de gendarmerie nationales ont enregistré 5 730 crimes et délits et 5 100 contraventions à caractère raciste (en raison de l'ethnie, de la nation, d'une prétendue race ou de la religion) sur le territoire français. Plus de 70 % de ces crimes et délits sont des injures, provocations ou diffamations publiques. Cependant, ces données ne représentent qu'une faible part des actes réellement commis. En 2018, selon l'enquête *Cadre de vie et sécurité*, 1,2 million de personnes ont été victimes d'au moins une atteinte – injures, menaces, violence ou discrimination – à caractère raciste, antisémite ou xénophobe. Entre 2013 et 2018, en moyenne, seulement 5 % des victimes d'injure raciste et 25 % des victimes de menace ou de violence physique racistes ont déclaré s'être déplacées au commissariat de police ou en brigade de gendarmerie. Elles ne sont respectivement que 2 % et 14 % à porter plainte. 3 % des victimes d'injure raciste et 10 % des

victimes de menace ou de violence physique racistes se sont donc déplacées auprès des services de police et de gendarmerie mais ont renoncé à porter plainte. Ces services sont pourtant tenus de recevoir les plaintes déposées par les victimes d'infraction pénale, y compris lorsqu'elles sont déposées dans un service territorialement incompétent. L'enquête révèle également que les immigrés et descendants d'immigrés sont particulièrement exposés à ce type d'atteinte : 2,5 % des immigrés et 3 % des descendants d'immigrés ont été victimes de discrimination raciale, contre 0,5 % pour les personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés (respectivement 2,8 %, 2,2 % et 1 % pour les injures racistes). Les personnes privées d'emploi et résidents des quartiers prioritaires (QPV) sont également plus exposées. Enfin, les actes à caractère raciste se caractérisent par une fréquence importante de faits commis par des groupes, dans les espaces publics ou ouverts au public, ou liés à des querelles de voisinage. ●

ATTEINTES À CARACTÈRE RACISTE, ANTISÉMITES OU XÉNOPHOBES

(moyennes annuelles sur la période 2013-2018)

	Injures	Menaces	Violences	Discriminations*
Nombre annuel moyen de victimes	692 000 100%	110 000 100%	35 000 100%	482 000 100%
dont femmes	334 000 48%	48 000 44%	13 000 37%	260 000 54%
dont hommes	357 000 52%	62 000 56%	22 000 63%	222 000 46%
dont jeunes de 14-29 ans	233 000 34%	33 000 30%	20 000 56%	145 000 30%
dont personnes immigrées	146 000 21%	24 000 22%	ND	112 000 23%
dont personnes descendantes d'immigrés	96 000 14%	ND	ND	84 000 17%
Proportion de victimes dans la population	1,3%	0,2%	0,1%	0,8%
Signalement aux forces de sécurité (en % des victimes)				
Part de victimes ayant fait le déplacement en commissariat de police ou à la gendarmerie	5%	25%		ND
Part de victimes ayant déposé plainte	2%	14%		ND
Part de victimes ayant déposé une main courante	2%	ND		ND

*Moyenne 2017-2018.

Note • ND = Non diffusable, effectif de répondants sous le seuil de diffusion. Les discriminations « raciales » correspondent aux discriminations pour lesquelles au moins un des trois motifs « couleur de peau », « origine (ou supposée) », « religion (ou supposée) » a été mentionné par la victime. Enfin, il s'agit ici d'actes commis par une personne qui ne vit pas avec la victime au moment de l'enquête.

Champ • Personnes âgées de 14 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire en France métropolitaine.

Sources • *Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2014-2019*, INSEE-ONDRP-SSMSI ; traitements SSMSI.

Cause commune ouvre ses colonnes à cette libre chronique, entre politique, société, littérature et philosophie.

« Il est difficile de ne pas écrire de satire »

Juvenal (poète satirique latin).

PAR TAYLAN COSKUN*

La longue et surprenante histoire des rapports de la caricature et de la politique révèle une réalité complexe et un appel à trouver le sens renouvelé d'un usage moderne de la satire.

L'actualité récente a soulevé des questionnements brûlants sur la place de la caricature et de la satire dans notre société. L'assassinat de Samuel Paty, commis au prétexte de réaction à la diffusion de caricatures prétendument blasphématoires à l'égard de l'islam, a provoqué unanimement l'horreur et une juste indignation. À tel point que ce crime a été interprété comme étant en même temps une atteinte à la liberté d'expression, à l'esprit critique, à la laïcité, voire à l'unité de la république. Sur la base de cette interprétation, le président de la République a ouvert la voie à la préparation d'un projet de loi. Un débat aux contours très flous est ainsi lancé. Dans ce contexte, se poser la question du sens de la satire dans le monde contemporain peut permettre de clarifier certains aspects.

LA SATIRE, ART DE LA CRITIQUE SOCIALE ?

D'abord, on pense généralement que la satire qui dénonce sans détours des injustices, des anomalies et des laideurs du monde présent n'est pas un art comme un autre. Sans la médiation d'une explication, en utilisant images et mots frappants, elle montre un monde qui se tient non pas sur ses pieds mais sur la tête. Elle bouscule des hié-

rarchies établies. Elle est censée déranger les dominants qui ont la raison du plus fort pour eux. Car aux yeux de la satire aucun pouvoir ne devrait se justifier d'un ordre naturel. En ramenant sur terre les prétentions des prétentieux, elle montre crûment que l'apparence des choses est à l'inverse de ce qu'elles sont réellement. La satire est

ainsi conçue comme un art dont l'objet privilégié serait la critique sociale de l'ordre présent.

Mais, historiquement, les choses sont un peu plus complexes. La satire comme genre littéraire naît dans le monde romain. Des poètes (Horace, Juvénal, Perse, Catulle, etc.) produisent des textes qui jugent et raillent le monde romain de leur époque en montrant la décadence et la corruption qui s'étendent partout. Ces textes rugueux prennent pour cible les populations récemment installées à Rome, les métèques, les efféminés, les avars, les nouveaux riches etc. Ces poètes critiquent

le présent en référence au monde d'avant. Le paysan romain d'antan, travailleur, honnête, brave, bon père de famille, sourcilleux sur la moralité est glorifié. Contrairement à une opinion reçue, la satire latine qui nous est restée a été profondément réactionnaire sur le mode du « c'était mieux avant ». Elle a été du côté des aristocrates qui tenaient le pouvoir. Horace va jusqu'à citer nommé-

L'actuel débat concernant la liberté d'expression et de critique prépare une étape nouvelle dans notre monde de la satire néoréactionnaire généralisée ; celle de la satire gardée par la loi, la police et l'armée.



Une culture du rire sarcastique se développe depuis de nombreuses années, à l'instar des Guignols pendant trente ans.

ment les personnalités de haut rang comme Mécène, pour l'amusement desquelles il compose ses poèmes.

SATIRE RÉACTIONNAIRE ET SATIRE PROGRESSISTE

Le caractère réactionnaire de la satire est une donnée primaire. Lorsqu'on juge satiriquement le présent comme décadent, on induit immédiatement l'idée que le passé était bien mieux : l'époque de la décadence et de la corruption suppose un temps meilleur qui l'a précédée. De ce fait, la satire est un genre aristocratique. Elle valorise ce qui est antique contre ce qui émerge de basse extraction. D'ailleurs, il suffit de regarder les caricatures et la satire utilisées par les idéologues nazis au XX^e siècle pour se convaincre de la persistance du caractère réactionnaire de la satire.

Cette satire première, qui utilise le rire pour faire tomber le présent au profit du passé, qui vise à rétablir le droit antique des puissants n'en est heureusement pas la seule forme. Certes, le rire dirigé contre les vrais puissants et les aristocrates dans la société de l'Antiquité latine a laissé moins de traces, mais il n'en reste pas moins que les fêtes populaires, dites les Saturnales, donnaient lieu à un remarquable renversement des hiérarchies sociales où les esclaves persiflaient et commandaient leurs maîtres le temps de ces liesses. Le carnaval, où la satire devenait populaire, a été une respiration subversive pour les exploités durant le Moyen-Âge et la Renaissance. Comme l'a montré magistralement Mikhaïl Bakhtine dans son livre consacré à Rabelais, le carnaval, avec ses inversions de l'ordre social, ses travestissements, ses insolences et la culture du rire populaire, a été à l'origine des productions littéraires majeures de cette période.

La critique de la décadence et de l'injustice du présent ne renvoie pas ici à la bonne race des aristocrates mais à

un âge d'or de bonheur où chacun avait également sa part à l'abondance. Bref pour cette satire seconde : c'était mieux avant l'antique injustice. Et le temps du carnaval rappelle en creux le pays mythique de Cocagne où la vie est douce à chacun !

Derrière ces rires forcés
pointe une immense tristesse
et l'incapacité à produire
de l'espoir pour l'humanité, comme
si le capitalisme, après la perte
de toute crédibilité, s'arrogeait
sur le tard le droit absolu d'exhiber
son cul pour mettre les rieurs
de son côté et continuer à survivre.

Ce souffle puissant d'une satire qu'on pourrait appeler non réactionnaire voire progressiste a traversé les siècles, et les exemples ne manquent pas : la littérature utopique du XVI^e siècle, le théâtre comique (Molière, Beaumarchais), les écrits montrant les travers de la société occidentale au regard des civilisations d'ailleurs ou d'un futur éloigné (Montesquieu, Voltaire, Diderot) ; et enfin la caricature et la littérature politique populaire des révolutions (1789, 1848, 1870, 1917). L'histoire contradictoire de cette satire seconde est celle des tentatives d'appropriation par le peuple de l'arme du sarcasme plutôt réservée à l'usage des aristocrates. ►►

Cause commune ouvre ses colonnes à cette libre chronique, entre politique, société, littérature et philosophie.

► Récapitulons les caractéristiques de ces deux formes de satire. Elles ont en commun l'objectif de critiquer sans autre médiation ni explication la réalité du temps présent défini comme étant décadent en utilisant les différents procédés du rire : la caricature, les travestissements, l'insulte, l'inversion des valeurs, l'exhibition de l'antagonisme entre les apparences et les réalités. La satire réactionnaire instaure en creux l'antique valeur des dominants. La satire progressiste tente de déconstruire le bon droit des dominants dans un esprit subversif et carnavalesque, elle porte en elle « la haine sacrée de classe » des dominés contre les dominants, selon les mots du philosophe marxiste Georg Lukács (dans son article « À propos de la satire »).

LES RÉACTIONS À LA SATIRE

La satire a donné lieu à trois types de réactions. D'abord, celle d'une défense classique et légale : depuis les Romains, des législations ont tendu à condamner les atteintes à la respectabilité des personnes ou des groupes et puni certains auteurs de satire et de caricature.

Deuxièmement, une critique idéologique réactionnaire qui oppose à la satire l'esprit de sérieux et l'impérative réconciliation sociale. Le philosophe Hegel, dans son *Esthétique*, développe cette critique qui renvoie la satire à sa forme romaine primitive de dissension sociale et déclare que ce temps est révolu. Les temps modernes exigent, selon lui, non pas des spectateurs sarcastiques de l'histoire, qui se satisfont d'avoir bonne conscience contre les mauvaises fortunes, mais des hommes actifs pour des réalisations positives unifiant la société.

Enfin, une critique que nous qualifierons de *gauche larvante*. C'est notamment celle adoptée par le philosophe Theodor Adorno qui estime que la satire reste prisonnière des anomalies qu'elle dénonce. Elle est en deçà des injustices du monde moderne caractérisé par des crimes contre l'humanité. Elle est impuissante face à elles, voire d'une certaine façon complice, car la société capitaliste moderne fait du sarcasme cynique un des moteurs de sa survie.

Effectivement, cette mise à distance théorique de la satire est peut-être salutaire dans un monde où la satire, généralisée et démocratisée comme jamais dans l'histoire de l'humanité, prend souvent des allures néo-réaction-

naires. À l'ère des réseaux sociaux, la satire est omniprésente et à la portée de chacun. Des Guignols de l'info, aux innombrables *stand up*, en passant par toute la gamme de la caricature, de la publicité et de petites vidéos en ligne pour persifler l'actualité sous toutes ses formes : une culture du rire sarcastique se développe massivement. La critique d'Adorno n'est pas sans fondement, dès lors que l'on voit comment l'ensemble du système survit et prospère grâce à la puissance de justification de la satire que nous avons évoquée plus haut. Aujourd'hui, de la citation de Juvénal en titre, nous sommes passés à un monde où « le plus facile et le plus ordinaire, c'est de faire des satires ».

L'ÉCRITURE SATIRIQUE CHEZ MARX

La manière de se débrouiller correctement avec la satire est donc un problème culturel majeur de notre temps. Mais comment faire ? En cela, les écrits de Marx apportent des réponses originales qu'il est instructif de méditer. Dès ses écrits de jeunesse, Marx manie toutes les formes

d'écriture satirique dans ses productions philosophiques, politiques ou économiques. *La Sainte Famille* ainsi est un exemple abouti d'écriture satirique dont le sous-titre est tout un programme : *Critique de la critique critique, contre Bruno Bauer et consorts*. Ce texte trace la voie d'un usage particulier de l'écriture satirique chez Marx : la satire tournée contre la satire. Voici en quoi consiste l'opération : détecter les limites de la littérature critique usant de la satire et pousser cette littérature au-delà de ces limites. La plus

En ramenant sur terre
les prétentions
des prétentieux,
la satire montre crûment
que l'apparence
des choses est à l'inverse
de ce qu'elles sont
réellement.

importante des limites de cette littérature est de produire des idées critiques par lesquelles les auteurs prétendent s'élever au-dessus de la réalité de leur temps, en la jugeant ainsi de haut en se rendant intouchable. Marx applique sa satire à ceux qui veulent ainsi s'affranchir de la réalité en la moquant. En usant des mêmes armes, il les ramène du ciel imaginaire de leurs idées à la terre ferme du monde réel. On voit ainsi que la critique du monde présent est partie intégrante de ce même monde. Les auteurs critiques et satiriques sont des hommes en chair et en os non des idées pures flottant au-dessus d'une société corrompue. Ils vivent dans cette société. Ils en vivent.

Les écrits de Marx fourmillent d'exemples brillants de ce traitement satirique appliqué à la critique. La troisième partie du *Manifeste communiste* consacrée à « la littérature socialiste et communiste » est une démonstration d'une grande force de ce procédé. On remarquera que cinq types de littérature socialiste critiques du capitalisme sont dénoncés par Marx comme étant réactionnaires ou impuissants. Il utilise pour cela toute la gamme des moyens satiriques. Dernier exemple, *Le Capital* qui

À l'ère des réseaux sociaux,
la satire est omniprésente
et à la portée de chacun.
Des Guignols de l'info,
aux innombrables *stand up*,
en passant par toute la gamme
de la caricature, de la publicité
et de petites vidéos en ligne pour
persifler l'actualité sous toutes
ses formes, une culture du rire
sarcastique se développe
massivement.

est le plus grand cimetière connu de théories d'économie politique mortes de ridicule sous la plume satirique de Marx. Dans le premier livre de cette œuvre majeure, notamment les parties concernant le fétichisme de la marchandise, Marx montre, par exemple, comment se constitue l'inadéquation entre l'apparence des marchandises et leur réalité, entre la valeur d'usage et la valeur d'échange. Ce qui est dénoncé par la satire classique de manière immédiate comme injuste et immoralité constitutives du monde de l'argent roi, à travers la figure de l'avare est expliqué par le fonctionnement du capitalisme comme système. Le monde apparaît comme une immense foire où tout s'achète et se vend. Un monde où l'on croit que les choses parlent, se rendent au marché, ou commandent aux hommes. Un monde qui se tient à l'envers, dans lequel les personnes sont chosifiées et les choses sont personnifiées, comme le remarque justement Bernard Vasseur dans son livre *Communiste avec Marx*. Marx, c'est l'école d'une satire

portée à un niveau supérieur : médiatisée par des explications scientifiques, contextualisée, élargie dans ses horizons, s'appliquant non seulement aux autres mais aussi à soi-même, s'attaquant non plus à des personnes par les moyens de caricature mais au système qui les engendre. C'est une école de rigueur qui montre qu'il ne suffit pas de moquer le monde, il faut le transformer. Avec Marx, on passe à une autre paraphrase de notre titre : « Il est difficile de bien écrire la satire. »

Face à des menaces terroristes il est nécessaire de prendre des mesures de sécurité et la loi de 1905 réellement appliquée à toutes les religions permettrait de réguler le rapport de celles-ci et de l'État – en commençant, par exemple, par interdire aux associations non reconnues par cette loi de disposer de lieux de culte. Or l'actuel débat concernant la liberté d'expression et de critique dépasse largement le cadre de ces mesures concrètes et prépare, sur le plan idéologique, une étape nouvelle de la satire néoréactionnaire généralisée ; celle de la satire gardée par la loi, la police et l'armée. Alors qu'il s'agit de défendre la vie des gens, on élargit le propos du débat public à une défense du droit de caricaturer – devenu la pointe avancée de la pensée critique – sans égard aux questions de contexte, de visée et de conséquence. Tous les travers de la satire réactionnaire pourront ainsi immédiatement être justifiés, sacralisés et rendus intouchables par la puissance publique : grimaces identitaires, mépris de classe, sarcasme cynique, nostalgie d'une mythique société une et indivisible, de l'avant qui était mieux, désir de la pureté contre la contamination par les métèques, etc. Derrière ces rires forcés pointe une immense tristesse et l'incapacité à produire de l'espoir pour l'humanité, comme si le capitalisme, après la perte de toute crédibilité, s'arrogait sur le tard le droit absolu d'exhiber son cul pour mettre les rieurs de son côté et continuer à survivre.

Une satire marxiste de notre temps, exigeante et universelle reste à produire : alliant les moyens satiriques immédiats et la médiation des explications, il s'agit de ramener sur la terre ferme les prétentions bouffonnes de l'industrie de la satire bon marché au service des puissants. C'est une question de civilisation et de culture entendue comme résistance subversive à l'oppression et à l'exploitation. ●

***Taylan Coskun** est conseiller régional (PCF)
d'Île-de-France.



Le contexte actuel invite à relire des ouvrages analysant le poids du racisme dans la vie politique, économique et sociale et le rôle des femmes noires dans l'histoire du mouvement des droits des femmes aux États-Unis, de l'esclavage jusqu'à nos jours.

La pandémie qui a marqué 2020 a mis en lumière des réalités plus structurelles : la dévalorisation salariale et statutaire des métiers très féminisés et pourtant si « essentiels » que sont les emplois d'aide-soignante, d'aide à domicile, de caissière, etc. ; ou encore les inégalités face à la santé – les Noirs états-unis auraient deux fois plus de risques d'être contaminés et trois fois plus de risques de mourir de la covid-19. C'est toutefois un autre aspect du racisme et du sexisme systémiques qui a cristallisé les mobilisations des antiracistes et féministes cette année : celui des violences, violences policières et violences faites aux femmes, qui a suscité des actions multiples et des rassemblements massifs, en particulier les 2 et 13 juin, pour réclamer l'interdiction des techniques d'intervention mortelles qui causèrent la mort du livreur Cédric Chouviat et de celle de l'intérimaire Adama Traoré et, depuis novembre, notamment à la suite du tabassage du producteur de rap Michel Zecler, pour le retrait du projet de loi dit de « sécurité globale ».

Ces multiples mobilisations ont vu reparaître, dans les vitrines des libraires (outre le numéro de *Cause commune* de mai-juin 2020 sur l'antiracisme !), des ouvrages écrits par des figures communistes des luttes aux États-Unis : *Les Noirs de Philadelphie : une enquête sociale*, ouvrage fondateur de la sociologie, datant de 1899, traduit en

français en 2019 (La Découverte), de William Edward Burghardt Du Bois, et *Femmes, race et classe*, d'Angela Davis, réédition de l'édition française de cet ouvrage de 1981. Le premier, à travers une étude de la population noire d'un quartier de Philadelphie à la fin du XIX^e siècle,

met en évidence le poids qu'y joue le racisme dans la vie politique, économique et sociale. Le second invite à se replonger, en treize courts chapitres, dans l'histoire du mouvement des droits des femmes aux États-Unis de l'esclavage jusqu'à nos jours, et à revenir sur la place qu'y jouèrent les femmes noires.

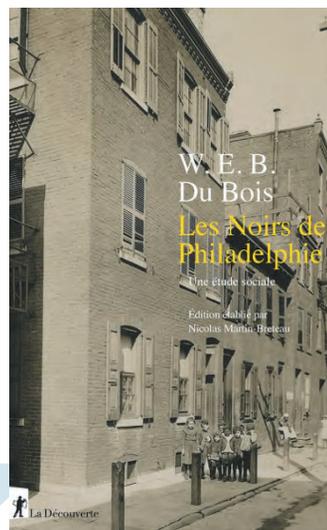
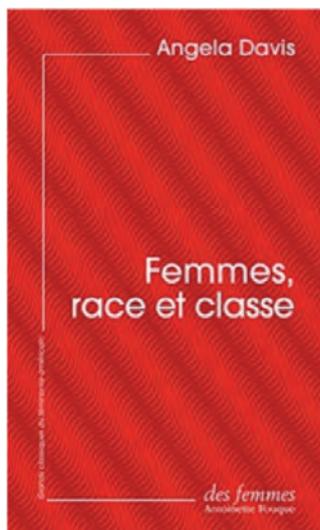
Penser les luttes communes

— PAR Marine Miquet* —

LA PARTICIPATION ACTIVE DES FEMMES AU MOUVEMENT ABOLITIONNISTE

L'ouvrage ne ressuscite pas seulement la mémoire des grandes

militantes anti-esclavagistes et féministes que furent Harriet Tubman, qui mena des troupes de combattants durant la guerre de Sécession ; Prudence Crandall, institutrice qui fut arrêtée pour avoir ouvert son école aux enfants noirs ; Sarah et Angelina Grimké, Sojourner Truth, oratrices et théoriciennes ; Ida B. Wells, qui fit campagne contre les lynchages, les communistes Lucy Parsons, Ella Reeve Bloor, Anita Whitney, Elizabeth Gurley Flynn et Claudia Jones. Il constitue aussi une lecture utile pour penser dialectiquement les mobilisations actuelles et ainsi identifier les conditions de leur réussite. Les premiers chapitres signalent d'emblée la démarche



d'Angela Davis : loin d'essentialiser « la femme » ou « les Noirs » et « les Blancs », elle entend les situer dans leur contexte historico-économique, affirmant que les femmes noires esclaves dans le sud des États-Unis, considérées « comme des unités de travail productrices de profit au même titre que les hommes », travaillaient majoritairement aux champs et bénéficiaient dans le domaine de la vie domestique d'une égalité des sexes avec les hommes

« C'est leur expérience d'esclave, et non leur statut maternel, qui conduit les femmes esclaves à mener la lutte, aux côtés des hommes. »

esclaves. Elle souligne alors le biais qu'adopte la représentation de la femme comme figure maternelle, dans des romans comme *La Case de l'oncle Tom* de l'abolitionniste Harriet Beecher Stowe : c'est leur expérience d'esclaves, et non leur statut maternel, qui conduit les femmes esclaves à mener la lutte aux côtés des hommes.

Ce sont également les conditions de vie, bien que différentes de celles des femmes esclaves du Sud, des femmes blanches des couches moyennes, que l'industrialisation a cantonnées dans le statut non productif de mère au foyer et qui dénoncent leur oppression au sein du mariage, et des ouvrières aux salaires de misère, prenant conscience que le système esclavagiste « nourrit et perpétue leur propre oppression », qui expliquent la participation active des femmes de toute condition au mouvement abolitionniste.

LE CARACTÈRE OPPRESSIF DU CAPITALISME

Le retour que propose Angela Davis, dans les chapitres suivants, sur les combats des femmes pour leur émancipation s'ancre dans l'analyse de ces différences et de cette convergence : ainsi, la revendication du droit de vote des femmes et de l'égalité civique, proclamée lors de la convention de Seneca Falls en 1848, si elle fut soutenue par le militant abolitionniste et ancien esclave Frederick Douglass ou par W.E.B. Du Bois, ne fut pas d'abord celle des femmes de la classe ouvrière, qui se soulevaient, dès la fin des années 1820, pour l'amélioration de leurs conditions de travail et pour l'égalité dans les différents métiers. Elle ne le devint que plus tard, au début du XX^e siècle, lorsque les ouvrières comprirent qu'elles pourraient utiliser leur droit de vote pour servir leurs luttes. De même, la revendication du contrôle des naissances et de l'avortement libre, bien que première condition d'émancipation des femmes de toute race et ►►

► de toute classe, peina à rassembler les femmes noires, dont le combat portait d'abord contre la stérilisation forcée induite par la politique eugéniste et raciste de certains États, et les femmes de la classe ouvrière, engagées dans un combat pour leur survie économique.

La démonstration d'Angela Davis est ainsi limpide : seule la conscience politique du lien entre l'esclavage des Noirs dans le Sud, l'exploitation économique des travailleurs du Nord et l'oppression sociale des femmes peut permettre aux mouvements féministes, ouvriers ou antiracistes de se débarrasser de l'idéologie raciste, des préjugés de classe ou sexistes dans la construction de leurs luttes, et ainsi par là parvenir à l'obtention de droits nouveaux. Ainsi, écartant le mythe raciste créé pour justifier le lynchage des hommes noirs, il faut comprendre les violences sexuelles, non pas comme l'expression du refoulement sexuel des hommes, mais comme une arme de domination et de répression, utilisée dans le cadre de guerres pour terroriser une population, et dans un cadre économique pour consolider une exploitation. Cette réalité nous rappelle, alors que les violences policières et les violences faites aux femmes sont à juste titre dénoncées, que c'est bien le caractère oppressif du capitalisme qui est à mettre en cause, et non seulement l'inhumanité ou l'injustice de telles pratiques.

« Alors que les violences policières et les violences faites aux femmes sont à juste titre dénoncées, c'est bien le caractère oppressif du capitalisme qui est à mettre en cause, et non seulement l'inhumanité ou l'injustice de telles pratiques. »

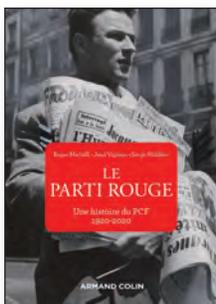
À la lumière de ce lien peuvent alors être définies des revendications communes, comme c'est le cas pour un dernier domaine mentionné dans l'ouvrage : celui des corvées ménagères, longtemps délaissé par certaines féministes. Les luttes des employées de maison, souvent des femmes noires, rejoignent les critiques des femmes de la bourgeoisie. Alors que le basculement de la vie économique du foyer vers l'usine où les objets autrefois fabri-

qués à la maison présentent désormais une valeur d'échange et répondent au désir de profit, le travail domestique n'engendre aucune plus-value et reste inutilement pénible puisqu'il ne bénéficie pas autant des avancées technologiques que le travail industriel. La revendication d'une industrialisation des tâches ménagères de nettoyage ou de préparation des repas et de la socialisation de la garde d'enfants, que le capitalisme ne juge pas suffisamment rentables, est très actuelle, à l'heure où les conditions de travail des employées de ménage sont encore plus dégradées, du fait de l'ubérisation.

« Dans un contexte où l'individualisme domine et où les solidarités ont été détruites, la nécessité de convergence entre les intérêts des opprimés s'impose plus que jamais. »

L'opposition que dresse un Manuel Valls entre les combats antiracistes et la mobilisation des travailleurs, à travers l'évocation d'une lutte des classes qui disparaîtrait « au profit de l'affrontement entre races », n'est ainsi pas seulement le reflet de l'opportunisme politique et du poids écrasant pris par l'idéologie conservatrice dans le débat public (qui relève, comme l'a rappelé un article d'Acrimed dans le numéro 20 de *Cause commune*, du contexte économique, social et politique actuel, mais également d'un système médiatique guidé par un « projet éditorial d'extrême droite, lui-même adossé à des objectifs financiers »). Il est aussi un contresens majeur, puisque ces luttes ne sont pas véritablement pensables ni tenables séparément ; dans un contexte où l'individualisme domine et où les solidarités ont été détruites, la nécessité de convergence entre les intérêts des opprimés s'impose plus que jamais. ●

*Marine Miquel est responsable de la rubrique Lire-Critiques.



Le Parti rouge
Une histoire du PCF,
1920-2020

Armand Colin, 2020
ROGER MARTELLI, JEAN VIGREUX,
SERGE WOLIKOW
 PAR **PIERRE LABROUSSE**

Les historiens ayant travaillé dessus en conviendront : le PCF est un objet complexe. Contre-société ? Tribune des couches populaires ?

Inféodé à l'URSS ? Du manuel de 1964 à la synthèse de Stéphane Courtois et Marc Lazar, les débats sur la « nature » du Parti communiste occupent une place importante dans l'historiographie de ce dernier. Mais *Le Parti rouge*, les auteurs l'avancent eux-mêmes, ne prétend pas résoudre toutes ces questions théoriques. L'intérêt du livre n'en demeure pas moins important. Les synthèses récentes sur l'histoire du PCF sont peu fréquentes, *Le Parti rouge* permet donc deux choses. D'un côté de couvrir la période des années 1980 jusqu'à aujourd'hui. De l'autre d'intégrer les apports des recherches récentes, notamment celles des années 2010, comme les travaux nouveaux sur la fondation du PCF.

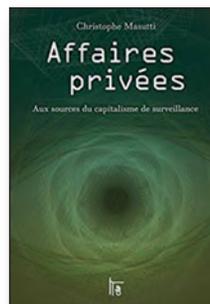
La lecture de cet ouvrage permettra au lecteur de constater la complexité des différentes influences, nationales ou internationales, sociologiques ou idéologiques, qui ont touché le PCF durant ses cent années d'existence. On comprend aisément que les fluctuations stratégiques du PCF ne peuvent en aucun cas être déconnectées de ses influences diverses. Les hésitations dans les premiers temps de la période de la bolchevisation, la stratégie de classe contre classe, le Front populaire, l'unité de la gauche, l'*aggiornamento* : l'histoire du PCF est loin d'être linéaire. Confronté à des forces politiques, des contextes, des enjeux différents, le PCF ne peut être défini de manière simpliste, tout autant que les trajectoires de ses dirigeants. Ainsi, Maurice Thorez n'est pas uniquement un petit soldat du Komintern, n'hésitant pas à jouer sur sa marge de manœuvre pour mettre en œuvre des politiques d'ouverture. On pense aussi à Waldeck Rochet, qui « revalorise à la hausse la "voie française", tout en maintenant le sacro-saint équilibre qui permet de renoncer au "parti unique" – la France n'est pas l'URSS – mais sans toucher à la dictature du prolétariat ».

Ce jeu d'équilibriste est aussi fonction de l'évolution du rapport du parti à la prise de pouvoir. L'unité à gauche, l'antifascisme, les liens avec l'URSS sont toujours analysés et justifiés sous cet angle-là. Application du modèle soviétique, parti du gouvernement dans l'après-guerre, l'unité de la gauche comme étape vers le socialisme, si le parti a

toujours su poser, certes en des termes différents, la question du dépassement du capitalisme, le chemin pour y parvenir a lui considérablement évolué.

Ainsi, en retraçant, même de manière chronologique, les événements, *Le Parti rouge* permet de questionner l'histoire bien singulière du PCF, même si, comme nous l'avons précisé, une « théorie de l'objet Parti communiste français » n'est pas son objet premier. Cependant, la thèse sous-tendue selon laquelle le déclin du PCF serait lié au déclin de la classe ouvrière mériterait d'être interrogée. Le format de l'ouvrage, assez proche du manuel, s'il empêche de traiter à part entière des nouveaux champs historiographiques de l'histoire du parti, permet tout de même, au moins en traitant des périodes récentes, d'ouvrir le débat sur l'action et les choix tactiques du PCF.

La synthèse que nous offrent Roger Martelli, Jean Vigreux et Serge Wolikow est donc utile, pour tous ceux qui voudraient se faire une idée générale de l'histoire du PCF. Les annexes et la bibliographie assez riches en font un excellent outil, accessible à tous. ●



Affaires privées
Aux sources
du capitalisme
de surveillance

C&F éditions, 2020
CHRISTOPHE MASUTTI
 PAR **YANNIS HAUSBERG**

Historien et philosophe des sciences et des techniques, membre de l'association d'éducation

populaire Framasoft, Christophe Masutti signe ici un ouvrage précieux. Le sous-titre résume assez bien l'ambition générale du livre : reconstruire les grandes étapes historiques qui ont présidé à l'avènement d'une nouvelle forme d'économie fondée sur la valorisation des données et l'essor concomitant d'une « société de surveillance » numérique généralisée, dont les effets affectent et transforment à peu près tous les secteurs de la vie individuelle et collective.

S'inspirant de la méthode archéologique de Michel Foucault, l'auteur prête une attention particulière aux discours émanant de tous les secteurs de la société et mobilise des savoirs en provenance de différents horizons disciplinaires (sociologie, philosophie, histoire économique, institutionnelle, technologique, culturelle, etc.) au service d'une analyse critique, soucieuse d'embrasser au mieux la complexité du développement historique de ce nouveau « style » de capitalisme. Le concept de surveillance, notion relativement classique dans les sciences politiques, se ►►

► trouve redéfini dans le contexte de la société de l'information, il passe du statut de composante matricielle de l'exercice du pouvoir à celui, plus général, de procédure systématique visant à « extraire, produire et traiter de l'information », dans le but d'influencer directement les décisions et les comportements.

La structure du livre comprend trois grands moments. Le premier analyse la progressive informatisation de la société : invention des premiers ordinateurs, techniques de rationalisation (automatisation) des procédures de recueil et de gestion de l'information au sein de structures privées (bases de données et méthodes de profilage associées, développement de nouvelles techniques marketing, etc.). Cela devient finalement un véritable instrument de pouvoir pour les puissances politiques et économiques. Dans un second temps, Christophe Masutti s'attache à mettre en évidence l'émergence plus ou moins larvée d'une économie de la surveillance qui se présente comme un nouveau modèle économique. L'information, produite par l'utilisation généralisée – tout aussi bien imposée que consentie – d'outils informatiques, y devient une ressource privée et lucrative, un capital en somme, génératrice de juteux profits, notamment pour les grandes multinationales du numérique (GAFAM). En effet, cette information, ou ces « données » selon le terme consacré, est ensuite traitée massivement afin d'en extraire le sel – monnayable : il peut s'agir de prédiction sur les comportements d'achat lorsqu'elle est vendue à des entreprises privées, de support à la décision et de levier d'influence pour les pouvoirs publics, les banques ou les compagnies d'assurances.

Enfin, la dernière partie analyse les ressorts idéologiques du capitalisme de surveillance proprement dit, « conçu comme une nouvelle forme d'impérialisme ». Cet impérialisme se manifeste aussi bien au sein des structures mêmes du capitalisme mondialisé que dans les dimensions les plus intimes de nos existences individuelles et collectives. La politique, dans sa conception même, se réduirait alors à une gestion et à une action technocratiques, où tous les problèmes auxquels font face les sociétés contemporaines (écologiques, sanitaires, économiques, éthiques, etc.) seraient par principe résolubles techniquement (pensons à l'application « StopCovid »).

Ainsi, la critique du capitalisme – et les luttes qu'elle induit – ne peut désormais faire l'économie d'une critique des structures technologiques, normatives, institutionnelles, voire culturelles, de la surveillance numérique qui en font un phénomène social total. Le capitalisme a su se doter d'instruments de pouvoir d'une puissance inouïe ; toutefois, il demeure possible d'y résister. Les dernières pages du livre donnent des pistes alternatives, directement inspirées des principes issus des réflexions autour du logiciel libre,

afin de nous batailler réapproprier les technologies numériques et ainsi de « transformer la société de la surveillance en une société de la confiance et de l'émancipation technologique ». L'idéal qu'il appelle de ses vœux, se nomme « société de la contribution » et prend pour modèle de nombreuses pratiques sociales « dont l'éthos commun consiste à contribuer en savoirs, en biens, en créations, en expressions, à tous les niveaux et de manière égalitaire ». ●



L'Abécédaire amoureux du communisme

Éditions du Petit Pavé, 2020

GÉRARD STREIFF

PAR **PHILIPPE SULTAN**

« Le temps, ce grand sculpteur », écrivait Marguerite Yourcenar. En cette année de centenaire du PCF, Gérard Streiff fait retour sur cinquante ans d'engagement, sur un choix qui a orienté toute son existence d'adulte. Il cite Alexis Jenni

(prix Goncourt 2011 pour *L'Art français de la guerre*) : « De quoi se souvient-on ? De pas grand-chose. Et encore c'est faux. » Peut-être amateur de paradoxes, Gérard Streiff propose quelque deux cents entrées qui mettent en perspective son parcours. Des images, des anecdotes, des rencontres, des œuvres qui l'ont marqué, tout cela fortement charpenté par des dates. Le lecteur a plutôt l'impression que les souvenirs sont précis. Normal pour un amateur de polars ! La plume est sèche, le propos parfois sans concession.

Gérard Streiff n'est pas né communiste. Sa famille penche à droite. Le poids de l'Église, celui du patronat, et pas n'importe lequel : les de Wendel dans cette Lorraine industrielle qu'ils exploitent sans limite ni mauvaise conscience. Le jeune Streiff veut relever le gant. De bonnes études et la passion de l'internationalisme le mettent très vite en relation avec la célèbre « Poley », soit la section de politique extérieure du PCF, que dirige alors Jean Kanapa et dont de belles figures sont évoquées ici (Élie Mignot, Roger Trugnan...). Kanapa et Marchais sont les deux dirigeants que Streiff aura le plus côtoyés. Il leur rend un hommage appuyé. L'impression que tous deux, très proches d'ailleurs, conjuguèrent à leur façon visée politique d'envergure et position de classe intransigeante. Oui, position de classe, un mot que l'on entend peu aujourd'hui... Streiff ne négocie pas son soutien à ceux que les dominants ont toujours accablés de leur morgue – Marchais bien sûr mais aussi Maxime Gremetz ou Waldeck Rochet. La bourgeoisie n'a jamais aimé les communistes, qui le lui rendent

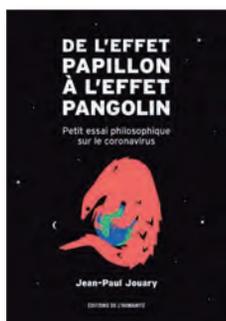
bien, mais quand, en plus, ils sont d'extraction populaire, c'est la double peine.

Ce livre est aussi empreint de nostalgie : de grands espoirs, comme l'eurocommunisme et Andropov ou Gorbatchev, dont, correspondant de *L'Huma* à Moscou, il a suivi les efforts pour donner un nouvel élan à l'URSS, mais la tenace bataille de l'impérialisme et de la bourgeoisie aura marqué des points substantiels, dans l'ex-URSS comme ailleurs.

Gérard Streiff est un homme d'idées, il aime visiblement la castagne idéologique. Observant la décrépitude du PC soviétique, pure machine bureaucratique, incapable de riposter à l'offensive libérale et nationaliste dès lors que la *perestroïka* aura levé le couvercle de la censure, il a peut-être eu l'impression d'une reddition sans condition, où une partie de la couche dirigeante préparait son avenir capitaliste.

Ce livre fait la part belle à la culture. Le polar est à l'honneur. Streiff le pratique. Il est de ces rouges du noir avec Dae-ninckx, Manchette, Fajardie, Hammett, des Russes, des Chinois et d'autres. Le cinéma aussi, la littérature hors polar, la musique, les posters soviétiques et bien d'autres choses. Hommage est aussi rendu à ces téléastes communistes des années où on pouvait être fier de la télévision publique, verrouillage de l'info mis à part.

Au final, un message d'espoir et de fierté. Prolonger, faire vivre le combat communiste, l'ouvrir à tous les mouvements émancipateurs dans son projet comme dans ses pratiques. On y travaille ! ●



De l'effet papillon à l'effet pangolin
Petit essai philosophique sur le coronavirus

Éditions de l'Humanité, 2020

JEAN-PAUL JOUARY

PAR **MARINE MIQUEL**

Écrit durant le mois du premier confinement, ce petit livre offre l'occasion d'une réflexion philosophique sur la crise actuelle, dans

laquelle la pandémie du coronavirus apparaît moins comme une cause que comme un révélateur, une conséquence des transformations majeures que le capitalisme fait subir à l'environnement, à la production ou encore aux services publics. Pour mener cet arrêt réflexif et si nécessaire sur la situation que nous vivons ces mois-ci, Jean-Paul Jouary se tourne vers sept grands philosophes, qu'il mobilise chacun tour à tour de façon très claire et très pédagogique pour analyser divers aspects de la crise

et nous inviter à changer, urgemment, le monde.

Ainsi, la *République* et le *Protagoras* de Platon permettent de penser l'interdépendance de la société, qui s'explique par la division des tâches assurant la satisfaction des besoins humains par les activités transformatrices de la nature. Par contraste, la situation actuelle met en lumière un tout autre type de dépendance, causée par la recherche effrénée du taux de profit maximum, qui a conduit à la circulation très accélérée et non contrôlée du virus, mais aussi à la délocalisation de la production dans le cadre d'une mondialisation à visée purement financière.

C'est Aristote qui le premier a exposé l'usage détourné qui pouvait être fait de la monnaie, inventée pour échanger les produits destinés à satisfaire les besoins : celui de l'enrichissement, qu'il appelle la « chrématistique », pratiquée à travers le prêt à intérêt ou le monopole. Cette logique de rentabilité financière maximale est responsable du manque de matériel d'oxygénation, de masques protecteurs et de médicaments, mais aussi de lits de soins intensifs et de personnels soignants, auxquels l'État avait renoncé pour des raisons de coût et dont les financiers avaient sacrifié la production locale pour garantir le taux de profit.

Ce sont ensuite Kant et son impératif catégorique qui veut que l'on considère l'homme comme seule fin en soi et jamais uniquement comme un moyen, que Jean-Paul Jouary sollicite pour déplorer ces pratiques financières qui réduisent des millions d'êtres humains à l'état de purs moyens ; de même, Rousseau et sa réflexion sur la représentation politique des citoyens sont conviés pour analyser la dépossession des citoyens de la chose publique, alors même que la pandémie suggère qu'ils seraient les mieux à même de prendre les bonnes décisions : ainsi les infirmiers, urgentistes et médecins avaient déjà alerté sur l'état du système de santé.

Pour éviter une politique répressive ou un rejet fataliste, Jean-Paul Jouary convoque Spinoza et la connaissance du déterminisme (soit la conception de l'enchaînement des causes et des effets) ; la lecture des philosophes ne permet pas seulement de comprendre les problèmes de nos sociétés et des individus, elle peut nous amener à les résoudre, en pensant, avec Pascal, la recherche du bonheur hors de la course au divertissement ; ou, de façon plus révolutionnaire et résolument optimiste, en considérant, avec Sartre, que l'épidémie nous permet de faire l'expérience de la responsabilité de chacun dans le devenir de tous et nous rend ainsi citoyens lucides et actifs, capables de faire prédominer un possible sur un autre possible : « Si l'ingestion d'un pangolin peut ébranler toute la vie de la planète, elle est donc aussi porteuse de la possible émergence d'un sursaut citoyen. » ●

DU CÔTÉ DES REVUES...



►► **Progressistes**, n°30, oct.-nov.-déc. 2020
Un numéro consacré à notre système de santé durement éprouvé durant la pandémie. Comment refonder l'hôpital public ? Quels moyens lui donner et comment le sortir des griffes des critères de rentabilité qui lui ont été imposés par les logiques libérales ? Il est aussi question des Ephad et de l'industrie pharmaceutique. Également un zoom sur la souveraineté industrielle, ainsi que deux articles sur la

5G. <https://revue-progressistes.org/2020/12/24/progressistesn30/>



►► **Recherches internationales**, n°118, avr.-juin 2020

Éditorial : **Charlie**, l'islamisme radical et nous
Santé et médecine à Cuba : des piliers vacillants de la révolution ?

Dossier : L'Algérie et le Hirak
Hommage à Celso Furtado [économiste brésilien] (1920-2004)

<https://www.recherches-internationales.fr>



►► **Silomag**, n° 12, décembre 2020
Ce dossier identifie les bouleversements conceptuels et pratiques que l'humanité doit opérer pour rendre possible la révolution écologique si nécessaire. Il met en lumière les processus pour nous dégager des impasses qui bloquent l'avènement d'une civilisation écologique.

<https://silogora.org/silomag/>



►► **Économie et politique**, n° 794-795, sept.-oct. 2020

La création en région de deux institutions novatrices au cœur de la campagne électorale pour les élections régionales de 2021 : conférences régionales permanentes pour l'emploi, la formation et la transformation écologique des productions,

et le bras financier qui leur est associé, les fonds régionaux. Il s'agit de s'emparer démocratiquement de la question de l'emploi sur les territoires. <https://www.economie-et-politique.org/>



►► **Cahiers d'histoire**, n° 147, oct.-nov.-déc. 2020

Le dossier construit par le médiéviste Arnaud Fossier nous rappelle combien l'Église catholique est une institution au cœur d'un ordre des corps et de la sexualité qui cherche à fonder théologiquement et à imposer socialement le primat de la chasteté, tout en admettant comme un moindre mal une sexualité qu'elle tente de normer, avec plus ou moins d'exigence et d'efficacité.

<https://journals.openedition.org/chrhc/>



►► **Les Lettres françaises**, n° 24, déc. 2020

Au sommaire : Jean Genet, Sylvia Baron Supervielle, Henri Matisse, la Semaine d'art à Avignon, Jean Giono, « Trois femmes puissantes » et beaucoup d'autres textes sur la littérature, les savoirs, les arts, la photographie, le théâtre et le cinéma.

<http://www.leslettres-francaises.com>



►► **Europe**, n°1099-1100, novembre-décembre 2020

Eugène Savitzkaya. Né en 1955 près de Liège, auteur d'une forte singularité.

Pierre Peuchmaurd (1948-2009) est un poète bouleversant dans sa manière de se mettre à découvert, de se livrer aux effervescences, bénéfiques et maléfiques, qui opèrent en lui sur ce « rien de terre » que désignait André Breton.

<http://www.europe-revue.net>

Ni fusillade ni résumé, cette rubrique se propose, autour de productions importantes, de donner à lire une discussion de thèses avancées.

Le *Lénine* de Stéphane Courtois : un livre d'histoire ?

Première partie

PAR AURÉLIEN ARAMINI ET FLORIAN GULLI*

Stéphane Courtois ignore superbement les contextes historiques et ne parle plus des idées communistes. Hier criminalisées, elles sont dans ce livre tout simplement ignorées. La violence du siècle ne vient plus d'une « idéologie », mais de la folie d'un homme.

COURTOIS, ENTRE LA TÉLÉOLOGIE ET LA LÉGENDE

L'un des principes de la biographie de Lénine par Stéphane Courtois est que « tout était déjà là ». Si l'on scrute attentivement le passé de Lénine, il faut reconnaître que tout était là dès le départ : « Dès 1894, le futur Lénine, auteur de ce long texte anonyme, avait défini une trajectoire idéologique, doctrinale et politique dont il n'allait pas dévier d'un pouce pendant près de quarante ans », c'est-à-dire jusqu'en 1934 (!?!). Courtois aurait tout de même pu saluer la constance de Lénine qui, dix ans après sa mort en 1924, conserve toujours la même ligne idéologique. Mais tout était déjà là encore avant : en 1888, on apprend que le « futur Lénine » « présentait déjà les traits de l'homme adulte » « même s'il n'en restait pas moins un grand adolescent ». Tout était-il donc joué à ce moment ? À 18 ans, ce jeune homme était-il déjà le « futur Lénine » ? Certes, deux traumatismes ont eu lieu dans la vie de Vladimir et Courtois leur accorde une place importante dans sa trajectoire politique future. Mais ces circonstances ne furent en réalité que des occasions pour que s'actualise un « fond », voire un « tréfonds » pervers, où tout le « futur Lénine » est déjà là en puissance. Nous apprenons que « s'il ne supportait pas de perdre, il n'était pas mécontent d'humilier les autres » : le jeune Volodia présentait ainsi « un trait de caractère qui allait s'aggraver sous le poids des circonstances ». Il s'avère en outre que le bambin est « déjà très irritable, sujet à des explosions de dépit et de colère pouvant aller jusqu'à la destruction de ses jouets » ; le portrait est complété par l'indication non

L'ouvrage de Stéphane Courtois ne fait que reproduire les apologétiques soviétiques en les inversant : la légende dorée devient légende noire.

moins importante que « ne comptaient pour lui [que] le prestige de l'excellence scolaire et la fascination pour la logique et l'abstraction de la chose imprimée », qui sont « deux caractéristiques qui pèseront lourd dans son évolution politique ». On conviendra que Courtois est un peu plus nuancé que Luc Mary qui, dans son *Lénine, le tyran rouge* (L'Archipel, 2017), identifie tout le futur Lénine dans l'enfant Vladimir Ilitch : « Il prend un malin plaisir à casser les jouets de ses frères et de ses sœurs... pour le simple plaisir de faire du mal. Qui plus est, son énergie est telle qu'il se cogne régulièrement aux meubles et se prend systématiquement les pieds dans le tapis... En vertu de ses jambes maigres, d'un léger strabisme à l'œil gauche et d'une tête hypertrophiée, le jeune Vladimir serait en constant déséquilibre. Quoi qu'il en soit, le futur Lénine est aussi perfide que maladroit. » À la dif-

férence de ces lignes finalement assez amusantes par leur outrance, l'expression « le futur Lénine » n'apparaît pas encore sous la plume de Courtois lorsqu'il parle du jeune enfant Oulianov ; il la réserve pour le moment où il sera question de l'adolescent traumatisé par la mort de son père et par l'exécution de son

frère. Il n'en reste pas moins que dans *Lénine, l'inventeur du totalitarisme*, le petit Vladimir présente déjà des traits de caractère inquiétants qui, sous l'effet des circonstances, feraient de ce garçon pervers un des dictateurs les plus sanguinaires de l'histoire universelle. La présence des « traits » que relève Courtois prend sens au regard des événements à venir : il est « déjà irritable », il est déjà un logicien froid et implacable, il est déjà l'humiliateur – ►►

- les attitudes du jeune garçon sont déjà celles de « l'inventeur du totalitarisme », s'emportant contre les opposants, humiliant ses proches et appliquant de manière implacable des principes mortifères au mépris de millions, voire de milliards de vies innocentes. « Tout était déjà là », se dit-on à la lecture des chapitres consacrés à l'enfance et à l'adolescence de Lénine. On se plaît à imaginer une réécriture de *Zadig* où le vieil ermite de passage à Simbirsk noierait le « futur Lénine » après avoir lu l'ouvrage de Courtois : « — Qui te l'a dit, barbare ? cria Zadig ; et quand tu aurais lu cet événement dans ton livre des destinées, t'est-il permis de noyer un enfant qui ne t'a point fait de mal ? »

Lénine, l'inventeur du totalitarisme rapporte une « destinée » téléologiquement orientée vers la tragédie. Toute l'écriture de la biographie du leader bolchevique consiste en une saisie rétrospective de ce qui est censé conduire à « Lénine » : le passé (de Lénine) avec tout ce que Courtois croit y trouver de pervers, malsain, etc., s'explique à la lumière du futur (Lénine). S'il est bienvenu dans le cadre philosophique d'interroger la pertinence de la téléologie historique, il ne s'agit dans ce cas que d'un usage intempérant du finalisme, au même titre qu'il faut se garder de tout anachronisme, l'historien doit s'interdire de donner rétrospectivement un sens à un événement antérieur à partir d'un événement postérieur. Si le futur est déjà compris dans le passé, si l'inventeur du totalitarisme est déjà présent dans le tempérament de l'enfant, il n'est alors plus question d'écrire une biographie mais un réquisitoire où tout conduit au crime final.

En tant qu'historien, Courtois ne peut ignorer tous les autres éléments qui auraient contribué à dresser un tout autre portrait du jeune Vladimir Ilitch. De plus, il avoue lui-même avoir été « léniniste ». Il n'est pas improbable qu'il ait lu l'une de ces petites biographies officielles publiées par les éditions du Progrès. En voici un passage, évoquant, comme les textes de Mary et de Courtois, l'enfance de Lénine : « Enfant alerte, gai, plein de vie, il aimait les jeux bruyants et mouvementés, la nage, le patinage, les longues promenades avec les camarades. À 5 ans, il savait déjà lire, et à 9 il fut admis en première classe au lycée de Simbirsk. Aimant l'étude qu'il prenait très au sérieux, Volodia passait de classe en classe avec les premiers prix ; il expliquait volontiers aux autres élèves les devoirs difficiles. Dans les classes terminales, il aidait un de ses camarades de nationalité tchouvache, N. Okhotnikov, à préparer les examens de fin d'études. » Bien sûr, le portrait du jeune Volodia est bien différent

de ceux réalisés par Mary et Courtois. Mais ces portraits ont un point commun. Même si ce n'est pas explicite comme dans les textes de Courtois et de Mary, l'écriture est ici aussi téléologiquement orientée : le jeune Oulianov, intelligent, serviable – tout particulièrement pour le petit Tchouvache – est déjà le « guide des travailleurs du monde entier [...] grand savant et néanmoins le plus simple, le plus cordial des hommes ». L'ouvrage de Courtois ne fait donc que reproduire les apologétiques soviétiques en les inversant : la légende dorée devient légende noire. Mais elle n'en demeure pas moins « légende » et non histoire. Légende idéologiquement construite dont le défaut majeur est de rendre inintelligible l'histoire du XX^e siècle en la réduisant aux pérégrinations machiavéliques d'un pervers congénital. Car Courtois n'est pas seulement un « légendaire », il est aussi psychologue.

STÉPHANE COURTOIS, PSYCHOLOGUE

L'une des principales thèses du livre est la suivante : Lénine n'était pas le grand homme présenté par la propagande soviétique, mais une personnalité pathologique, à laquelle on peut imputer une bonne partie des violences du siècle.

Stéphane Courtois énumère les traits pathologiques de la personnalité de Lénine. De quoi souffrirait notre Lénine ? Il souffrirait d'« hypernarcissisme », de tendance « cyclothymique », de « dérèglement psychique », de « troubles bipolaires », d'« affections maniaco-dépressives », de « dédoublement de la personnalité » ; il serait « mégalomane », « paranoïaque », « maniaque », « ultra-violent ». Une telle liste laisse songeur. L'accumulation d'autant de pathologies chez un seul et même homme est-elle seulement possible ? Sont-elles seulement compa-

L'historien doit s'interdire de donner rétrospectivement un sens à un événement antérieur à partir d'un événement postérieur.

tibles entre elles ? Et quels sont les titres de Monsieur Courtois pour en juger ? Est-il devenu psychologue ? Une courte citation de Boris Cyrulnik au début du livre est-elle suffisante pour comprendre une vie ? N'y a-t-il pas quelque chose de comique dans cette volonté de faire entrer tout un dictionnaire de psychopathologie dans la tête d'un seul homme ?

La thèse est tellement outrée qu'elle perd de son crédit. Elle fait davantage penser à un scénario de mauvais film de super héros qu'à l'affirmation centrale d'un livre d'histoire. En effet, quelle est la trame scénaristique de ces films ? Il y aurait des bons, agressés par des méchants avides de violence, les « super vilains ». On apprend souvent au cours du film pourquoi le « super vilain » est

méchamment : en général, c'est toujours une souffrance de l'enfance qui déstructure l'individu au point de le voir rechercher le mal pour le mal, la violence pour la violence. Lénine est ici le « super vilain » qui introduit de la violence dans un monde libéral qui en était totalement dépourvu. Et sa méchanceté est le résultat d'un traumatisme précoce : l'exécution de son frère Alexandre pour avoir participé à une tentative d'assassinat du tsar Alexandre III. Il s'agit, à n'en pas douter, d'une belle histoire, mais s'agit-il de connaissance historique ?

Nous voudrions, pour terminer, rapprocher ce diagnostic psychologique d'un passage du livre de Stéphane Courtois. Ce dernier fustige Lénine pour sa tendance « à mettre l'opposition de ses adversaires sur le compte de dérèglements psychiques ». Cette tendance serait la preuve d'un esprit totalitaire qui n'hésiterait pas à violenter ses opposants. Courtois exagère nettement cette tendance chez Lénine, tout en taisant

sa capacité à discuter dans le détail les positions de ses adversaires. Mais ce qui nous semble savoureusement paradoxal, c'est que Stéphane Courtois ne se rende pas compte que son ouvrage consiste tout entier à mettre les thèses de Lénine « sur le compte de dérèglements psychiques ». Doit-on conclure que l'auteur du livre et Lénine partageraient une même propension à la violence ? Ou doit-on conclure, beaucoup plus modestement, que la discussion politique est toujours menacée de dérapage sans que ce dérapage soit le signe d'une apocalypse sanglante à venir ?

Laissons la conclusion sur ce point à l'historien américain Arno Mayer : « En dernière analyse, ces explications qui font la part trop belle à l'idéologie et à la personnalité présentent le gros défaut d'être littéralement obsédées par une cause unique. Or, dans le discours historique, "la superstition de la cause unique [...] n'est trop souvent que la forme insidieuse de la recherche d'un responsable : partant, du jugement de valeur". Contrairement à l'avocat qui plaide une cause et au juge qui tient la balance, l'historien critique « se contente de demander "pourquoi ?" et il accepte que la réponse ne soit pas simple. »

DES ÉVOLUTIONS DANS LA CRITIQUE DE LÉNINE ET DU COMMUNISME

Il y a trente ans, en pleine euphorie libérale, la critique anticommuniste abordait Lénine sans faire référence au contexte, principe pourtant élémentaire de tout discours à prétention historique. Seules comptaient ses idées ; toute la violence de l'histoire s'expliquait par les

idées communistes, repeintes en utopies plaquées sur le réel, forçant le cours de l'histoire, etc. Vouloir l'égalité, transformer l'économie, etc., étaient des idées criminelles parce qu'elles ne pouvaient conduire qu'au désastre.

Ce livre de Stéphane Courtois est le symptôme d'un changement d'époque. L'auteur ignore toujours superbement les contextes, mais la nouveauté est qu'il ne parle plus guère non plus des idées communistes. Hier criminalisées, elles sont dans ce livre tout simplement ignorées. La violence du siècle ne vient plus d'une « idéologie », mais de la folie d'un homme.

Est-ce que, à son insu, Courtois ne ferait pas un cadeau au communisme ? Si l'histoire de l'URSS est déduite de considérations psychologiques, de mauvais esprits pourraient en conclure qu'à la limite les idées communistes n'y sont pour rien, tant le problème semble relever des pathologies multiples de son fondateur.

Comment comprendre cette

évolution de la critique du communisme ? Le contexte n'est plus au triomphalisme libéral des années 1990. Le libéralisme était alors si puissant qu'il pouvait criminaliser et réduire au silence toute opposition. L'histoire était revenue à son présumé cours normal après cette parenthèse contre-nature de soixante-dix ans. Mais, depuis, le libéralisme a perdu son hégémonie. Il se maintient bien sûr mais sans convaincre, incapable de mobiliser en dehors d'une petite minorité. Ses idées sont contestées de toute part et les aspirations égalitaires et sociales reviennent doucement, l'épisode des gilets jaunes en témoignant. La matraque fait retour comme instrument de perpétuation de la domination.

Dans ce contexte, il serait contre-productif de trop laisser parler Lénine, de trop laisser entendre ses idées : sa critique du capitalisme et de ses crises, sa critique de la violence de l'État, son appel à l'organisation des masses... Trop de gens risqueraient d'être d'accord. D'où la contradiction à laquelle s'est confronté Stéphane Courtois : faire la biographie d'un homme sans donner à entendre sa voix, sans donner envie de le lire. La solution ? Transformer Lénine en fou dont les textes n'expriment rien d'autre qu'un égarement mental.

La seconde partie de ce texte se penchera plus en détail sur les limites méthodologiques et théoriques de l'ouvrage de Stéphane Courtois. ■

*Aurélien Aramini est philosophe. Il est agrégé et docteur en philosophie de l'université de Franche-Comté.

Florian Gulli est philosophe. Il est professeur agrégé au lycée Pasteur à Besançon.

La thèse est tellement outrée qu'elle perd de son crédit. Elle fait davantage penser à un scénario de mauvais film de super héros qu'à l'affirmation centrale d'un livre d'histoire.

ORGANISEZ DES DÉBATS !



avec les membres de l'équipe de votre revue autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

Contactez-nous au 01 40 40 13 50



Claude Saligny

ou au 01 40 40 12 30



Monique Renault

Mail :

redaction@causecommune-larevue.fr



Cause ★ commune
est sur **Facebook**

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur



Davy Castel
Rédacteur en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
(Controverses/
Sondages)



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme



Noëlle Mansoux
Secrétariat
de rédaction



Chantal Guerre
Secrétariat
de rédaction



Camille Ducrot
(Critiques/Lire)



Marine Miquel
(Critiques/Lire)



Aurélien Bonnarel
Droit



Maëva Durand
(Féminisme)



Igor Martinache
(Féminisme)



Léo Purguette
(Grand entre-
tien)



Baptiste Giron
(Histoire)



Jérémie Giono
(Militer)



Delphine Miquel
(Militer)



Sophie Mazenot-Chappuy
(Parlement)



Jean-Michel Galano
(Philosophiques)



Victor Blanc
(Poésies)



Nicolas Lambert
(Production
de territoires)



Corinne Luxembourg
(Production
de territoires)



Pierrick Monnet
(Réactions)



Gérard Legrip
(Regard)



Élodie Lebeau
(Regard)



Pierre Crépel
(Sciences)



Fanny Chartier
(Statistiques)



Michaël Orand
(Statistiques)



Benjamin Sozzi
Vidéo



Claudine Périllat
Relecture



Vincent Bordas
Relecture



Constantin Lopez
Réseaux sociaux



Sabrina Royer
Réseaux sociaux



Julien Rossi
Débats



Saliha Bousseadra



Aurélien Aramini



Florian Gulli
Université permanente

PROCHAIN NUMÉRO
mars/avril : **La Chine**



Prix : 8€